



Portrait des populations sud-asiatiques au Canada :

diversité et résultats
socioéconomiques



Statistique Canada
Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Date de diffusion : le 8 décembre 2025

N° au catalogue 89-657-X2025007

ISSN 2371-5014

ISBN 978-0-660-79010-7

Publication autorisée par la ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2025

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Table des matières

Introduction.....	4
Présence sud-asiatique au Canada : un bref historique.....	5
Population d'intérêt.....	7
Analyse des populations sud-asiatiques au Canada selon le lieu de naissance et le lieu de naissance des parents.....	7
Sommaire	8
Profil démographique	10
Taille et croissance de la population	10
Lieu de naissance	11
Origine ethnique ou culturelle	12
Lieu de naissance des parents	13
Croissance de la population selon le lieu de naissance, 2001 à 2021	14
Répartition selon le genre	15
Période d'immigration	15
Catégories d'admission des immigrants sud-asiatiques	16
Âge moyen à l'immigration	19
Structure par âge	20
Type de ménage et taille du ménage	21
Langue maternelle.....	23
Religion	25
Lieu habituel de résidence	26
Niveau de scolarité.....	27
Plus haut certificat, diplôme ou grade	27
Lieu des études.....	29
Résultats sur le marché du travail et en matière de revenu.....	30
Taux d'emploi.....	30
Taux de chômage.....	32
Profession	33
Surqualification	38
Revenu	39
Pauvreté (situation de faible revenu)	41
Pleins feux sur les jeunes sud-asiatiques de 15 à 24 ans au Canada	42
Encadré sur les personnes sud-asiatiques multiraciales.....	43
Conclusion	44
Sources de données	45
Concepts et définitions.....	46
Références	51

Portrait des populations sud-asiatiques au Canada : diversité et résultats socioéconomiques

par **Sadjad Kalhor, Alejandro Paez Silva et Jane Badets**

Introduction

La présente publication, intitulée *Portrait des populations sud-asiatiques au Canada : diversité et résultats socioéconomiques*, fait partie d'une série de portraits réalisée par Statistique Canada pour appuyer les initiatives dans le cadre de la Stratégie canadienne de lutte contre le racisme ([Gouvernement du Canada, 2024](#))¹, qui vise à relever les défis auxquels sont confrontés les groupes racisés. Cet article analytique s'harmonise avec le Plan d'action sur les données désagrégées, une approche pangouvernementale dirigée par Statistique Canada visant à améliorer la collecte, l'analyse et la diffusion de données représentatives des divers groupes de population au Canada ([Statistique Canada, 2021b](#)). Les sujets abordés dans ce portrait ont été déterminés à partir de consultations informelles et d'échanges avec des groupes communautaires sud-asiatiques et des spécialistes du domaine.

Dans le présent rapport analytique, les populations sud-asiatiques sont définies à l'aide des réponses fournies à la question sur le groupe de population figurant dans le questionnaire détaillé du Recensement de la population², et elles comprennent les personnes qui ont déclaré être « sud-asiatiques » ou « sud-asiatiques » et « blanches » dans le cadre du recensement ([Statistique Canada, 2020a](#)). Pour en savoir plus sur la définition, veuillez consulter l'encadré « Population d'intérêt ».

Le présent portrait fournit une analyse descriptive des caractéristiques démographiques et socioéconomiques des populations sud-asiatiques au Canada, principalement fondée sur les données du Recensement de la population de 2021. Les personnes qui ont déclaré être sud-asiatiques dans le cadre du Recensement de 2021 ont différentes origines ethnoculturelles et divers lieux de naissance, dont le Canada, et elles présentent des caractéristiques démographiques distinctes et des résultats socioéconomiques variés. Ces distinctions peuvent être obscurcies lorsqu'on examine la population sud-asiatique dans son ensemble. Pour y remédier, le portrait fournit des données désagrégées selon le lieu de naissance, le lieu de naissance des parents et le genre, en fonction de la dimension examinée. Cette approche reposant sur des données désagrégées offre de précieux renseignements qui permettent de mieux comprendre les différences entre les groupes et d'orienter les programmes et les services afin de répondre aux besoins particuliers et variés des populations sud-asiatiques au Canada.

Les populations sud-asiatiques³ font partie du paysage multiculturel du Canada depuis plus de 150 ans. Aujourd'hui, ce groupe de population au Canada est plus diversifié qu'auparavant et continue de croître. En 2021, plus de 2,57 millions de personnes ont déclaré être sud-asiatiques lors du recensement, ce qui en fait le plus grand groupe racisé au Canada. Depuis le Recensement de 1996, la taille de la population sud-asiatique a presque quadruplé, et sa part de l'ensemble de la population canadienne a augmenté, passant de 2,4 % en 1996 à 7,1 % en 2021.

En 2021, près de 3 personnes sud-asiatiques sur 10 sont nées au Canada⁴, principalement des personnes de deuxième génération (celles nées au Canada, mais dont au moins un parent est né à l'extérieur du Canada), et une proportion plus faible de ces personnes faisaient partie de la troisième génération ou plus (celles dont les deux parents sont nés au Canada). Bien que ces générations aient le Canada comme pays de naissance, les lieux de naissance de leurs parents montrent une grande diversité. Le plus grand groupe est constitué des enfants d'immigrants sud-asiatiques nés en Inde, suivi de ceux dont les parents sont nés au Pakistan et au Sri Lanka.

1. Le présent rapport analytique a été financé par le ministère du Patrimoine canadien, gouvernement du Canada.

2. Le terme « Sud-Asiatique » apparaît dans le questionnaire du recensement pour la question sur le groupe de population en tant que catégorie de réponse à cocher. Les catégories de réponse à cocher inscrites à cette question sur le groupe de population, sauf la catégorie « Blanc », correspondent aux groupes de minorités visibles reconnus dans les *Documents techniques de référence sur l'équité en matière d'emploi*, publiés par Emploi et Immigration Canada en 1987. Les groupes identifiés dans ces documents sont les suivants : Sud-Asiatique, Chinois, Noir, Philippin, Latino-Américain, Arabe, Asiatique du Sud-Est, Asiatique occidental, Japonais, Coréen et d'autres groupes, tels que les insulaires du Pacifique.

3. Dans le présent portrait, les termes « personnes sud-asiatiques », « population sud-asiatique » et « populations sud-asiatiques » sont utilisés de façon interchangeable. Dans la présente publication, la marque du pluriel est souvent utilisée pour le groupe de population sud-asiatique (par exemple les populations sud-asiatiques) en reconnaissance de la pluralité des origines ethniques, des nationalités et des groupes géographiques, laquelle est englobée dans le groupe de population sud-asiatique.

4. Dans le présent portrait, le terme « nées au Canada » désigne les personnes nées au Canada, indépendamment de leur statut d'immigrant. Certains non-immigrants sont nés à l'extérieur du Canada (par exemple les enfants de citoyens canadiens qui vivaient à l'étranger ou qui voyageaient lorsque leur enfant est né), et un petit nombre d'immigrants sont nés au Canada (par exemple les enfants des membres du personnel diplomatique étranger).

Par ailleurs, une proportion élevée de l'ensemble de la population sud-asiatique est née à l'extérieur du Canada, principalement en Asie du Sud, dans des pays comme l'Inde, le Pakistan, le Sri Lanka et le Bangladesh. Des groupes plus petits, mais importants, ont des racines en Afrique (notamment en Tanzanie, au Kenya et en Ouganda); en Europe (principalement au Royaume-Uni); en Océanie (presque entièrement aux Fidji); dans les Caraïbes, ainsi qu'en Amérique centrale et en Amérique du Sud (principalement au Guyana et à Trinité-et-Tobago); et dans d'autres régions de l'Asie (à l'extérieur de l'Asie du Sud, comme les Émirats arabes unis, l'Arabie saoudite et l'Afghanistan). Chacun de ces trois grands groupes (les personnes nées en Asie du Sud, les personnes nées dans des régions à l'extérieur de l'Asie du Sud et les personnes nées au Canada) est analysé en détail dans le présent portrait.

Celui-ci est structuré de la façon suivante : il commence par un bref historique des populations sud-asiatiques au Canada, suivi de deux encadrés — l'un définissant la population d'intérêt et l'autre décrivant la désagrégation selon le lieu de naissance et le lieu de naissance des parents. Pour les personnes sud-asiatiques nées en Asie du Sud, certains lieux de naissance sont mis en évidence dans l'analyse. Les personnes nées à l'extérieur de l'Asie du Sud sont regroupées selon des régions géographiques plus vastes. Pour ce qui est des personnes sud-asiatiques nées au Canada, on examine le lieu de naissance des parents. Puis, un sommaire des principales conclusions est fourni, suivi d'une analyse détaillée des caractéristiques démographiques et socioéconomiques des populations sud-asiatiques au Canada.

Présence sud-asiatique au Canada : un bref historique

Dans cet encadré, le terme « sud-asiatique » est utilisé de façon générale, selon la source historique, et ne reflète pas nécessairement la manière dont les personnes se sont identifiées ou ont été enregistrées dans les recensements actuels ou passés ni dans d'autres documents historiques concernant ces populations.

La présence des populations sud-asiatiques au Canada témoigne d'une longue histoire de croissance et de changement, passant d'une population relativement petite à une population grande et diversifiée. Les communautés sud-asiatiques d'aujourd'hui rendent compte de la diversité culturelle de l'Asie du Sud et d'autres régions du monde, influencées par des voies d'immigration distinctes au fil du temps vers le Canada ([Gouvernement du Canada, 2025](#)).

Si l'on regarde les dossiers du recensement, les personnes sud-asiatiques ont commencé à avoir une présence au Canada lors du Recensement de 1871, dans le cadre duquel on a enregistré 11 personnes catégorisées comme « hindoues »; il y en avait 8 en Ontario et 3 en Nouvelle-Écosse ([Statistique Canada, 1873](#)). En supposant que ces personnes aient des liens avec le sous-continent indien, cela pourrait représenter la présence la plus ancienne enregistrée de personnes sud-asiatiques au Canada.

De 1905 à 1908, environ 5 000 personnes sud-asiatiques sont venues au Canada, surtout des hommes sikhs du Pendjab. Ces personnes vivaient principalement en Colombie-Britannique, attirées par les occasions économiques et d'emploi dans la construction ferroviaire ainsi que dans les industries de l'exploitation forestière et du bois, et plus tard dans l'agriculture. Elles ont établi des communautés dans des régions proches de ces industries ([Gouvernement du Canada, 2025](#); [Tran, Kaddatz et Allard, 2005](#); [Cook et Mawani, 2017](#)).

Alors que ces personnes s'établissaient au Canada, des organisations ayant pour but de soutenir leur patrimoine culturel et religieux ont été créées. Un exemple est l'établissement officiel, en 1906, de la Khalsa Diwan Society à Vancouver, considérée comme la plus ancienne société de gurdwaras sikhs au Canada ([Institut d'études sud-asiatiques, Université de la vallée du Fraser, s. d.](#), en anglais seulement).

En 1908, le Canada a adopté le « règlement sur le voyage continu », un amendement à la *Loi sur l'immigration*, obligeant les immigrants potentiels à voyager sans interruption, par passage sans escale, depuis leur pays d'origine. Ce règlement a créé un obstacle important pour les immigrants en provenance d'Asie du Sud, car les voyages effectués par les compagnies maritimes de cette région comprenaient des escales, limitant ainsi l'immigration sud-asiatique au Canada pendant de nombreuses années ([Gouvernement du Canada, 2025](#); [Cook et Mawani, 2017](#)). Ce règlement est resté en vigueur jusqu'en 1947.

En 1914, le Komagata Maru a navigué de Hong Kong vers Shanghai et le Japon, pour finalement arriver à Vancouver. Ses passagers, principalement des sikhs du Pendjab et des sujets britanniques, se sont vu refuser l'entrée au Canada, parce qu'ils ne venaient pas directement de leur pays de naissance ou de citoyenneté, conformément au règlement sur le voyage continu. Le navire n'a pas été autorisé à accoster, et les passagers ont dû rester à bord pendant deux mois. Le navire est finalement retourné en Inde, où 19 passagers sont morts lors d'un affrontement ultérieur avec des soldats britanniques (Gouvernement du Canada, 2025). En 2016, le gouvernement du Canada s'est adressé à la Chambre des communes pour présenter des excuses officielles aux victimes de l'incident du Komagata Maru et à leurs proches (Gouvernement du Canada, 2025; [Gouvernement du Canada, 2016](#)).

Selon les dossiers du recensement, la population canadienne née en Inde et au Pakistan a diminué, passant de 4 491 personnes en 1911 à 3 848 en 1921 ([Statistique Canada, 1963](#)). Parallèlement, le nombre de personnes enregistrées comme « sikhs et hindous » a également diminué, passant d'environ 1 758 personnes à 849 au cours de la même période ([Statistique Canada, 1924](#)). Ces diminutions représentent en partie les effets du règlement sur le voyage continu.

Les restrictions fondées sur la race et la nationalité ont été progressivement supprimées des règlements canadiens sur l'immigration au cours des années 1950 et 1960, ouvrant ainsi la voie à une hausse de l'immigration sud-asiatique (Gouvernement du Canada, 2025). Plus précisément, les années 1960 et 1970 ont marqué un tournant, alors que les politiques d'immigration du Canada ont cessé de privilégier la race ou le pays d'origine pour plutôt axer la sélection des immigrants sur les compétences, le niveau de scolarité et la maîtrise des langues (Gouvernement du Canada, 2025; Tran, Kaddatz et Allard, 2005; Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, 2016). Au cours de cette période, la taille et la diversité des communautés sud-asiatiques au Canada se sont élargies alors que l'immigration en provenance de l'Inde, du Pakistan et d'autres pays augmentait (Gouvernement du Canada, 2025; Cook et Mawani, 2017).

Au fil du temps, la communauté a évolué pour devenir dynamique et diversifiée, façonnée par la migration non seulement de l'Asie du Sud, mais aussi de régions telles que les Fidji, les Caraïbes, l'Afrique de l'Est et l'Europe (Cook et Mawani, 2017; Tran, Kaddatz et Allard, 2005). À partir des années 1800, des personnes sud-asiatiques ont été amenées dans des régions comme les Caraïbes, les Fidji et l'Afrique du Sud en tant que main-d'œuvre engagée à long terme, et bon nombre d'entre elles y sont restées après l'échéance de leur contrat (Tran, Kaddatz et Allard, 2005). Les données du Recensement de 1996 indiquent que l'immigration des personnes sud-asiatiques en provenance des Caraïbes, d'Afrique et de l'Océanie vers le Canada remonte principalement aux années 1960 et à celles qui ont suivi. En 2021, près de 40 % des immigrants sud-asiatiques qui ont immigré au Canada avant 1980 sont nés à l'extérieur de l'Asie du Sud ([Statistique Canada, 2024b](#)).

Plus récemment, la population sud-asiatique au Canada a augmenté, passant d'un peu plus de 220 000 personnes en 1981 à plus de 915 000 en 2001, et ensuite à plus de 2,5 millions de personnes en 2021, principalement en raison de la hausse de l'immigration.

Ces immigrants ont apporté leurs traditions culturelles uniques, leurs langues et leurs pratiques religieuses, qui, tout comme leurs enfants et les générations suivantes nées au Canada, continuent de façonner et d'enrichir le tissu de la société canadienne.

Population d'intérêt

Dans le présent portrait, les populations sud-asiatiques ont été définies à l'aide de la question sur le groupe de population dans le questionnaire détaillé du Recensement de la population. Depuis le Recensement de 1996, la catégorie « Sud-Asiatique » fait partie des groupes de population énumérés dans le questionnaire du recensement, conformément à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* et à ses règlements. Les répondants peuvent indiquer un ou plusieurs groupes de population ou fournir des réponses écrites. Selon la norme en vigueur, cette approche considère comme faisant partie de la population sud-asiatique les personnes déclarant être « sud-asiatiques » ou « sud-asiatiques » et « blanches »⁵.

Des renseignements sur les populations qui ont déclaré être sud-asiatiques en plus d'appartenir à un ou plusieurs autres groupes racisés sont fournis dans un encadré. Ces populations sont exclues de l'analyse principale, car la population totale déclarant être sud-asiatique en plus d'appartenir à un autre groupe racisé ne peut pas être identifiée de façon comparable d'un cycle de recensement à l'autre. Cette approche est conforme à la méthodologie utilisée dans le reste de la série de portraits. En 2021, environ 83 300 personnes sud-asiatiques ont déclaré être sud-asiatiques et appartenir à un autre groupe racisé, ce qui représente 3 % de l'ensemble de la population sud-asiatique au Canada.

Figure 1
Question 25, 2021 questionnaire 2A-L du Recensement de la population de 2021

Cette question permet de recueillir des données conformément à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, sa réglementation et ses directives, pour appuyer les programmes qui donnent à chacun une chance égale de participer à la vie sociale, culturelle et économique du Canada.

25 Cette personne est-elle un :

Cochez « X » plus d'un cercle ou précisez, s'il y a lieu.

- ☐ Blanc
- ☐ Sud-Asiatique (p. ex. Indien de l'Inde, Pakistanais, Sri-Lankais)
- ☐ Chinois
- ☐ Noir
- ☐ Philippin
- ☐ Arabe
- ☐ Latino-Américain
- ☐ Asiatique du Sud-Est (p. ex. Vietnamien, Cambodgien, Laotien, Thaïlandais)
- ☐ Asiatique occidental (p. ex. Iranien, Afghan)
- ☐ Coréen
- ☐ Japonais

Autre groupe — précisez :

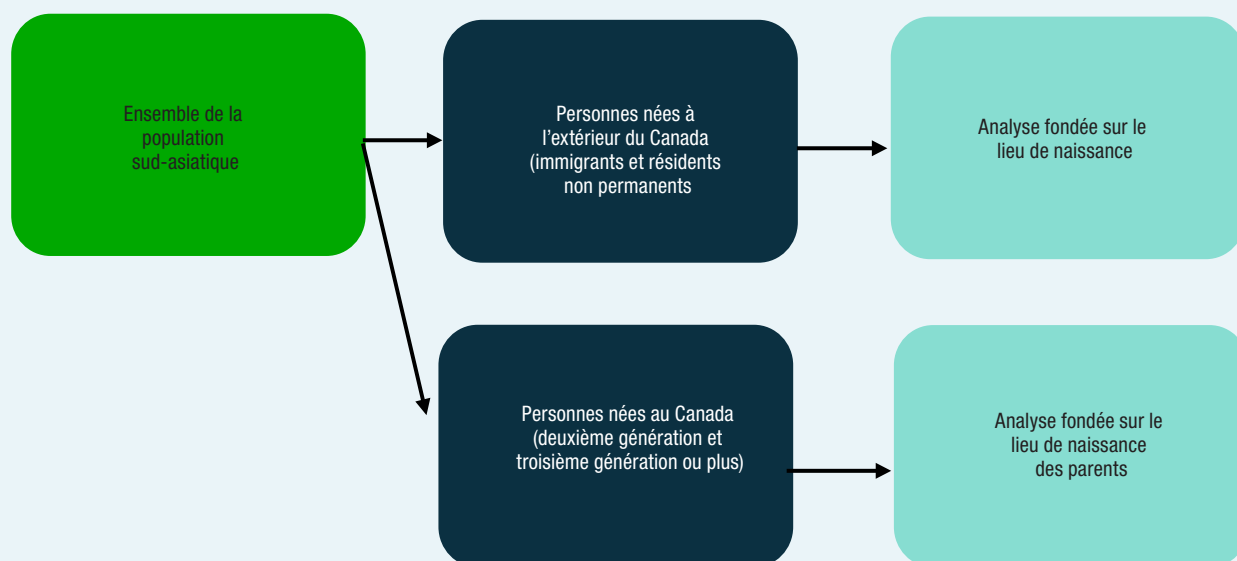
Source : Statistique Canada, questionnaire 2A-L du Recensement de la population de 2021.

Analyse des populations sud-asiatiques au Canada selon le lieu de naissance et le lieu de naissance des parents

L'analyse catégorise les personnes déclarant être d'origine sud-asiatique dans le recensement en groupes distincts selon le lieu de naissance (figure 1). Dans le Recensement de 2021, le « lieu de naissance » est défini selon la variante de la Classification type des pays et des zones d'intérêt de 2019, Pays et zones d'intérêt pour les statistiques sociales ([Statistique Canada, 2020b](#)). La première grande catégorie compte les personnes nées à l'extérieur du Canada, divisée en deux groupes clés, soit les personnes sud-asiatiques nées en Asie du Sud — plus précisément en Inde, au Pakistan, au Bangladesh, au Sri Lanka, au Népal, au Bhoutan et aux Maldives — et les personnes sud-asiatiques nées à l'extérieur de l'Asie du Sud dans des régions telles que les États-Unis d'Amérique; les Caraïbes, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud; l'Afrique; l'Europe; l'Océanie; et d'autres régions d'Asie (à l'extérieur de l'Asie du Sud).

La deuxième grande catégorie englobe les personnes sud-asiatiques nées au Canada. Pour ce groupe, une analyse désagrégée est présentée en fonction du lieu de naissance de leurs parents, en examinant le statut de génération (par exemple deuxième génération, troisième génération ou plus).

5. Pour obtenir plus de renseignements sur le groupe de population et sa dérivation, veuillez consulter le *Guide de référence sur les minorités visibles et le groupe de population, Recensement de la population, 2021* (Statistique Canada, 2022d).

Figure 2
Répartition de la population sud-asiatique selon le lieu de naissance et le lieu de naissance des parents


Source : Schéma créé par les auteurs.

Sommaire

- Dans le cadre du Recensement de 2021, plus de 2,57 millions de personnes au Canada ont déclaré être d'origine sud-asiatique, ce qui représente presque quatre fois plus de personnes qu'en 1996.
- Les personnes sud-asiatiques représentaient 7,1 % de l'ensemble de la population canadienne et constituaient le plus grand groupe racisé en 2021. Selon les plus récentes projections démographiques disponibles, les populations sud-asiatiques pourraient compter de 4,7 millions à 6,5 millions de personnes d'ici 2041, ce qui représenterait de 11,0 % à 12,5 % de la population au Canada.
- Dans le cadre du Recensement de 2021, les populations sud-asiatiques au Canada ont déclaré de nombreux lieux de naissance, soit plus de 110. Près de 6 personnes sud-asiatiques sur 10 (63 %) sont nées en Asie du Sud, dont 44 % en Inde, 9 % au Pakistan, 5 % au Sri Lanka et 3 % au Bangladesh. De plus petites proportions sont nées au Népal, au Bhoutan et aux Maldives.
- En 2021, près de 3 personnes sud-asiatiques sur 10 (29 %) sont nées au Canada. Bien que leurs parents soient nés dans divers lieux, pour les plus grands groupes, les deux parents étaient nés en Asie du Sud, plus précisément en Inde (44 %), au Pakistan (12 %), au Sri Lanka (10 %) ou au Bangladesh (3 %).
- Près de 1 personne sud-asiatique sur 10 (9 %) est née dans des régions autres que l'Asie du Sud ou le Canada. Leurs lieux de naissance comprenaient des pays tels que les Émirats arabes unis, l'Arabie saoudite et l'Afghanistan en Asie; la Tanzanie, le Kenya et l'Ouganda en Afrique de l'Est; le Guyana et Trinité-et-Tobago dans les Caraïbes et en Amérique centrale et en Amérique du Sud; le Royaume-Uni en Europe; et les Fidji en Océanie.
- En 2021, les populations sud-asiatiques au Canada ont déclaré plus de 145 origines ethniques ou culturelles différentes, que ce soit comme seules origines ou en combinaison avec d'autres. Bien que certaines personnes sud-asiatiques aient déclaré des origines ethniques ou culturelles distinctes des identités nationales, la majorité d'entre elles ont mentionné des origines étroitement associées à leur lieu de naissance.

- Parmi les immigrants sud-asiatiques, la plupart de ceux nés en Inde, au Pakistan et au Bangladesh (environ 75 %) ont immigré au Canada dans les années 2000 ou plus tard, tandis que la majorité (environ 75 %) de ceux nés en Afrique, dans les Caraïbes, en Amérique centrale, en Amérique du Sud et en Océanie ont immigré durant les années 1990 ou avant. Les immigrants sud-asiatiques nés au Sri Lanka et en Europe étaient presque également répartis en ce qui concerne l'immigration au Canada, 51 % ayant immigré au Canada dans les années 1990 ou avant, et 49 %, dans les années 2000 ou après.
- Selon les données du Recensement de 2021, 54 % des immigrants sud-asiatiques ayant immigré au Canada depuis 1980 étaient des immigrants économiques, tandis que 36 % étaient parrainés par des membres de la famille et 9 % étaient des réfugiés.
- Les personnes sud-asiatiques ont généralement immigré au Canada au milieu ou à la fin de la vingtaine, alors que les immigrants en provenance des États-Unis d'Amérique, d'Europe et d'autres régions d'Asie (à l'extérieur de l'Asie du Sud) ont souvent immigré à un jeune âge, généralement à 18 ans ou moins.
- Dans l'ensemble, l'âge médian de la population sud-asiatique totale était de 32 ans en 2021, soit neuf ans de moins que la population canadienne totale, dont l'âge médian s'élevait à 41 ans. Certaines personnes sud-asiatiques étaient relativement plus âgées (avec un âge médian de 49 ans ou plus), dont celles nées au Sri Lanka, en Océanie, en Afrique, dans les Caraïbes et en Amérique centrale et en Amérique du Sud. Les personnes nées au Canada et aux États-Unis d'Amérique avaient les âges médians les plus jeunes (14 ans pour les deux pays).
- En 2021, on comptait 411 455 jeunes sud-asiatiques de 15 à 24 ans en 2021, ce qui représente 16 % de l'ensemble de la population sud-asiatique et près de 10 % de tous les jeunes canadiens. Plus de la moitié des jeunes sud-asiatiques (58 %) sont nés à l'extérieur du Canada (principalement en Asie du Sud), tandis que 4 jeunes sur 10 (42 %) sont nés au Canada.
- Les langues maternelles des populations sud-asiatiques au Canada comprenaient notamment l'anglais (36 %), le pendjabi (29 %), l'ourdou (11 %), l'hindi (8 %), le tamoul (7 %), le gujarati (6 %) et le bengali (4 %).
- En 2021, la population sud-asiatique au Canada comptait plusieurs religions. Le sikhisme (30 %), l'hindouisme (30 %) et l'islam (23 %) étaient les appartenances religieuses les plus couramment déclarées. Le sikhisme était la religion la plus souvent déclarée parmi les personnes nées en Inde (45 %), tandis que l'hindouisme était la religion la plus souvent déclarée par celles nées au Sri Lanka (61 %), au Népal (79 %) et au Bhoutan (56 %). L'islam était la principale religion déclarée par les personnes nées au Pakistan (92 %) et au Bangladesh (84 %).
- La taille moyenne des ménages dans la population sud-asiatique était de 4,3 personnes, les variations allant de 3,1 à 4,9 personnes lors de la désagrégation selon le lieu de naissance. À titre de comparaison, la taille moyenne des ménages était de 3,0 personnes pour l'ensemble de la population canadienne.
- En 2021, plus de la moitié (58 %) de la population sud-asiatique au Canada âgée de 25 à 54 ans était titulaire d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur, en hausse par rapport à 39 % en 2006.
- Parmi les personnes nées en Asie du Sud, environ les deux tiers des personnes sud-asiatiques nées au Bangladesh (66 %), en Inde (63 %) ou au Pakistan (61 %) étaient titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur en 2021. Des proportions plus faibles ont été observées chez celles nées au Sri Lanka (29 %) et au Bhoutan (8 %), alors que chez les personnes sud-asiatiques nées au Canada, cette proportion était de 56 %.
- Selon les données du Recensement de 2021, le taux d'emploi des personnes sud-asiatiques âgées de 25 à 54 ans s'établissait à 77 %, soit quatre points de pourcentage de moins que celui de la population non racisée et non autochtone (81 %). Les femmes sud-asiatiques nées au Pakistan (47 %) et au Bangladesh (55 %) étaient moins susceptibles que celles des autres populations sud-asiatiques d'occuper un emploi.
- Chez les 25 à 54 ans, les personnes sud-asiatiques étaient aussi susceptibles que l'ensemble de la population de travailler dans les secteurs de la santé, de la gestion des affaires et de la finance, mais elles étaient plus enclines à occuper des emplois de professionnel en informatique, chauffeur, vendeur, caissier, travailleur de soutien des aliments et représentant au service à la clientèle.
- Le profil professionnel des personnes sud-asiatiques variait selon le lieu de naissance et le genre. Par exemple, 14 % des hommes sud-asiatiques de 25 à 54 ans travaillaient comme conducteurs de camions ou d'autobus, chauffeurs de taxi et chauffeurs-livreurs, comparativement à 5 % de l'ensemble des hommes au Canada de ce groupe d'âge, alors que les hommes nés en Inde (18 %) et au Pakistan (15 %) affichaient les proportions les plus élevées.

- Parmi les femmes sud-asiatiques de 25 à 54 ans, 14 % d'entre elles travaillaient comme vendeuses, caissières, travailleuses de soutien des aliments et représentantes au service à la clientèle, comparativement à 10 % de l'ensemble des femmes au Canada; près du quart (24 %) des femmes bangladaises occupaient ces emplois.
- En 2021, 29 % des personnes sud-asiatiques de 25 à 54 ans titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur occupaient une profession exigeant habituellement seulement un diplôme d'études secondaires ou moins, par rapport à 12 % de la population non racisée et non autochtone.
- Selon les données du Recensement de 2021 et la mesure fondée sur un panier de consommation, les personnes sud-asiatiques de 25 à 54 ans étaient plus susceptibles de vivre dans la pauvreté (10 %) que la population non racisée et non autochtone (6 %); les personnes nées au Bangladesh (13 %) et au Bhoutan (13 %) affichaient des taux de pauvreté plus élevés.

Profil démographique

Taille et croissance de la population

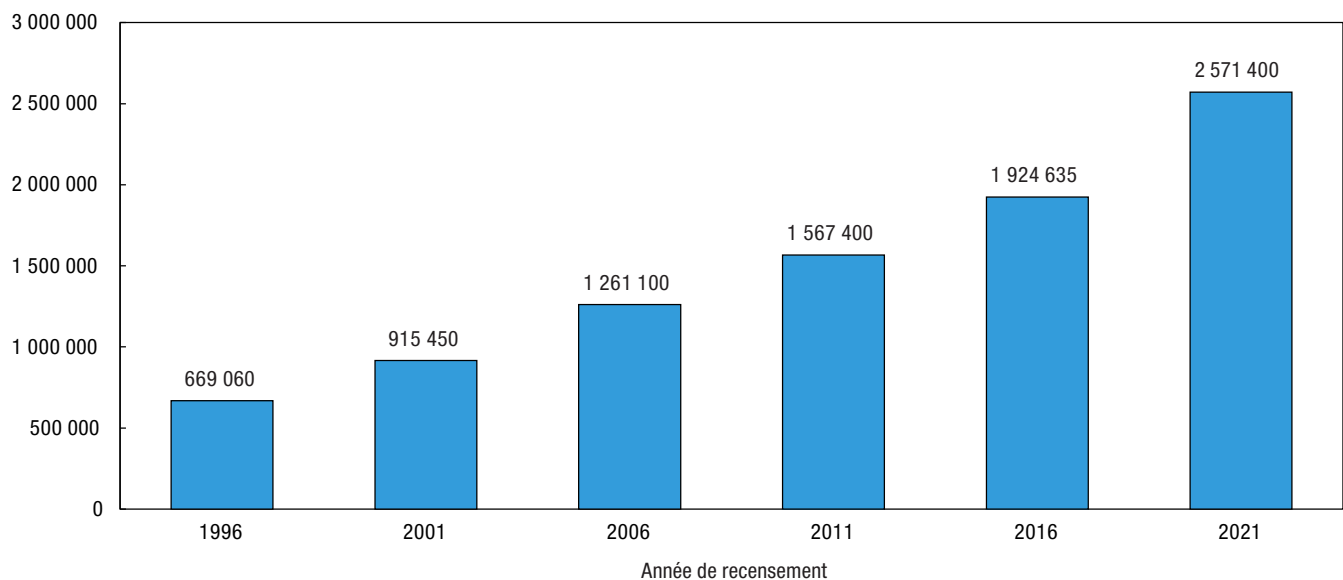
La taille de la population sud-asiatique a presque quadruplé depuis le Recensement de 1996

En 2021, la population sud-asiatique au Canada a atteint 2,57 millions de personnes, ce qui signifie que la taille de celle-ci a presque quadruplé depuis 1996 (graphique 1). La croissance de la population sud-asiatique a été constante au cours de ces 25 années. De plus fortes périodes de croissance ont eu lieu de 2001 à 2006, avec une augmentation de plus de 345 000 personnes, et de 2016 à 2021, avec une hausse de plus de 646 000 personnes.

Graphique 1

Taille de la population sud-asiatique, Canada, 1996 à 2021

taille de la population



Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 1996 à 2021; Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

Selon les données du Recensement de 2021, les populations sud-asiatiques constituaient le plus grand groupe racisé, représentant 7,1 % de l'ensemble de la population canadienne en 2021, en hausse par rapport à 2,4 % en 1996. Durant la même période, la part de la population sud-asiatique dans la population racisée et non autochtone a augmenté, passant de 21 % à 27 %.

Si l'on regarde vers l'avenir, selon les dernières projections démographiques disponibles selon le groupe racisé et fondées sur les scénarios de faible et de forte croissance, on s'attend à ce que la population sud-asiatique compte de 4,7 millions à 6,5 millions de personnes d'ici 2041, ce qui représente 11,0 % à 12,5 % de la population totale. Selon ces projections, la population sud-asiatique continuerait d'être le plus grand groupe racisé au Canada ([Statistique Canada, 2022a](#)).

Lieu de naissance

En 2021, les populations sud-asiatiques au Canada ont déclaré 111 lieux de naissance, les personnes nées en Inde constituant le plus grand groupe

Le lieu de naissance désigne l'endroit où une personne est née. Dans le cadre du Recensement de la population de 2021, l'emplacement géographique du lieu de naissance est fondé sur la variante de la Classification type des pays et des zones d'intérêt de 2019, Pays et zones d'intérêt pour les statistiques sociales (Statistique Canada, 2020b).

L'examen des lieux de naissance des personnes sud-asiatiques offre une perspective sur leurs tendances migratoires et générationnelles. En 2021, les personnes sud-asiatiques au Canada ont déclaré 111 lieux de naissance. Il s'agit d'une augmentation notable par rapport à 2001, alors que la population — qui comptait environ 1 million de personnes à l'époque — avait déclaré 86 lieux de naissance⁶.

La population sud-asiatique était composée de groupes diversifiés, chacun venant de différentes régions et différents pays (tableau 1). Selon les données du Recensement de 2021, près de 3 personnes sud-asiatiques sur 10 (29 %) sont nées au Canada. Cependant, la majorité d'entre elles (63 %) sont nées en Asie du Sud : 44 % en Inde, 9 % au Pakistan, 5 % au Sri Lanka, 3 % au Bangladesh, 1 % au Népal, et 0,2 % au Bhoutan et aux Maldives (combinés).

Une proportion plus petite mais considérable (9 %) de personnes sud-asiatiques sont nées à l'extérieur du Canada, ailleurs qu'en Asie du Sud. La diversité en matière de lieux de naissance est particulièrement prononcée au sein de ce groupe. Parmi ces personnes, 26 % sont nées dans d'autres régions d'Asie, notamment aux Émirats arabes unis, en Arabie saoudite et en Afghanistan. Ensemble, ces trois pays représentaient 50 % de la population sud-asiatique née en Asie, ailleurs qu'en Asie du Sud.

De plus, 25 % de la population sud-asiatique née à l'extérieur du Canada ailleurs qu'en Asie du Sud est née en Afrique — principalement dans des pays d'Afrique de l'Est comme la Tanzanie, le Kenya et l'Ouganda. Ensemble, ces trois pays représentaient 70 % des lieux de naissance des personnes sud-asiatiques nées en Afrique en 2021.

En outre, 19 % des populations sud-asiatiques nées à l'extérieur du Canada ailleurs qu'en Asie du Sud ont déclaré des lieux de naissance dans les Caraïbes ainsi qu'en Amérique centrale et en Amérique du Sud. Parmi ceux-ci, le Guyana et Trinité-et-Tobago étaient les lieux de naissance les plus courants, représentant ensemble une proportion de 95 % des personnes venant de ces régions. Les immigrants sud-asiatiques guyanais formaient la population sud-asiatique la plus nombreuse au Canada qui était née à l'extérieur de l'Asie du Sud, sa population se chiffrant à 26 770 personnes.

Par ailleurs, 13 % des populations sud-asiatiques nées à l'extérieur du Canada et ailleurs qu'en Asie du Sud sont nées en Europe, 71 % d'entre elles ayant déclaré le Royaume-Uni comme lieu de naissance. De plus, 9 % des personnes sud-asiatiques nées à l'extérieur du Canada et de l'Asie du Sud sont nées en Océanie, dont 91 % ont indiqué avoir les Fidji pour lieu de naissance. Enfin, 9 % des populations sud-asiatiques nées à l'extérieur du Canada et ailleurs qu'en Asie du Sud sont nées aux États-Unis d'Amérique.

6. Le nombre de lieux de naissance déclarés pour 2001 et 2021 est fondé sur un seuil minimum de 40 répondants. Les lieux de naissance comptant moins de 40 répondants ont été exclus.

Tableau 1
Personnes sud-asiatiques selon le lieu de naissance, Canada, 2021

Lieu de naissance	Nombre
Tous les lieux de naissance	2 571 400
Canada	737 760
Asie du Sud	1 614 540
Inde	1 139 065
Pakistan	235 420
Sri Lanka	139 130
Bangladesh	77 325
Népal	19 715
Bhoutan	3 840
Maldives	45
Autres régions	219 100
Autres régions d'Asie	56 900
Émirats arabes unis	14 605
Arabie saoudite	9 255
Afghanistan	4 665
Afrique	54 705
Tanzanie	15 700
Kenya	15 190
Ouganda	7 620
Caraïbes, Amérique centrale et Amérique du Sud	41 215
Guyana	26 770
Trinité-et-Tobago	12 510
Europe	28 130
Royaume-Uni	19 930
Océanie	19 180
Fidji	17 535
États-Unis d'Amérique	18 975

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Origine ethnique ou culturelle

Les populations sud-asiatiques au Canada ont déclaré plus de 145 origines ethniques ou culturelles différentes lors du Recensement de 2021

L'origine ethnique ou culturelle désigne les origines ethniques ou culturelles des ancêtres d'une personne. Ces ancêtres peuvent avoir des origines qui réfèrent à différents pays ou d'autres origines qui peuvent ne pas référer à un pays.

Dans le cadre du Recensement de 2021, les populations sud-asiatiques au Canada ont déclaré plus de 145 origines ethniques ou culturelles différentes, que ce soit comme seule origine ou en combinaison avec d'autres origines. Chez les populations sud-asiatiques, les origines ethniques ou culturelles déclarées étaient le plus souvent directement associées à leur lieu de naissance, mais reflétaient parfois d'autres groupes ethniques ou culturels associés à leur lieu de naissance.

Les origines ethniques ou culturelles les plus souvent déclarées par les personnes sud-asiatiques nées en Inde étaient indienne (66 %) et pendjabie (15 %), que ce soit comme seule origine ou en combinaison avec d'autres origines. L'origine ethnique ou culturelle la plus fréquemment déclarée par les personnes sud-asiatiques nées au Pakistan était pakistanaise (74 %). Parmi les personnes nées au Sri Lanka, les origines les plus souvent déclarées étaient sri-lankaise (57 %) et tamoule (37 %). Les personnes sud-asiatiques nées au Bangladesh ont principalement déclaré une origine bangladaise (67 %) ou bengalie (19 %).

Un peu plus de la moitié (51 %) des personnes sud-asiatiques nées dans des endroits à l'extérieur du Canada et ailleurs qu'en Asie du Sud ont déclaré une origine indienne comme seule origine ou en combinaison avec d'autres origines. Certaines origines étaient spécifiques à certaines régions. Par exemple, 20 % des personnes sud-asiatiques nées dans les Caraïbes, en Amérique centrale et en Amérique du Sud ont déclaré des origines guyanaïses; 22 % de celles nées en Afrique ont déclaré diverses origines d'Afrique australe et orientale (comme une origine mauricienne ou une origine kényane); et 12 % de celles nées en Europe ont déclaré diverses origines des îles britanniques (comme britannique ou anglaise). Parmi les personnes sud-asiatiques nées en Océanie, 41 % ont déclaré une origine fidjienne ou une origine indo-fidjienne.

Les principales origines ethniques et culturelles des personnes sud-asiatiques nées au Canada variaient selon le lieu de naissance de leurs parents. Les principales origines parmi celles dont les deux parents sont nés en Inde étaient indienne (59 %) et pendjabie (20 %). Parmi celles dont les deux parents sont nés au Pakistan, l'origine principale était pakistanaise (74 %). Enfin, parmi celles dont les parents sont tous deux nés au Sri Lanka, les principales origines étaient sri-lankaise (51 %) et tamoule (41 %).

Au sein de l'ensemble de la population sud-asiatique, la majorité des personnes (82 %) ont déclaré une seule origine ethnique ou culturelle⁷ lors du Recensement de 2021, tandis que 18 % ont indiqué des origines ethniques multiples⁸. Il était plus courant de déclarer des origines ethniques multiples chez les personnes sud-asiatiques nées en Europe (28 %), au Canada (25 %), en Afrique (24 %) et aux États-Unis d'Amérique (23 %) que chez les personnes sud-asiatiques nées en Asie du Sud (14 %). La proportion de personnes ayant des origines ethniques multiples était particulièrement élevée chez les personnes sud-asiatiques nées au Canada dont les parents sont également nés au Canada (49 %) ou dont les parents sont nés à deux endroits différents (46 %). À titre de comparaison, 36 % de l'ensemble de la population canadienne a déclaré avoir des origines ethniques ou culturelles multiples.

Lieu de naissance des parents

Les personnes sud-asiatiques nées au Canada proviennent de divers horizons, 44 % d'entre elles ayant leurs deux parents nés en Inde

Le lieu de naissance du parent désigne l'emplacement géographique où le père, la mère ou le parent d'une personne est né. L'analyse du lieu de naissance des parents parmi les populations sud-asiatiques offre des renseignements plus complets sur les modèles de migration historique et les modèles générationnels.

Presque toutes les personnes sud-asiatiques nées en Asie du Sud ont des liens avec cette région, 99 % déclarant que leurs deux parents y sont également nés. Parmi les personnes sud-asiatiques nées dans les Caraïbes, en Amérique centrale et en Amérique du Sud, la majorité d'entre elles (95 %) ont déclaré que leurs deux parents sont nés dans ces régions. En ce qui concerne leurs origines ethniques ou culturelles, près de la moitié (46 %) de ces personnes ont déclaré des origines ethniques telles que guyanaise, trinitadienne et tobagonienne, indo-caribéenne, indo-guyanaise ou antillaise (soit seule, soit en combinaison avec d'autres origines).

Les personnes sud-asiatiques nées en Océanie présentaient des tendances similaires, la majorité d'entre elles (82 %) ayant également déclaré que leurs deux parents sont nés en Océanie; 40 % des personnes de ce groupe ont déclaré une origine ethnique fidjienne ou une origine indo-fidjienne (soit seule, soit en combinaison avec d'autres origines). Parallèlement, les personnes sud-asiatiques nées en Afrique ont montré des tendances distinctes selon le lieu de naissance des parents : un peu plus de la moitié (55 %) ont déclaré que leurs deux parents sont nés en Afrique, tandis que 27 % ont déclaré que leurs deux parents sont nés en Asie du Sud et 16 % ont déclaré qu'un parent est né en Afrique et l'autre en Asie du Sud. Parmi les personnes sud-asiatiques nées en Europe (71 %) et aux États-Unis d'Amérique (80 %), la majorité d'entre elles ont déclaré que leurs deux parents sont nés en Asie du Sud.

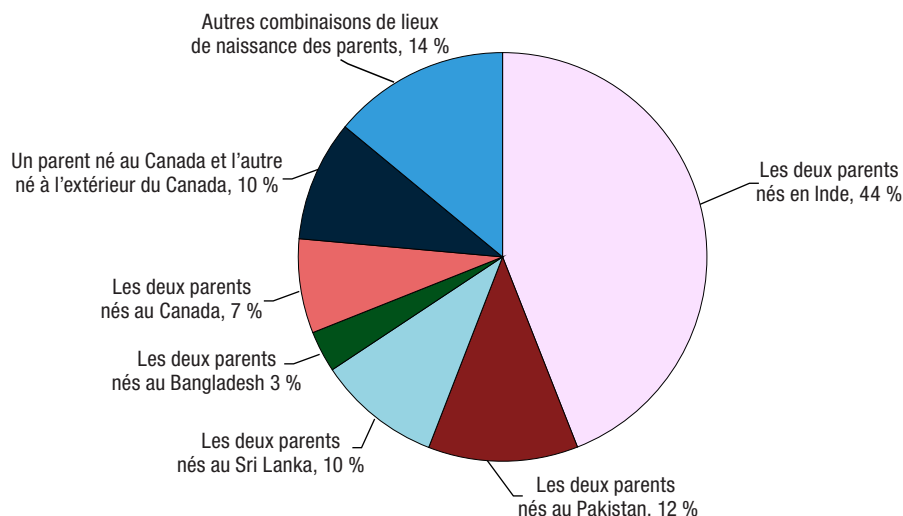
Au sein de la population sud-asiatique née au Canada (deuxième génération et troisième génération ou plus), le plus grand groupe était composé de personnes dont les deux parents sont nés en Inde (44 %), suivies de celles dont les deux parents sont nés au Pakistan (12 %), au Sri Lanka (10 %) et au Bangladesh (3 %) (graphique 2). De plus, 7 % appartenaient à la troisième génération ou plus, les deux parents étant nés au Canada. Pour le reste de la population (24 %), les lieux de naissance des parents étaient variés : 10 % ont déclaré qu'un parent est né au Canada et l'autre à l'extérieur du Canada, tandis que 5 % ont déclaré que leurs deux parents sont nés dans des régions telles que l'Océanie, les Caraïbes et l'Afrique (combinées). D'autres affichaient des combinaisons différentes, comme un parent né en Asie du Sud et l'autre ailleurs qu'en Asie du Sud.

7. Une réponse unique est fournie lorsqu'une personne déclare une seule origine ethnique ou culturelle.

8. Une réponse multiple est fournie lorsqu'une personne déclare deux origines ethniques ou culturelles ou plus.

Graphique 2

Lieu de naissance des parents des personnes sud-asiatiques nées au Canada, 2021



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Croissance de la population selon le lieu de naissance, 2001 à 2021

Parmi tous les lieux de naissance, les personnes sud-asiatiques nées au Népal ont affiché la plus forte croissance démographique de 2001 à 2021

Le taux d'accroissement démographique est la variation en pourcentage de la taille de la population au fil du temps. L'analyse de ces taux pour les populations sud-asiatiques reflète l'évolution des tendances migratoires, le flux d'immigrants, leur établissement et les changements démographiques qui ont façonné ces populations. Les taux sont également influencés en partie par les politiques d'immigration canadiennes et les événements survenus dans les pays d'origine.

La taille globale de la population sud-asiatique au Canada a augmenté de 181 % de 2001 à 2021. Cependant, le nombre de personnes nées dans les Caraïbes, en Amérique centrale et en Amérique du Sud (-8 %) ainsi qu'en Océanie (-10 %) a diminué au cours de cette période. Cette tendance pourrait rendre compte d'une baisse de l'immigration en provenance de ces régions et des changements démographiques plus larges au sein de ces populations, en partie attribuables au vieillissement et au déclin naturel de la population.

Bien qu'elles soient peu nombreuses, les personnes sud-asiatiques nées au Népal ont connu la plus forte croissance, avec une augmentation presque 23 fois supérieure (+2 166 %), suivies des personnes sud-asiatiques nées aux États-Unis d'Amérique (+466 %). Parallèlement, de 2001 à 2021, la taille de la population a presque quadruplé pour les personnes nées en Inde (+272 %) et au Bangladesh (+267 %), a triplé pour celles nées au Pakistan (+201 %), et a moins que doublé pour celles nées au Sri Lanka (+55 %). De plus, la taille de la population a plus que doublé pour les personnes sud-asiatiques nées au Canada (+180 %), a presque doublé pour les personnes sud-asiatiques nées en Europe (+99 %), a plus que doublé pour celles nées dans d'autres régions d'Asie à l'extérieur du sous-continent sud-asiatique (+154 %), et a légèrement augmenté pour celles nées en Afrique (+9 %).

Répartition selon le genre

En 2021, on comptait plus d'hommes que de femmes sud-asiatiques au Canada

Parmi les 2,57 millions de personnes sud-asiatiques au Canada en 2021, 51 % étaient des hommes et 49 % étaient des femmes. Les résidents non permanents sud-asiatiques, tels que mesurés dans le Recensement de la population, pourraient avoir contribué à cet écart entre les genres, représentant 11 % des populations sud-asiatiques en 2021. Dans ce groupe, 60 % étaient des hommes et 40 % étaient des femmes, tandis que les hommes et les femmes étaient répartis également parmi les résidents permanents sud-asiatiques.

Selon le Recensement de 2021, les résidents non permanents sont des personnes d'un autre pays (y compris les membres de leur famille qui les accompagnent) dont le lieu habituel de résidence est le Canada et qui détiennent un permis de travail ou d'études, ou qui ont demandé le statut de réfugié (les demandeurs d'asile, les personnes protégées et les groupes connexes).

Période d'immigration

Une plus grande proportion d'immigrants sud-asiatiques nés à l'extérieur de l'Asie du Sud sont arrivés dans les années 1990 ou avant, tandis que la majorité des personnes nées en Asie du Sud ont immigré plus récemment, à partir des années 2000

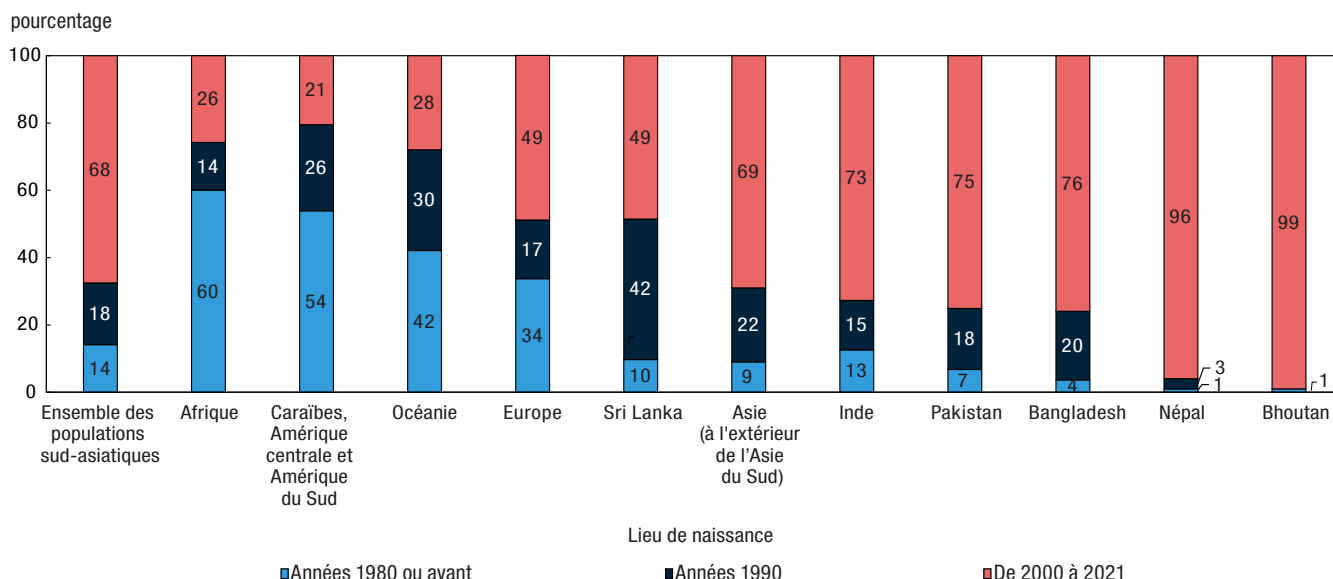
La période d'immigration désigne le moment où une personne a obtenu pour la première fois le statut d'immigrant reçu ou de résident permanent au Canada. Dans l'ensemble, parmi les immigrants sud-asiatiques vivant au Canada en 2021, le tiers (32 %) a immigré avant 2000, tandis que les 68 % restants sont arrivés en 2000 ou après. Des tendances distinctes peuvent être observées au sein des populations sud-asiatiques lorsqu'elles sont analysées en fonction du lieu de naissance (graphique 3).

Environ les trois quarts de certains immigrants sud-asiatiques appartenaient à des cohortes antérieures, arrivant au Canada principalement dans les années 1990 ou avant. Il s'agit de ceux nés en Afrique (74 %), dans les Caraïbes, en Amérique centrale et en Amérique du Sud (80 %) et en Océanie (72 %). Les immigrants sud-asiatiques nés au Sri Lanka et en Europe étaient presque également répartis en ce qui concerne la période d'immigration, 51 % arrivant dans les années 1990 ou avant et 49 % dans les années 2000 ou après. Chez les personnes sud-asiatiques nées en Inde, au Pakistan et au Bangladesh, environ 75 % ont immigré dans les années 2000 ou plus tard, comparativement à 95 % ou plus chez celles nées au Népal (96 %) et au Bhoutan (99 %).

Chez les personnes sud-asiatiques nées aux États-Unis d'Amérique, 88 % ont immigré de 2000 à 2021, tandis que 69 % de celles nées dans d'autres régions d'Asie (à l'extérieur de l'Asie du Sud) sont arrivées pendant la même période. Les résultats soulignent les différentes périodes d'immigration des populations sud-asiatiques au Canada en 2021.

Graphique 3

Période d'immigration des immigrants sud-asiatiques, selon certains lieux de naissance, Canada, 2021



Notes : Les données de 2021 ne comprennent que les cinq premiers mois de 2021. Les données excluent les résidents non permanents et les non-immigrants, pour lesquels le concept de période d'immigration ne s'applique pas.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Catégories d'admission des immigrants sud-asiatiques

Les populations sud-asiatiques nées en Afrique, en Europe et aux États-Unis d'Amérique étaient plus susceptibles d'être des immigrants économiques que celles nées ailleurs

Au Canada, les immigrants sont sélectionnés en fonction de trois grands objectifs : favoriser et promouvoir le développement économique, réunir les familles ainsi que respecter les obligations internationales du pays tout en poursuivant sa tradition humanitaire. Les changements apportés aux politiques et aux programmes d'immigration, de même que les événements mondiaux, ont joué un rôle clé dans la formation des tendances migratoires vers le Canada, y compris les tendances migratoires liées aux populations sud-asiatiques.

Selon le *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, la catégorie d'admission désigne le nom du programme d'immigration ou du groupe de programmes sous lequel un immigrant a obtenu pour la première fois le droit de vivre au Canada en permanence par les autorités de l'immigration. Cette classification permet de mieux comprendre les résultats socioéconomiques des immigrants. Dans le Recensement de la population de 2021, des données sur la catégorie d'admission sont disponibles pour les immigrants qui ont été admis au Canada du 1^{er} janvier 1980 au 11 mai 2021 ([Statistique Canada, 2021a](#)). Il existe trois catégories principales : les immigrants économiques, les immigrants parrainés par la famille et les réfugiés.⁹

Selon les données du Recensement de 2021, la majorité (54 %) des personnes sud-asiatiques qui ont immigré de 1980 à 2021¹⁰ étaient des immigrants économiques, tandis que 36 % étaient des immigrants parrainés par la famille et 9 % étaient des réfugiés (graphique 4).

9. Les immigrants économiques sont sélectionnés en fonction de leur niveau de scolarité et d'autres formes de capital humain, comme l'âge, la maîtrise des langues officielles, l'expérience de travail au Canada ou les facteurs de transférabilité des compétences ([Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, 2025](#)). Les immigrants parrainés par la famille, qui font partie de la catégorie de la famille ou des programmes de réunification familiale, obtiennent la résidence permanente par le parrainage de citoyens canadiens ou de résidents permanents, y compris des membres de la famille comme des conjoints, des partenaires, des parents ou des enfants. Selon le *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, les réfugiés comprennent les personnes qui craignent avec raison d'être persécutées pour des motifs liés à leur race, leur religion, leur nationalité, leur appartenance à un groupe social particulier ou leurs opinions politiques (réfugiés au sens de la Convention de Genève), ainsi que les personnes qui ont subi des conséquences graves et personnelles en raison d'une guerre civile, d'un conflit armé ou d'une violation massive des droits de la personne. Les réfugiés comprennent les réfugiés réinstallés et les personnes protégées qui ont obtenu le statut de résident permanent ([Statistique Canada, 2021a](#)).

10. Les données sur la catégorie d'admission ne sont pas disponibles dans le recensement pour les immigrants avant 1980.

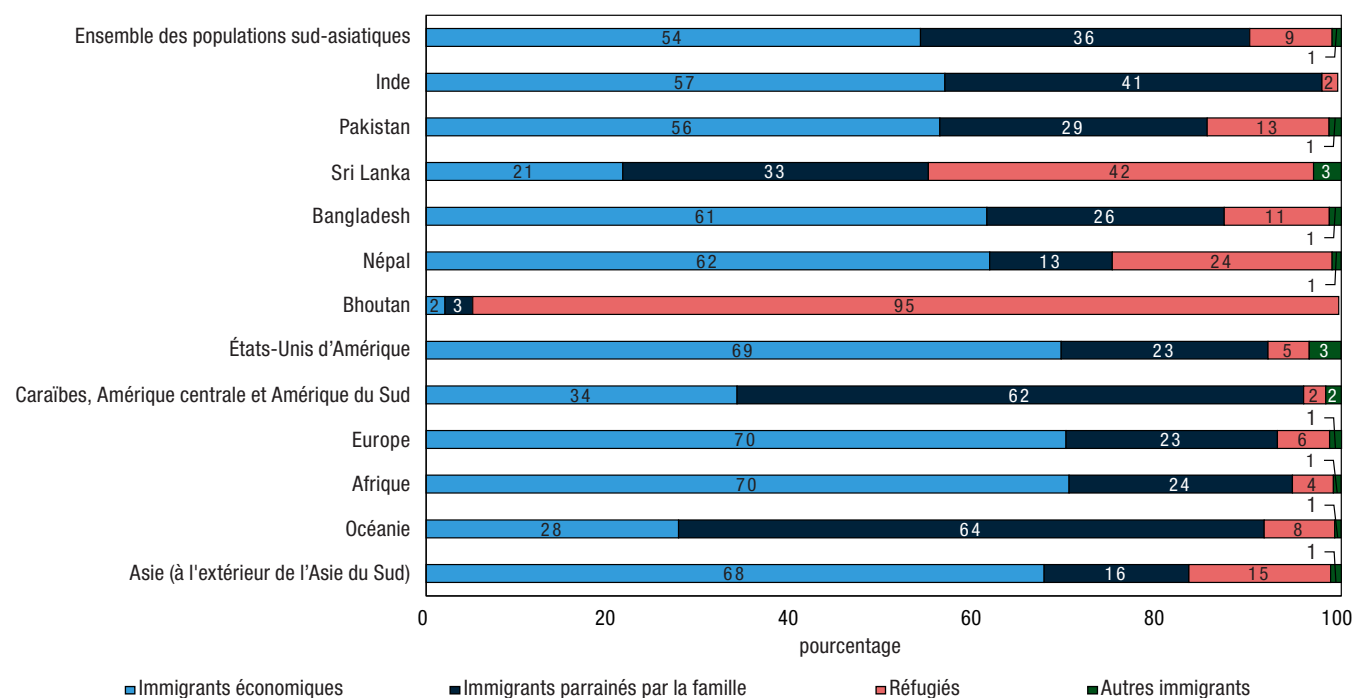
Chez les immigrants nés aux États-Unis d'Amérique, en Europe, en Afrique, en Inde, au Pakistan, au Bangladesh, au Népal et en Asie (à l'extérieur de l'Asie du Sud), la proportion d'immigrants économiques admis allait de 56 % chez ceux nés au Pakistan à 70 % chez ceux nés en Afrique ou en Europe. Les proportions d'immigrants économiques étaient plus faibles (de 20 % à 35 %) chez ceux nés au Sri Lanka, dans les Caraïbes, en Amérique centrale et en Amérique du Sud et en Océanie.

Certains pays ou certaines régions — comme le Bhoutan, le Sri Lanka, l'Océanie, les Caraïbes ainsi que l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud — ont des proportions plus élevées d'immigrants parrainés par la famille ou de personnes admises au Canada en tant que réfugiés. En particulier, les trois quarts des personnes sud-asiatiques nées au Sri Lanka étaient des réfugiés (42 %) ou des immigrants parrainés par la famille (33 %). Parmi celles nées au Bhoutan, 95 % étaient des réfugiés. Les deux tiers des personnes sud-asiatiques nées dans les Caraïbes ainsi qu'en Amérique centrale et en Amérique du Sud (62 %) et en Océanie (64 %) étaient des immigrants parrainés par la famille.

Graphique 4

Catégories d'admission des immigrants sud-asiatiques au Canada (de 1980 à 2021), selon certains lieux de naissance, 2021

Lieu de naissance



Notes : Les données de 2021 ne comprennent que les cinq premiers mois de 2021. Les données excluent les résidents non permanents, les non-immigrants et les immigrants admis avant 1980, pour lesquels le concept de catégorie d'admission ne s'applique pas.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Depuis les années 1990, moins d'immigrants sud-asiatiques ont immigré au moyen du parrainage d'un membre de la famille, tandis qu'un plus grand nombre ont immigré dans le cadre de programmes économiques

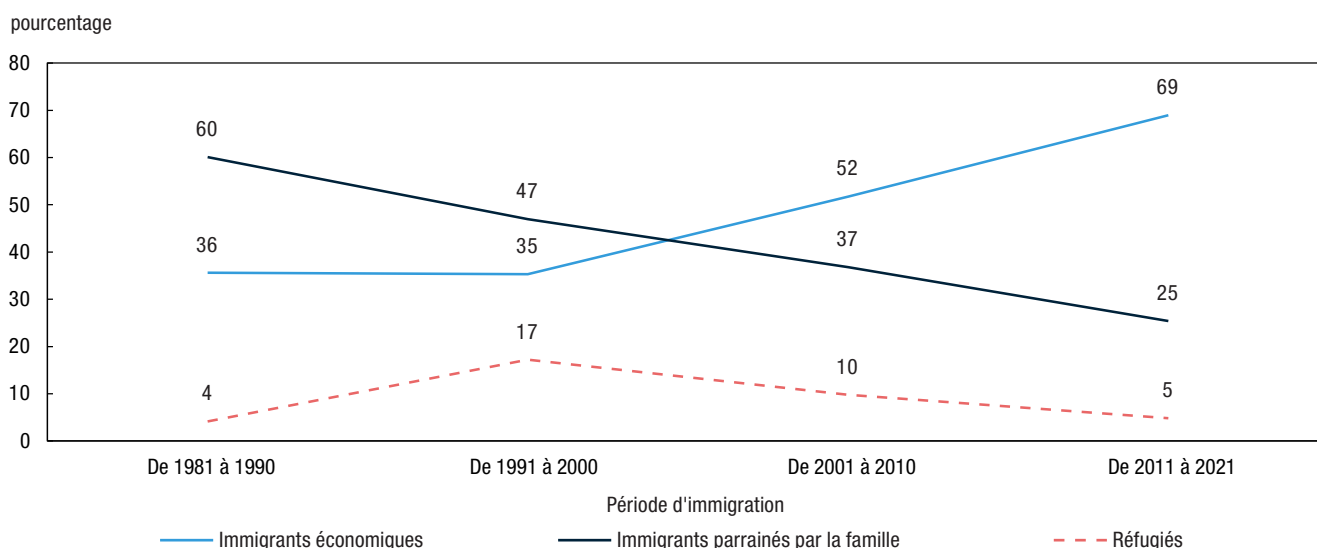
Dans le passé, une proportion plus élevée d'immigrants sud-asiatiques sont entrés au Canada comme immigrants parrainés par la famille, par rapport à ceux qui sont arrivés en tant qu'immigrants économiques. Cependant, la proportion d'immigrants parrainés par la famille a diminué au fil du temps au profit des immigrants économiques. Selon les données du Recensement de 2021, la catégorie des immigrants parrainés par la famille représentait la plus grande proportion de personnes qui ont immigré de 1981 à 1990 (60 %). En revanche, les immigrants économiques représentaient la plus forte proportion parmi les plus récentes cohortes d'immigrants; près de 7 immigrants sud-asiatiques sur 10 qui sont arrivés de 2011 à 2021 (69 %) étaient des immigrants économiques.

(graphique 5)¹¹. Encore une fois, ces tendances sont influencées par les changements dans les politiques et les programmes d'immigration canadiens au fil du temps.

Dans l'ensemble, 1 immigrant sud-asiatique sur 10 (10 % ou 126 140 personnes) a été admis au Canada en tant que réfugié. Les plus grandes cohortes de réfugiés étaient celles qui avaient immigré dans les années 1990, alors que près de 1 immigrant sud-asiatique sur 5 (17 %) était un réfugié à l'époque.

Graphique 5

Évolution des tendances de l'immigration sud-asiatique : davantage d'immigrants économiques, moins d'immigrants parrainés par la famille



Notes : Les données de 2021 ne comprennent que les cinq premiers mois de 2021. Les données excluent les résidents non permanents, les non-immigrants et les immigrants admis avant 1980, pour lesquels le concept de catégorie d'admission ne s'applique pas.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

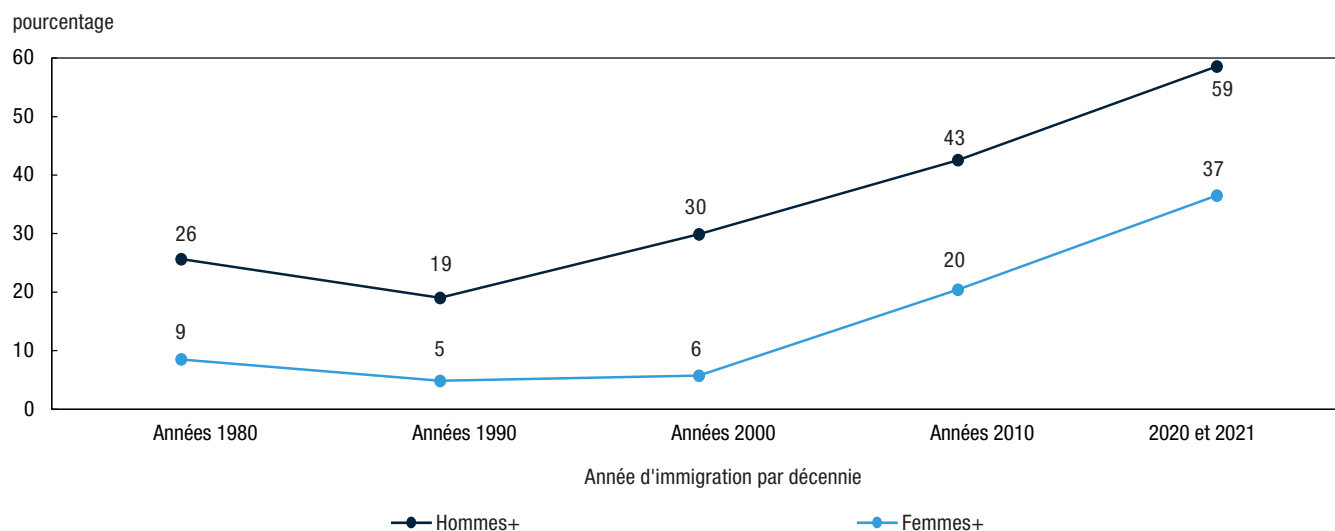
Parmi les immigrants plus récents, une proportion croissante d'hommes et de femmes sud-asiatiques ont immigré en tant que demandeurs principaux dans la catégorie économique

Les immigrants de la catégorie économique, une vaste catégorie au sein de la classification des catégories d'admission des immigrants, peuvent être divisés en deux groupes : les demandeurs principaux et les demandeurs secondaires (personnes à charge). Les demandeurs principaux sont les personnes qui présentent une demande d'immigration en fonction de leurs qualifications, de leurs compétences, de leur expérience professionnelle et de leur capacité à contribuer à l'économie du pays de destination. Les demandeurs secondaires sont les membres de la famille des demandeurs principaux, comme les conjoints et les enfants.

Bien qu'une proportion croissante de femmes sud-asiatiques hautement qualifiées soient venues au Canada par l'entremise d'un programme économique en tant que demandeuses principales (Rajan, 2024), les femmes sud-asiatiques ont toujours été moins susceptibles que les hommes d'être des demandeurs principaux économiques (graphique 6). Par exemple, au sein de la cohorte d'immigrants des années 1980, les demandeurs principaux de la catégorie économique représentaient 30 % des hommes immigrants sud-asiatiques et 6 % des femmes immigrantes sud-asiatiques. Un écart similaire a été observé parmi d'autres cohortes qui ont immigré dans les années 1990 ou plus tard.

Dans l'ensemble, les femmes étaient moins susceptibles que les hommes d'être des demandeurs principaux de la catégorie économique, peu importe leur lieu de naissance (cela a probablement été historiquement vrai pour tous les immigrants). Bien que les proportions dans le graphique 6 varient selon le lieu de naissance, les tendances générales liées au genre demeurent essentiellement les mêmes au fil du temps.

11. Les chiffres indiqués dans le graphique sont fondés sur les personnes présentes lors du Recensement de 2021 (du 2 au 8 mai 2021). Les pourcentages des catégories d'admission dans le Recensement de 2021 ne tiennent pas compte de l'attrition au sein des cohortes antérieures.

Graphique 6**Tendances de l'immigration sud-asiatique : les demandeurs principaux de la catégorie économique en proportion du nombre total d'immigrants**

Notes : Les données de 2021 ne comprennent que les cinq premiers mois de 2021. Les données excluent les résidents non permanents, les non-immigrants et les immigrants admis avant 1980, pour lesquels le concept de catégorie d'admission ne s'applique pas. La catégorie « Femmes+ » comprend les femmes, les filles ainsi que certaines personnes non binaires, et la catégorie « Hommes+ » comprend les hommes, les garçons ainsi que certaines personnes non binaires.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Âge moyen à l'immigration

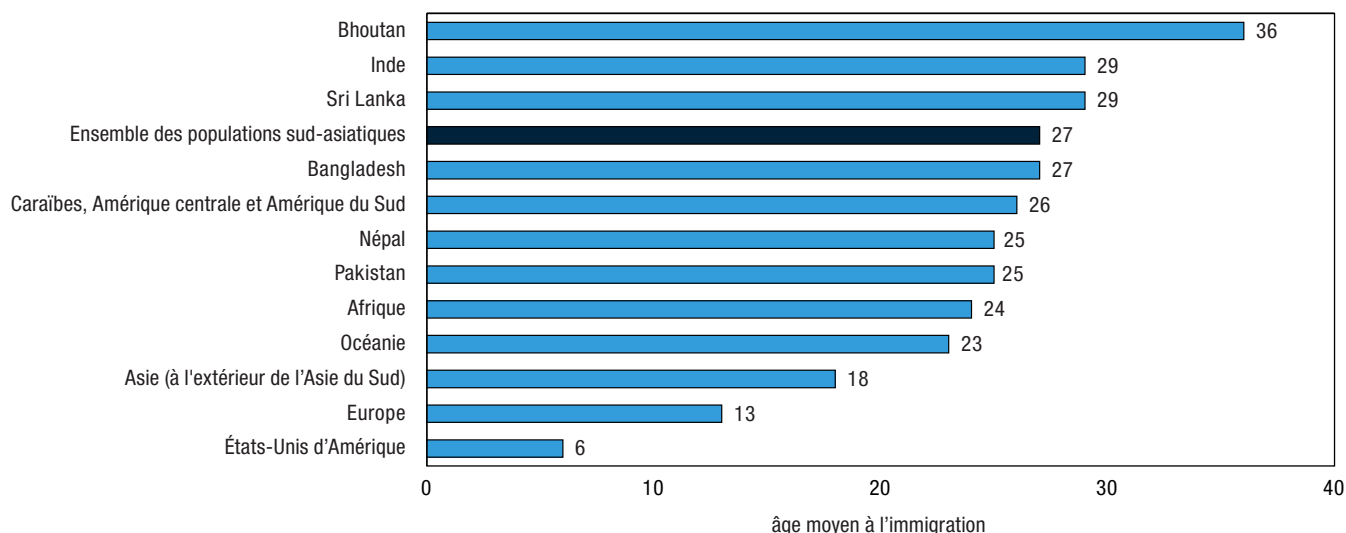
La plupart des immigrants sud-asiatiques sont arrivés au Canada au milieu ou à la fin de leur vingtaine, tandis que ceux nés aux États-Unis d'Amérique, en Europe et dans d'autres régions d'Asie (à l'extérieur de l'Asie du Sud) avaient tendance à immigrer pendant l'enfance, à l'âge de 18 ans ou moins

L'âge à l'immigration peut avoir une incidence pour les immigrants et le pays d'accueil. Le fait d'immigrer à un jeune âge peut mener à une meilleure intégration socioéconomique, surtout pour ceux qui ont l'occasion de passer par le système éducatif canadien ([Karpinski et coll., 2024](#)). La population immigrante sud-asiatique présente un âge moyen à l'immigration varié lorsque l'on tient compte du lieu de naissance.

Selon le Recensement de 2021, l'âge moyen à l'immigration chez les immigrants sud-asiatiques était de 27 ans. Cependant, cette moyenne variait considérablement chez les populations sud-asiatiques en fonction du lieu de naissance (graphique 7). Les personnes nées au Bhoutan avaient tendance à immigrer à un âge plus avancé (36 ans), tandis que celles nées aux États-Unis d'Amérique, en Europe et en Asie (ailleurs qu'en Asie du Sud) ont immigré pendant l'enfance (à 18 ans ou moins). L'âge moyen à l'immigration était de 29 ans chez les personnes nées en Inde, de 27 ans chez celles nées au Bangladesh et de 25 ans chez celles nées au Pakistan et au Népal.

Graphique 7**Âge moyen à l'immigration des immigrants sud-asiatiques, selon le lieu de naissance, Canada, 2021**

Lieu de naissance



Notes : Les données de 2021 ne comprennent que les cinq premiers mois de 2021. Les données excluent les résidents non permanents et les non-immigrants, pour lesquels le concept d'âge à l'immigration ne s'applique pas.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Structure par âge

L'âge médian variait au sein des populations sud-asiatiques selon le lieu de naissance, s'établissant à 14 ans chez celles nées au Canada et à 59 ans chez celles nées dans les Caraïbes, en Amérique centrale et en Amérique du Sud

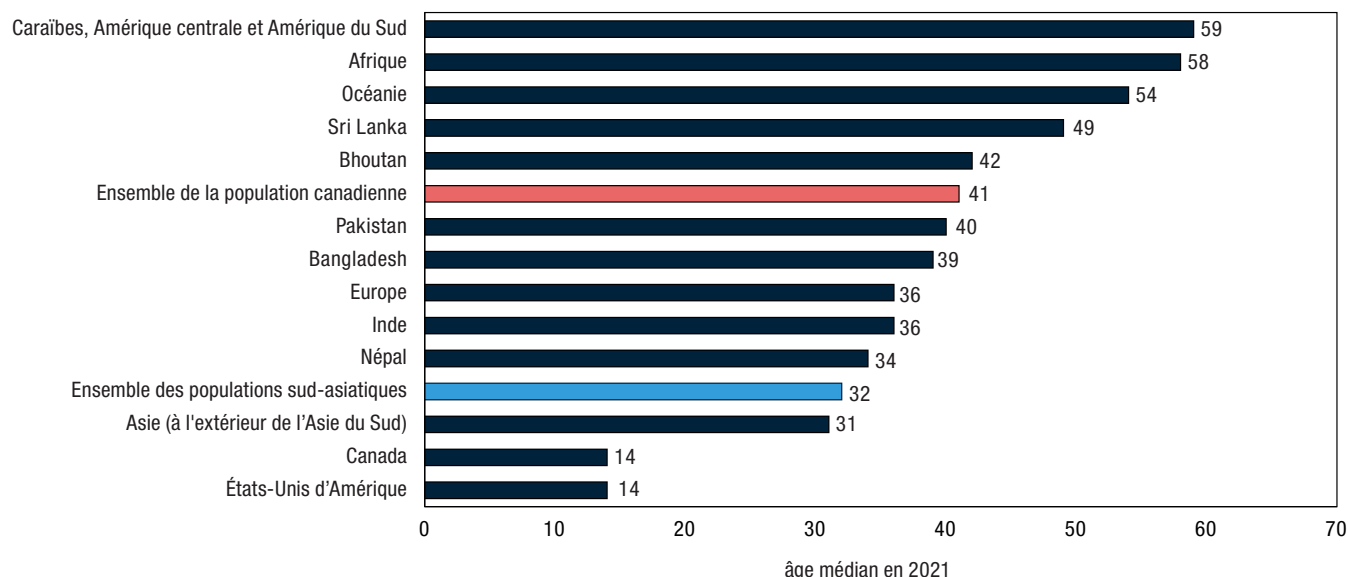
Les populations sud-asiatiques au Canada étaient relativement plus jeunes que la population générale, ce qui illustre le mélange de jeunes nés au Canada et d'immigrants plus jeunes et plus âgés. En 2021, l'âge médian des personnes sud-asiatiques était de 32 ans¹², soit neuf ans de moins que celui de l'ensemble de la population canadienne, qui était de 41 ans. Pour ce qui est des proportions, 47 % des personnes sud-asiatiques étaient âgées de 25 à 54 ans, tandis que 18 % avaient 55 ans ou plus, par rapport à 40 % et à 32 %, respectivement, pour l'ensemble de la population canadienne.

Les différences d'âge étaient apparentes au sein des populations sud-asiatiques au Canada, selon leur lieu de naissance (graphique 8). Les immigrants de longue date avaient un âge médian plus élevé, soit 49 ans ou plus pour ceux nés au Sri Lanka, en Océanie, en Afrique, dans les Caraïbes, en Amérique centrale et en Amérique du Sud. Les personnes sud-asiatiques nées au Pakistan avaient un âge médian de 40 ans, suivies de celles nées au Bangladesh (39 ans). L'âge médian était plus jeune chez les personnes nées en Inde (36 ans), en Europe (36 ans) et au Népal (34 ans). Les personnes sud-asiatiques nées au Canada et aux États-Unis d'Amérique avaient l'âge médian le plus bas, soit 14 ans. Ces différences au chapitre de l'âge médian en 2021 mettent en évidence la diversité au sein de la population sud-asiatique en ce qui concerne la structure par âge et le stade de vie.

12. L'âge médian est l'âge « x » qui divise la population en deux groupes égaux : l'un contenant des personnes plus âgées que « x » et l'autre, celles plus jeunes que « x ».

Graphique 8**Âge médian global des personnes sud-asiatiques, selon le lieu de naissance, Canada, 2021**

Lieu de naissance



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Type de ménage et taille du ménage

Divers facteurs ont une incidence sur la situation des particuliers dans le ménage, y compris les traditions culturelles, les systèmes de soutien, les croyances religieuses et les considérations économiques. La présente section explore deux dimensions clés de la situation des particuliers dans le ménage, soit le type de ménage et la taille moyenne des ménages chez les populations sud-asiatiques au Canada¹³.

Type de ménage**Certaines populations sud-asiatiques étaient plus susceptibles que la population générale de vivre dans des familles comptant un couple avec enfants ou des ménages multigénérationnels, avec des variantes selon le lieu de naissance**

Parmi toutes les personnes sud-asiatiques, le type de ménage le plus courant en 2021 était les familles biparentales¹⁴ avec enfants et aucune personne supplémentaire. Cette situation familiale représentait 45 % de l'ensemble de la population sud-asiatique au Canada, comparativement à 40 % de l'ensemble de la population canadienne (graphique 9). La proportion vivant dans ce type de ménage variait selon le lieu de naissance au sein de la population sud-asiatique. Cette proportion était plus élevée chez les personnes nées au Sri Lanka, dans d'autres régions d'Asie (à l'extérieur de l'Asie du Sud), au Pakistan, en Europe, au Bangladesh et au Népal, allant de 48 % à 56 %, et elle était encore plus élevée chez les personnes sud-asiatiques nées aux États-Unis d'Amérique (70 %). Cependant, la proportion était plus basse chez les personnes nées dans les Caraïbes, en Amérique centrale et en Amérique du Sud, en Inde, en Afrique, en Océanie et au Bhoutan, allant de 31 % à 42 %.

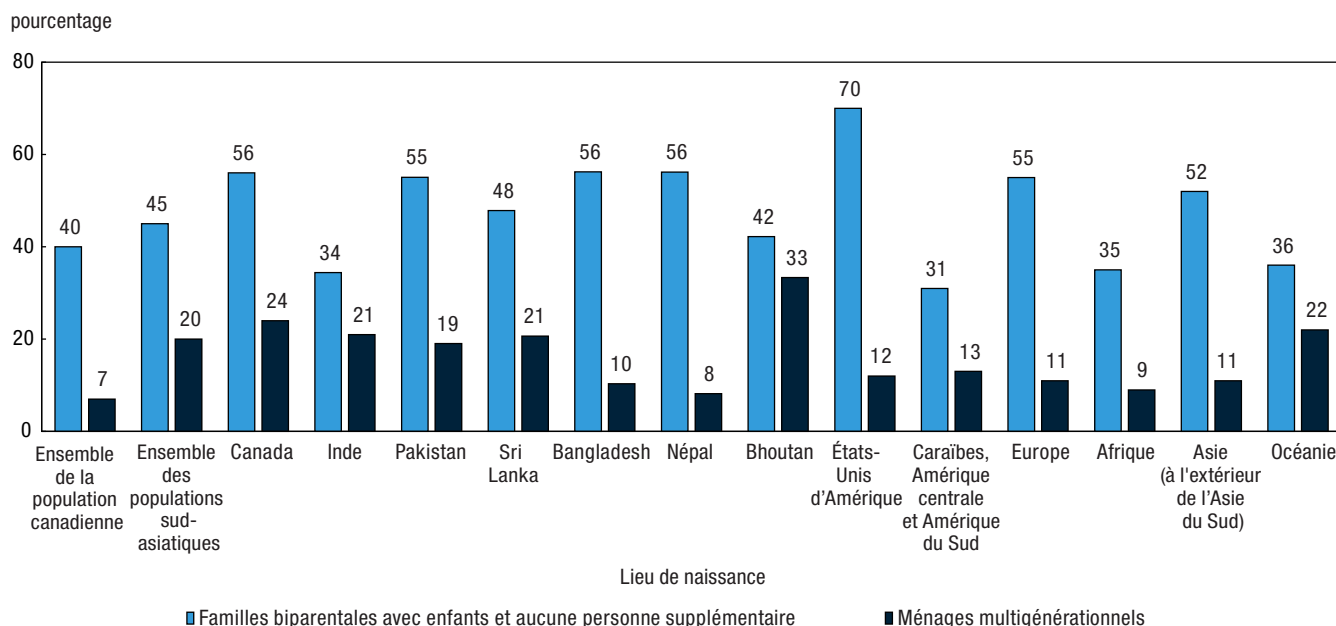
13. Selon le *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, le type de ménage fait référence à la différenciation des ménages selon qu'il s'agit de ménages avec famille de recensement ou de ménages sans famille de recensement. Les ménages avec famille de recensement sont ceux qui comprennent au moins une famille de recensement. Les ménages sans famille de recensement comprennent une personne vivant seule ou un groupe de deux personnes ou plus qui vivent ensemble, mais qui ne forment pas une famille de recensement (Statistique Canada, 2021a). La taille du ménage fait référence au nombre de personnes dans un ménage privé (Statistique Canada, 2021a).

14. Statistique Canada comprend les couples de même sexe dans ses définitions de familles comptant un couple et de familles biparentales. Le recensement fait la distinction entre différents types de familles comptant un couple, dont les couples de même sexe (cisgenres), les couples de sexe différent (cisgenres) et les couples transgenres ou non binaires. Cela signifie que les couples de même sexe — qu'ils soient mariés ou vivant en union libre — sont reconnus dans la catégorie plus large des familles biparentales (Statistique Canada, 2022c).

Les ménages multigénérationnels étaient également courants parmi certaines populations sud-asiatiques. Ces ménages comprennent au moins trois générations de la même famille — par exemple, les grands-parents, les parents et les enfants — qui vivent ensemble. En 2021, 1 personne sud-asiatique sur 5 (20 %) vivait dans un ménage multigénérationnel, comparativement à 7 % de l'ensemble de la population canadienne (graphique 9). Cette proportion variait selon les différentes populations sud-asiatiques. Par exemple, des proportions plus petites ont été observées parmi les personnes sud-asiatiques nées au Népal (8 %) ou en Afrique (9 %), suivies de près par celles nées au Bangladesh (10 %), en Europe (11 %) ou en Asie (à l'extérieur de l'Asie du Sud) (11 %). À l'inverse, les personnes sud-asiatiques nées au Bhoutan (33 %) et celles nées au Canada (24 %) étaient plus susceptibles que d'autres groupes (selon le lieu de naissance) de vivre dans des ménages multigénérationnels.

Graphique 9

Certains types de ménages parmi les populations sud-asiatiques, selon le lieu de naissance, Canada, 2021



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

En plus des types de ménages présentés dans le graphique 9, d'autres types de ménages ont été observés chez certaines populations sud-asiatiques. Par exemple, 15 % des personnes sud-asiatiques nées en Inde vivaient avec des colocataires non apparentés dans des ménages de deux personnes ou plus qui ne faisaient pas partie d'une famille de recensement¹⁵. Les enjeux économiques et les systèmes de soutien peuvent être des facteurs pertinents ayant une incidence sur ces proportions. Chez les autres personnes sud-asiatiques, la proportion était de 6 % ou moins.

Parallèlement, parmi les personnes sud-asiatiques nées en Afrique, 25 % vivaient dans des familles comptant un couple sans enfants et 12 % vivaient seules. De même, 23 % des personnes sud-asiatiques nées dans les Caraïbes, en Amérique centrale et en Amérique du Sud vivaient dans des familles comptant un couple sans enfants, tandis que 13 % vivaient seules. Dans l'ensemble, la proportion de l'ensemble de la population sud-asiatique qui vivait dans des familles comptant un couple sans enfants s'élevait à 8 %.

15. Selon le *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, les ménages de deux personnes ou plus ne constituant pas une famille de recensement comprennent les ménages composés de deux personnes ou plus, dont aucune n'appartient à une famille de recensement (Statistique Canada, 2021a).

Taille du ménage

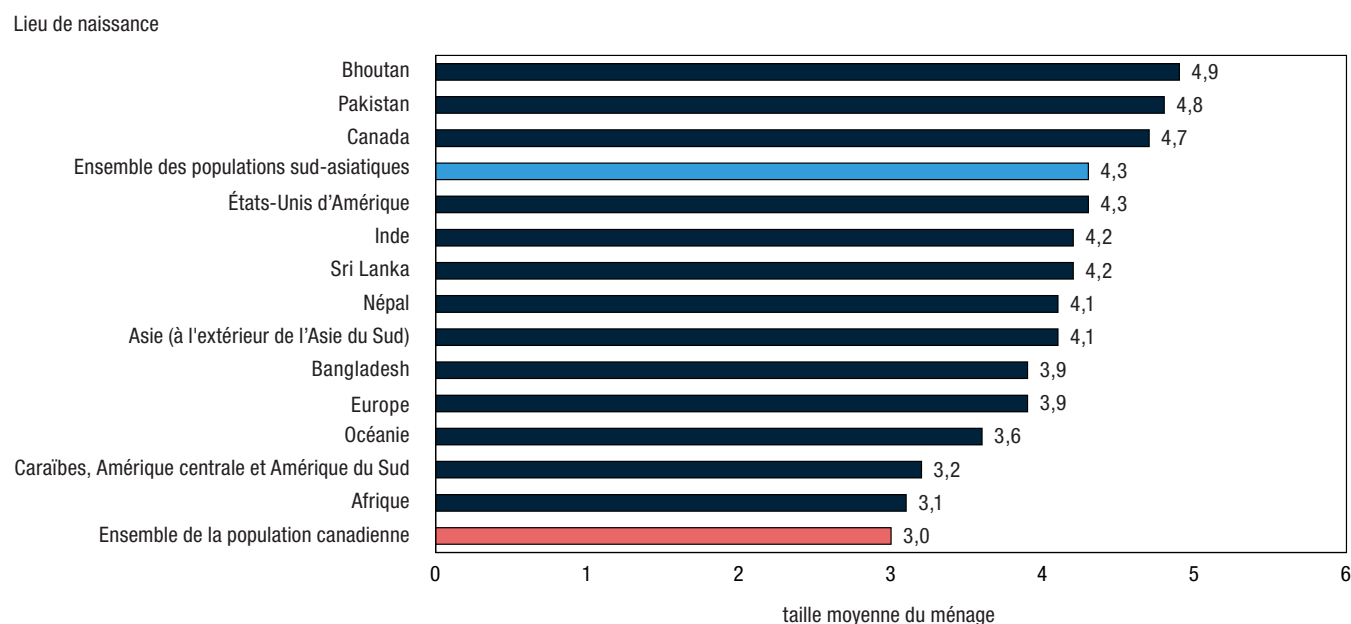
Au Canada, la taille moyenne du ménage chez les populations sud-asiatiques est plus grande que celle de la population générale

La taille du ménage représente le nombre de personnes dans un ménage privé (Statistique Canada, 2021a)¹⁶. Chez les populations sud-asiatiques, l'examen de la taille du ménage est particulièrement important, car il fournit des renseignements sur les structures familiales et la situation des particuliers dans le ménage. Selon les données du Recensement de 2021, les personnes sud-asiatiques vivaient dans des familles dont la taille du ménage était supérieure à la moyenne nationale. En 2021, la taille moyenne des ménages au Canada était de 3,0 personnes par ménage, tandis que ce chiffre s'élevait à 4,3 pour l'ensemble de la population sud-asiatique.

La taille du ménage variait en fonction du lieu de naissance, comme le montre le graphique 10. Les plus grandes tailles moyennes de ménage en 2021 ont été observées chez les personnes sud-asiatiques nées au Bhoutan (4,9 personnes), au Pakistan (4,8) et au Canada (4,7). En revanche, les personnes sud-asiatiques nées en Afrique (3,1 personnes) et dans les Caraïbes, en Amérique centrale et en Amérique du Sud (3,2), affichaient les plus petites tailles de ménage.

Graphique 10

Taille moyenne des ménages parmi les populations sud-asiatiques, selon certains lieux de naissance, Canada, 2021



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Langue maternelle

Les populations sud-asiatiques ont déclaré 118 langues maternelles en 2021

La langue maternelle désigne la première langue apprise à la maison dans l'enfance qui est encore comprise par la personne au moment où les données ont été recueillies (Statistique Canada, 2021a).

En 2021, un total de 456 langues maternelles ont été déclarées par l'ensemble de la population canadienne. Chez les populations sud-asiatiques, un total de 118 langues apprises dans l'enfance qui étaient encore comprises ont été déclarées (seules ou en combinaison avec d'autres langues)¹⁷. La plupart des personnes sud-asiatiques (88 %) ont déclaré n'avoir qu'une seule langue maternelle, tandis que 12 % ont déclaré plusieurs langues.

16. Dans cette section, le terme « ménages » ne fait pas nécessairement référence aux ménages sud-asiatiques; en fait, les données sont déclarées au niveau de la personne.

17. Le chiffre indiqué exclut les langues comptant moins de 40 réponses.

maternelles, ce qui signifie qu'ils ont appris deux langues ou plus en même temps dans leur enfance. Parmi les personnes sud-asiatiques nées au Canada (deuxième génération et troisième génération ou plus), une plus grande proportion (14 %) a déclaré avoir plusieurs langues maternelles. Ces proportions sont au moins trois fois plus élevées que la moyenne de l'ensemble de la population canadienne (4 %). Le graphique 11 présente les 20 langues maternelles (y compris les réponses uniques et multiples) les plus fréquemment déclarées par l'ensemble de la population sud-asiatique.

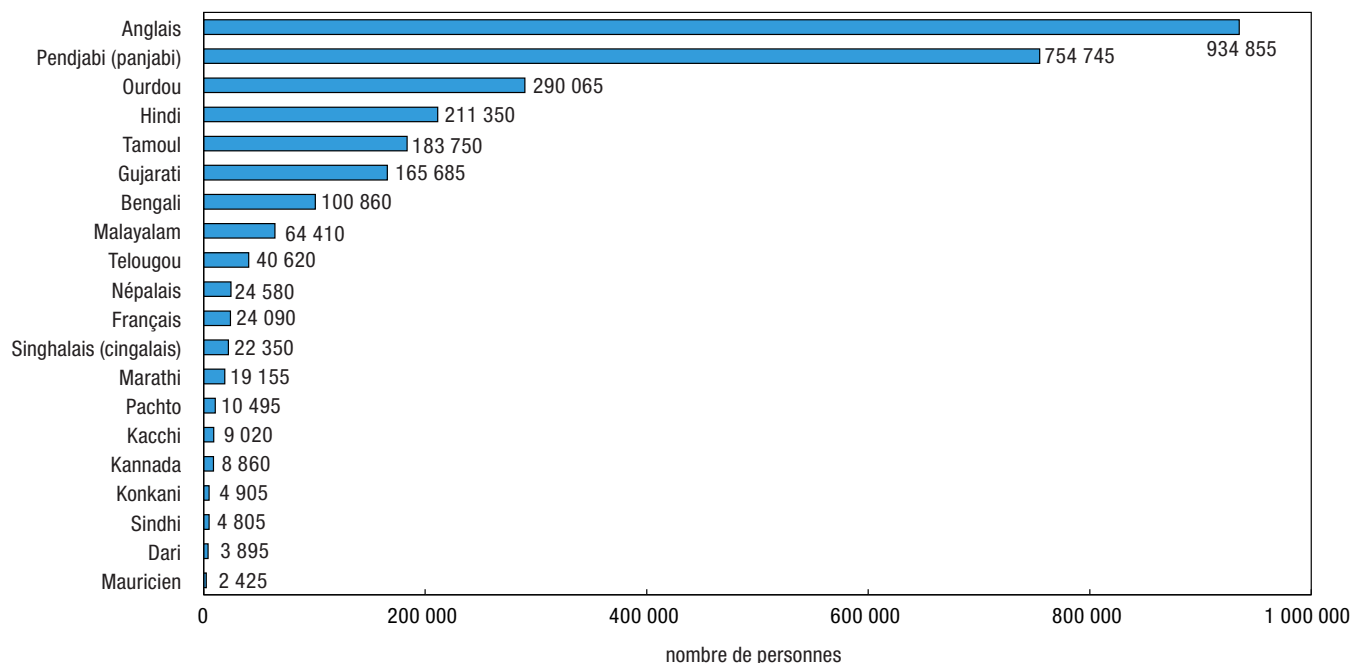
Les langues maternelles des personnes sud-asiatiques variaient en fonction du lieu de naissance¹⁸. Les personnes sud-asiatiques nées en Inde ont déclaré une variété de langues maternelles, seules ou avec une autre langue — 48 % ont déclaré le pendjabi, 22 % l'anglais, 15 % l'hindi et 11 % le gujarati. Les personnes sud-asiatiques nées au Pakistan ont principalement déclaré l'ourdou (78 %), l'anglais (22 %) et le pendjabi (8 %) comme langues maternelles. Parmi les personnes sud-asiatiques nées au Sri Lanka, 75 % ont déclaré le tamoul comme langue maternelle, 18 % ont déclaré l'anglais et 15 % ont déclaré le singhalais (cingalais). Les personnes sud-asiatiques nées au Bangladesh ont principalement déclaré le bengali (90 %) et l'anglais (19 %) comme langues maternelles. Parmi les personnes sud-asiatiques nées au Népal, 89 % ont déclaré le népalais comme langue maternelle, tandis que 13 % ont déclaré l'anglais.

Parmi les personnes sud-asiatiques nées à l'extérieur du Canada et ailleurs qu'en Asie du Sud, l'anglais (60 %) était la langue maternelle la plus couramment déclarée, suivie du gujarati (9 %), de l'ourdou (8 %), de l'hindi (8 %), du pendjabi (7 %) et de plusieurs autres langues, avec des proportions moins élevées. Les personnes sud-asiatiques nées au Canada ont principalement déclaré l'anglais (63 %) et le pendjabi (24 %) comme langues maternelles, ainsi que plusieurs autres langues, comme l'ourdou, le tamoul et le gujarati, chacune ayant des proportions inférieures à 10 %.

Graphique 11

Les 20 principales langues maternelles déclarées par les personnes sud-asiatiques au Canada, 2021

Langue maternelle



Note : Les langues maternelles citées comprennent les réponses uniques et multiples.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

18. Ces pourcentages sont fondés sur le total des réponses (réponses simples et multiples combinées) et ne totaliseront pas 100 %.

Religion

Les populations sud-asiatiques au Canada ont indiqué de nombreuses appartenances religieuses

Le recensement permet de recueillir des renseignements sur l'appartenance religieuse des personnes, peu importe si elles pratiquent cette religion. Selon le *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, la religion désigne l'association ou l'appartenance autodéclarée d'une personne à une confession, un groupe, un organisme ou à un autre système de croyances ou communauté religieuse.

Les populations sud-asiatiques au Canada, qui s'étendent sur plusieurs continents, présentent une riche diversité de religions, le sikhisme (30 %), l'hindouisme (30 %) et l'islam (23 %) étant les religions les plus couramment déclarées par l'ensemble de la population sud-asiatique en 2021, suivies par une proportion plus faible de personnes déclarant le christianisme (10 %). Moins de 1 personne sur 10 (6 %) a indiqué n'avoir aucune religion ou avoir une perspective séculière (graphique 12).

Les principales religions des personnes sud-asiatiques au Canada variaient selon leur lieu de naissance et ne reflétaient pas toujours la composition religieuse de ces endroits. Chez les personnes nées en Inde, 45 % ont déclaré avoir le sikhisme comme religion en 2021, tandis que l'hindouisme a été déclaré par la majorité des personnes sud-asiatiques nées au Sri Lanka (61 %) et au Bhoutan (56 %). Parmi celles nées au Pakistan (92 % musulmanes) ou au Bangladesh (84 % musulmanes), la religion dominante avait tendance à correspondre étroitement à la religion principale pratiquée dans ces pays ([Sawe, 2018](#); [Hackett et coll., 2025](#)).

Parmi les personnes sud-asiatiques nées à l'extérieur du Canada ailleurs qu'en Asie du Sud, moins de 1 sur 10 était sikhe (8 %), sauf chez les personnes sud-asiatiques nées en Europe (34 %). La majorité des personnes sud-asiatiques nées en Afrique étaient musulmanes (54 %), alors que celles nées en Océanie étaient principalement hindoues (60 %). Pour d'autres lieux de naissance, aucune religion spécifique n'a été déclarée par la majorité des personnes sud-asiatiques nées à l'extérieur du Canada (ailleurs qu'en Asie du Sud).

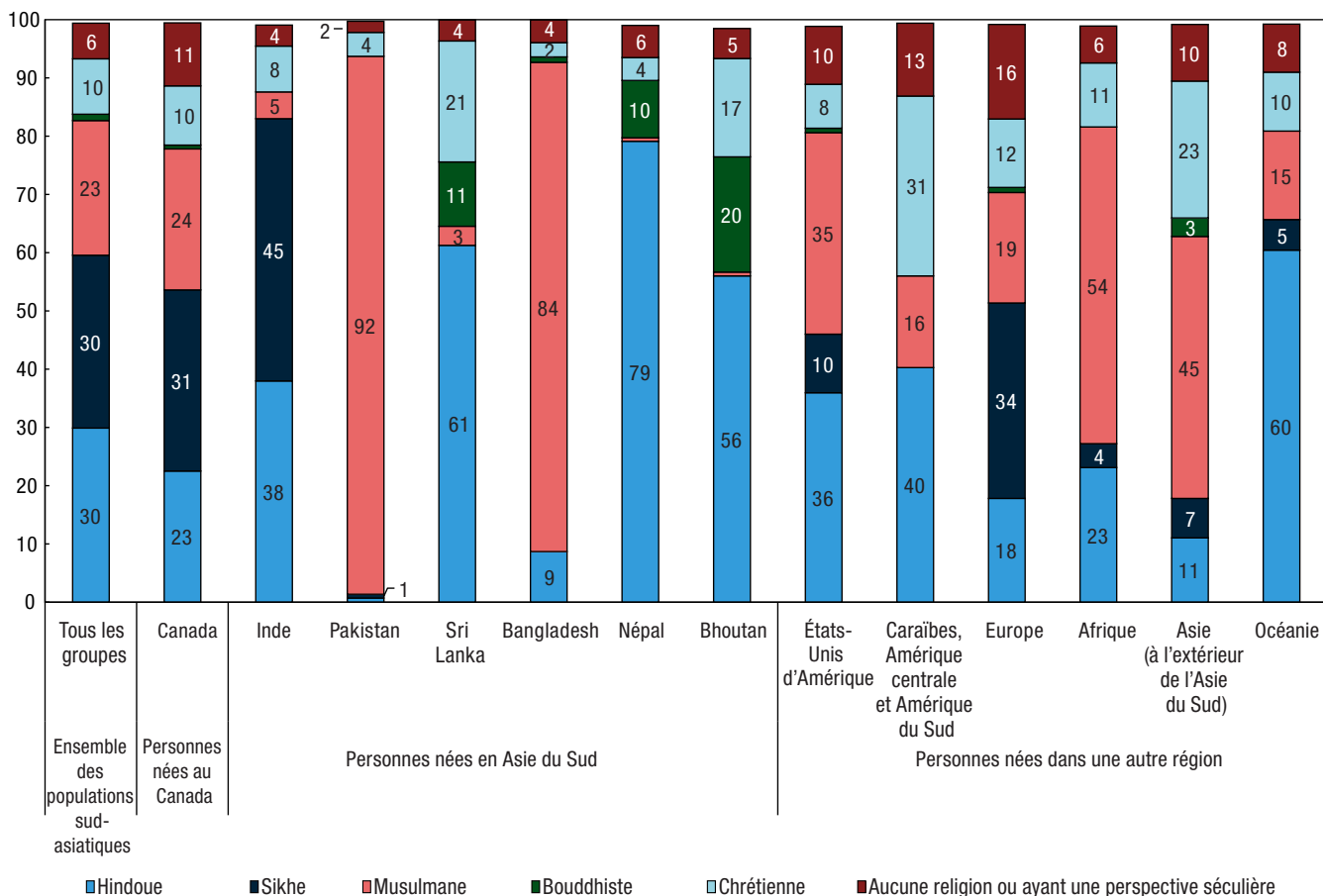
Au sein de la population sud-asiatique née au Canada, près de 9 personnes sur 10 (89 %) ont déclaré une appartenance religieuse : 31 % ont indiqué être sikhes, alors que 24 % ont déclaré être musulmanes et 23 % ont mentionné être hindoues. Les personnes sud-asiatiques de deuxième génération au Canada ont déclaré des appartenances religieuses semblables à celles de leurs parents immigrants. Par exemple, le sikhisme était la religion prédominante parmi les enfants nés au Canada de parents immigrants indiens (59 %). Les enfants nés au Canada de parents pakistanais et bangladais étaient principalement musulmans (95 % et 87 %, respectivement), tandis que les enfants nés au Canada de parents sri-lankais étaient principalement hindous (69 %). Parmi les personnes sud-asiatiques de deuxième génération, 9 % ont déclaré n'avoir aucune religion ou avoir une perspective séculière.

Les personnes sud-asiatiques de la troisième génération ou plus étaient beaucoup plus susceptibles de déclarer n'avoir aucune religion ou d'avoir une perspective séculière (36 %) ou d'indiquer être chrétiennes (21 %). En outre, elles étaient nettement moins susceptibles de déclarer être hindoues (8 %).

Graphique 12

Composition religieuse des populations sud-asiatiques, selon certains lieux de naissance, Canada, 2021

pourcentage



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Lieu habituel de résidence

La grande majorité (96 %) des populations sud-asiatiques au Canada vivaient dans des régions urbaines

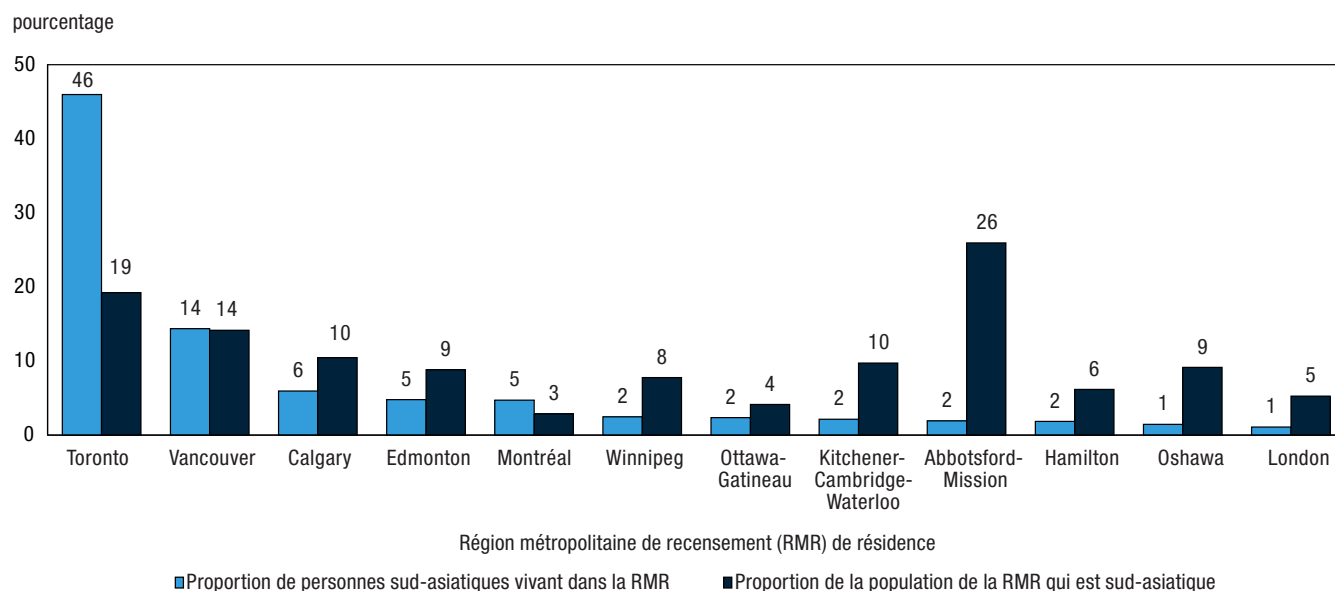
Tout comme d'autres groupes racisés, les personnes sud-asiatiques constituent en grande partie une population urbaine, 96 % d'entre elles vivant dans une région métropolitaine de recensement (RMR) en 2021 (graphique 13). Cette tendance est demeurée essentiellement inchangée depuis le Recensement de 1996.

En 2021, plus de 4 personnes sud-asiatiques sur 10 (46 %) résidaient dans la RMR de Toronto, plus précisément dans les subdivisions de recensement (SDR) de Toronto (15 %), de Brampton (13 %) et de Mississauga (7 %). Une personne sud-asiatique sur 7 (14 %) vivait dans la RMR de Vancouver, plus précisément dans les SDR de Surrey (8 %) et de Vancouver (2 %). De plus, le lieu de résidence habituel de 16 % d'entre elles était situé dans les RMR de Calgary (6 %), d'Edmonton (5 %) et de Montréal (5 %), tandis que 2 % ou moins vivaient dans les RMR de Winnipeg (2 %), d'Ottawa–Gatineau (2 %), d'Abbotsford–Mission (2 %), de Hamilton (2 %), d'Oshawa (1 %) et de London (1 %).

Les Sud-Asiatiques représentaient une plus grande proportion de la population totale dans les RMR ou dans les villes plus petites, par rapport aux plus grandes. Par exemple, bien que 2 % de l'ensemble des personnes sud-asiatiques au Canada résident dans la RMR d'Abbotsford–Mission, elles constituaient 26 % de la population de cette RMR. De même, les personnes sud-asiatiques représentaient plus de la moitié (52 %) de la population de Brampton, 38 % de celle de Surrey et 25 % de celle de Mississauga.

Graphique 13

Lieu habituel de résidence des personnes sud-asiatiques et proportion de la population qu'elles représentent, selon certaines régions métropolitaines de recensement, Canada, 2021



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Niveau de scolarité

Plus haut certificat, diplôme ou grade

Près de 6 personnes sud-asiatiques sur 10 au Canada étaient titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur en 2021, en hausse par rapport à 2006¹⁹

Le plus haut certificat, diplôme ou grade représente le plus haut niveau de scolarité qu'une personne a obtenu. Chez les personnes sud-asiatiques, le niveau de scolarité le plus fréquemment déclaré était un baccalauréat ou un grade supérieur.

En 2021, 58 % des personnes sud-asiatiques de 25 à 54 ans étaient titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur, ce qui représente une hausse par rapport à 2006 (39 %) et une proportion plus élevée que celle observée pour la population non racisée et non autochtone²⁰ dans le même groupe d'âge (32 %) (graphique 14). Cette tendance était constante parmi la plupart des groupes en fonction du lieu de naissance (66 % pour les personnes nées au Bangladesh, 63 % pour celles nées en Inde et 61 % pour celles nées au Pakistan), bien que des proportions plus faibles aient été constatées chez les personnes nées au Sri Lanka (29 %) et au Bhoutan (8 %).

On observait une tendance similaire chez les personnes sud-asiatiques nées à l'extérieur du Canada et ailleurs qu'en Asie du Sud. Au sein de cette population, l'obtention d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur en 2021 allait de 58 % pour les personnes nées en Afrique à 73 % pour celles nées aux États-Unis d'Amérique. Cependant, on constatait des proportions plus faibles chez les personnes nées en Océanie (14 %) et dans les Caraïbes ainsi qu'en Amérique centrale et en Amérique du Sud (26 %).

19. Les questions sur la scolarité dans le Recensement de 2006 ont été modifiées d'une façon qui a influé sur les réponses. Les données du Recensement de 2001 et des années antérieures ne sont pas comparables aux données des recensements de 2006 à 2021.

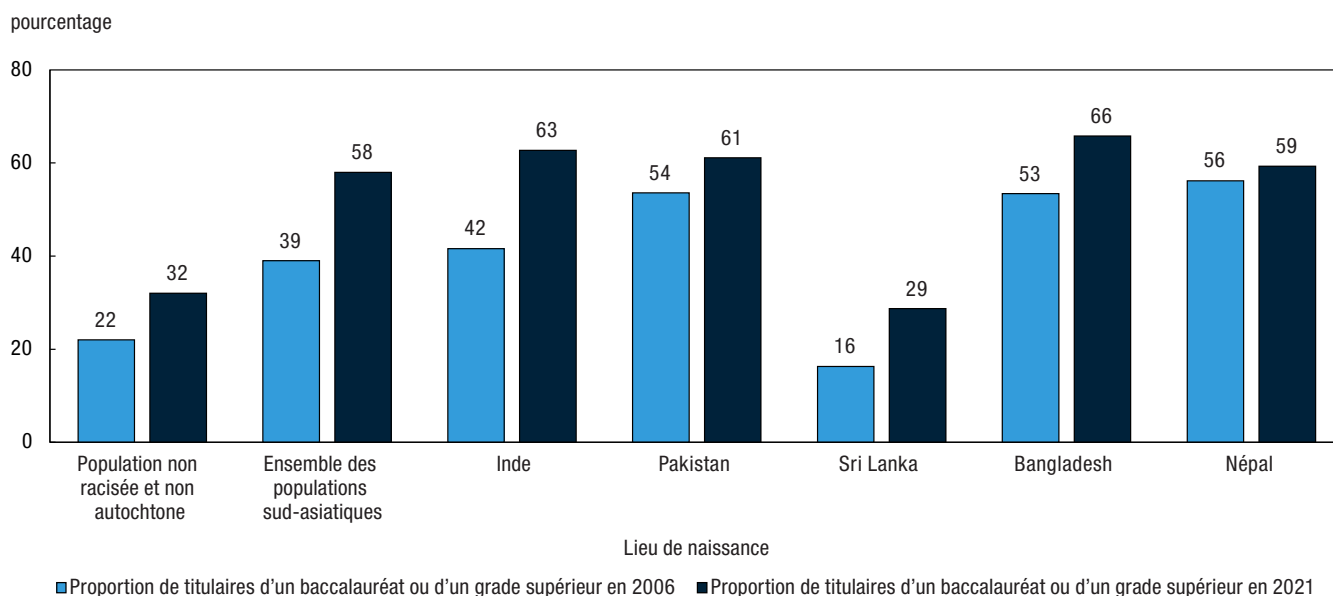
20. Dans l'ensemble de la présente publication, le terme « population non racisée et non autochtone » désigne les personnes qui ne font pas partie d'un groupe racisé et qui ne sont pas autochtones. Dans certains cas, ce groupe de population est utilisé comme point de référence plutôt que la population canadienne générale pour fournir une réflexion plus précise des différences socioéconomiques touchant les populations sud-asiatiques.

Depuis 2006, la proportion de titulaires d'un diplôme universitaire a augmenté dans la plupart des populations sud-asiatiques, les taux de croissance variant selon le lieu de naissance. En particulier, les personnes nées en Inde ont connu la plus forte hausse, passant de 42 % en 2006 à 63 % en 2021. En revanche, les personnes nées au Pakistan et au Bangladesh affichaient un rythme de croissance plus lent, tandis que celles nées au Sri Lanka présentaient un taux d'augmentation comparable.

Pour plus de précisions sur l'obtention des diplômes, que ce soit au Canada ou à l'étranger, veuillez consulter la section « Lieu des études ». Cette distinction est particulièrement pertinente lorsqu'on examine les résultats en matière d'emploi et de revenu, car les diplômes obtenus à l'extérieur du Canada peuvent nécessiter des processus de reconnaissance ou avoir une incidence sur les possibilités d'emploi.

Graphique 14

Populations sud-asiatiques âgées de 25 à 54 ans titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur, selon certains lieux de naissance, Canada, 2006 et 2021



Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006 et 2021.

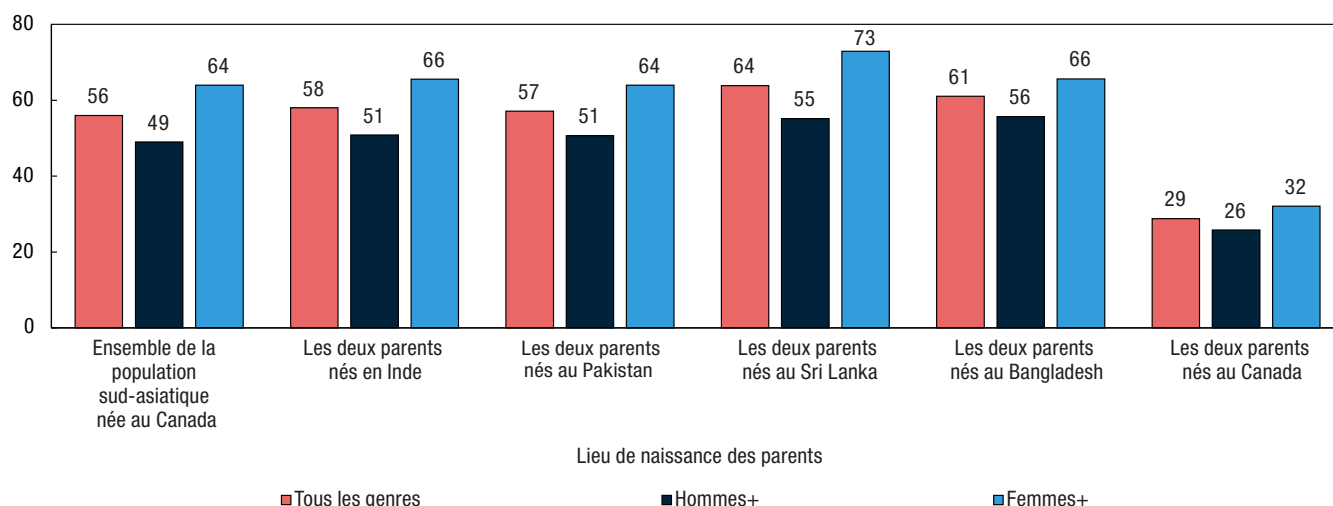
Parmi les personnes sud-asiatiques de 25 à 54 ans nées au Canada, plus de la moitié (56 %) étaient titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur en 2021. Les différences entre les genres en ce qui concerne le niveau de scolarité étaient significatives parmi les populations sud-asiatiques nées au Canada, les femmes de 25 à 54 ans étant plus susceptibles que les hommes d'avoir obtenu un diplôme universitaire. Elles affichaient un écart de 15 points de pourcentage (64 % chez les femmes par rapport à 49 % chez les hommes). Cet écart était cinq fois plus grand que celui observé pour l'ensemble de la population sud-asiatique au Canada en 2021, où 60 % des femmes et 57 % des hommes du même groupe d'âge avaient obtenu un diplôme universitaire.

En plus des différences générales entre les genres, des variations ont été observées en fonction du lieu de naissance des parents. En 2021, les personnes sud-asiatiques nées au Canada âgées de 25 à 54 ans dont les parents sont nés au Sri Lanka ont déclaré le taux le plus élevé d'obtention d'un diplôme universitaire, 64 % d'entre elles détenant un baccalauréat ou un grade supérieur (graphique 15). Cette tendance était encore plus prononcée chez les femmes, la proportion s'élevant à 73 %. Il est à noter que ce niveau de scolarité contraste avec la proportion plus faible de titulaires d'un diplôme universitaire parmi les personnes sud-asiatiques nées au Sri Lanka (29 %). Parmi les personnes sud-asiatiques nées au Canada, la proportion de titulaires d'un diplôme universitaire était plus faible chez celles de la troisième génération ou plus (29 %), comparativement à celles des autres générations.

Graphique 15

Personnes sud-asiatiques nées au Canada, âgées de 25 à 54 ans et titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur, selon le genre et certains lieux de naissance des parents, Canada, 2021

pourcentage



Note : La catégorie « Femmes+ » comprend les femmes, les filles ainsi que certaines personnes non binaires, et la catégorie « Hommes+ » comprend les hommes, les garçons ainsi que certaines personnes non binaires.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Lieu des études

Les personnes sud-asiatiques nées au Sri Lanka et à l'extérieur de l'Asie du Sud étaient plus susceptibles que celles nées en Inde, au Pakistan et au Bangladesh d'avoir obtenu leurs diplômes au Canada

Dans le Recensement de la population, le lieu des études fait référence au lieu où se trouve l'établissement ayant décerné le plus haut certificat, diplôme ou grade d'une personne. L'analyse du lieu des études est essentielle pour mieux comprendre les difficultés liées à la reconnaissance des diplômes, à l'intégration professionnelle et aux contributions socioéconomiques des personnes sud-asiatiques au Canada.

En 2021, plus de la moitié (56 %) de l'ensemble des personnes sud-asiatiques de 25 à 54 ans détenant des titres d'études postsecondaires les avaient obtenus dans des établissements à l'extérieur du Canada. La proportion de personnes dont le plus haut certificat, diplôme ou grade a été obtenu à l'extérieur du Canada variait selon le lieu de naissance au sein des populations sud-asiatiques. Cette proportion s'établissait à 72 % pour les personnes nées en Inde, à 71 % pour celles nées au Népal et à 58 % pour celles nées au Bangladesh et au Pakistan. Cette proportion était plus faible pour les personnes nées au Sri Lanka, car la majorité (67 %) d'entre elles ont obtenu leurs diplômes d'un établissement canadien. De plus, la plupart des personnes sud-asiatiques nées ailleurs qu'en Asie du Sud (65 %) ont obtenu leur plus haut niveau de scolarité — qu'il s'agisse d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade — dans un établissement canadien.

Un petit groupe d'immigrants (7 640 immigrants) âgés de 15 ans et plus avaient déjà été des étudiants étrangers détenant un permis d'études (uniquement) avant de devenir des immigrants reçus. Parmi eux, 71 % avaient obtenu leurs diplômes d'un établissement canadien en 2021, une proportion supérieure à celle observée pour l'ensemble de la population immigrante sud-asiatique (34 %).

Résultats sur le marché du travail et en matière de revenu

Cette section examine divers indicateurs du marché du travail et du revenu, y compris les taux d'emploi et de chômage, les professions, les niveaux de revenu familial et les taux de pauvreté, chez les populations sud-asiatiques au Canada, classés en fonction du lieu de naissance et, dans une certaine mesure, en fonction du genre. D'importantes variations ont été relevées relativement à tous les indicateurs pour différentes populations sud-asiatiques. Ces variations peuvent être attribuées à une gamme de facteurs, y compris la période d'immigration, la catégorie d'admission et d'autres dimensions comme le genre, la langue maternelle, le niveau de scolarité et le lieu des études.

Taux d'emploi

Les taux d'emploi variaient de 47 % à 89 % parmi les populations sud-asiatiques au Canada selon le lieu de naissance et le genre

Le taux d'emploi correspond au nombre de personnes âgées de 25 à 54 ans qui étaient occupées pendant la semaine de référence du recensement (du 2 au 8 mai 2021), exprimé en pourcentage de la population totale de ce groupe d'âge. L'analyse du taux d'emploi des populations sud-asiatiques au Canada fournit de précieux renseignements sur leur bien-être économique et leurs conditions d'emploi.

Selon les données du Recensement de 2021, le taux d'emploi global des populations sud-asiatiques au Canada âgées de 25 à 54 ans²¹ était de 77 % pendant la semaine de référence du recensement²², comparativement à 81 % pour la population non racisée et non autochtone du même groupe d'âge (graphique 16).

Les femmes sud-asiatiques de 25 à 54 ans étaient moins susceptibles que les hommes d'occuper un emploi en 2021 (69 % par rapport à 85 %, respectivement). Cela représente un écart d'emploi entre les genres trois fois supérieur à l'écart observé entre les hommes et les femmes de 25 à 54 ans dans la population non racisée et non autochtone (84 % pour les hommes, 79 % pour les femmes). La différence était encore plus marquée chez les personnes nées au Pakistan (82 % pour les hommes, 47 % pour les femmes), au Bangladesh (78 % pour les hommes, 55 % pour les femmes) et au Sri Lanka (78 % pour les hommes, 61 % pour les femmes).

Parmi les personnes sud-asiatiques nées à l'extérieur du Canada et ailleurs qu'en Asie du Sud, les taux d'emploi étaient moins variés, et l'écart d'emploi entre les genres était plus étroit (72 % pour les femmes, 83 % pour les hommes), par rapport aux personnes sud-asiatiques nées en Asie du Sud.

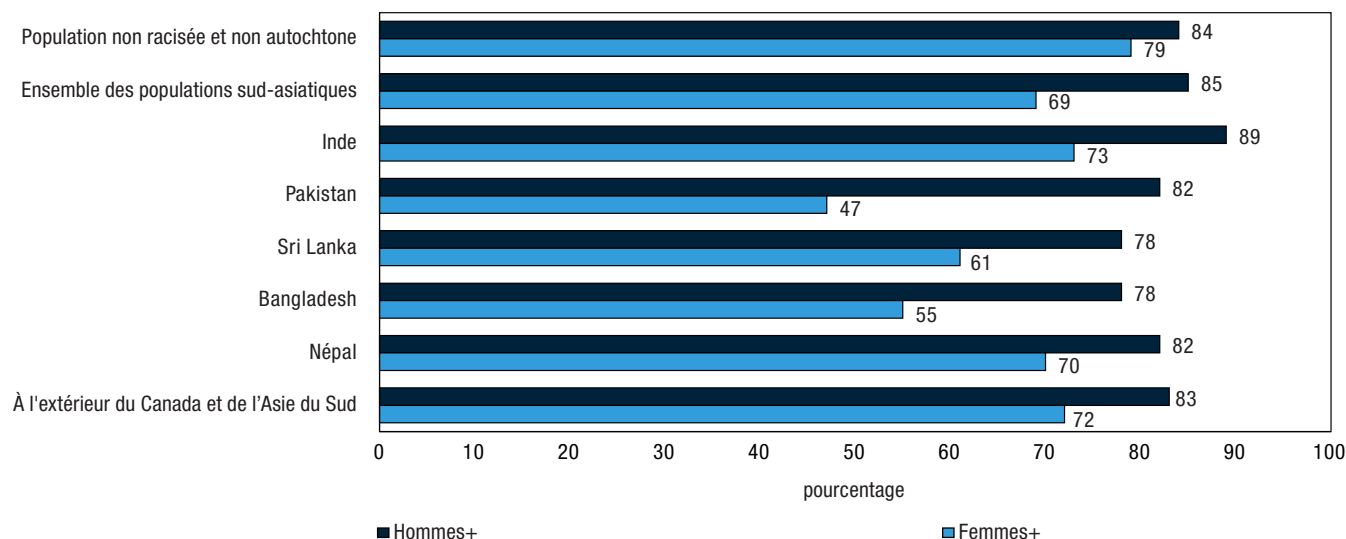
L'écart global entre les genres en matière de taux d'emploi au sein de la population sud-asiatique âgée de 25 à 54 ans au Canada s'est rétréci au fil du temps, passant d'une différence de 19 points de pourcentage en 2001 (84 % pour les hommes, 65 % pour les femmes) à une différence de 16 points de pourcentage en 2021 (85 % pour les hommes, 69 % pour les femmes).

21. En raison de la variation considérable de l'âge médian au sein des différentes populations sud-asiatiques, la section sur le marché du travail se concentre uniquement sur la population dans le principal groupe d'âge actif, définie comme les personnes de 25 à 54 ans en 2021.

22. Du 2 au 8 mai 2021.

Graphique 16**Taux d'emploi des personnes sud-asiatiques âgées de 25 à 54 ans, selon le genre et certains lieux de naissance, Canada, 2021**

Lieu de naissance



Note : La catégorie « Femmes+ » comprend les femmes, les filles ainsi que certaines personnes non binaires, et la catégorie « Hommes+ » comprend les hommes, les garçons ainsi que certaines personnes non binaires.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

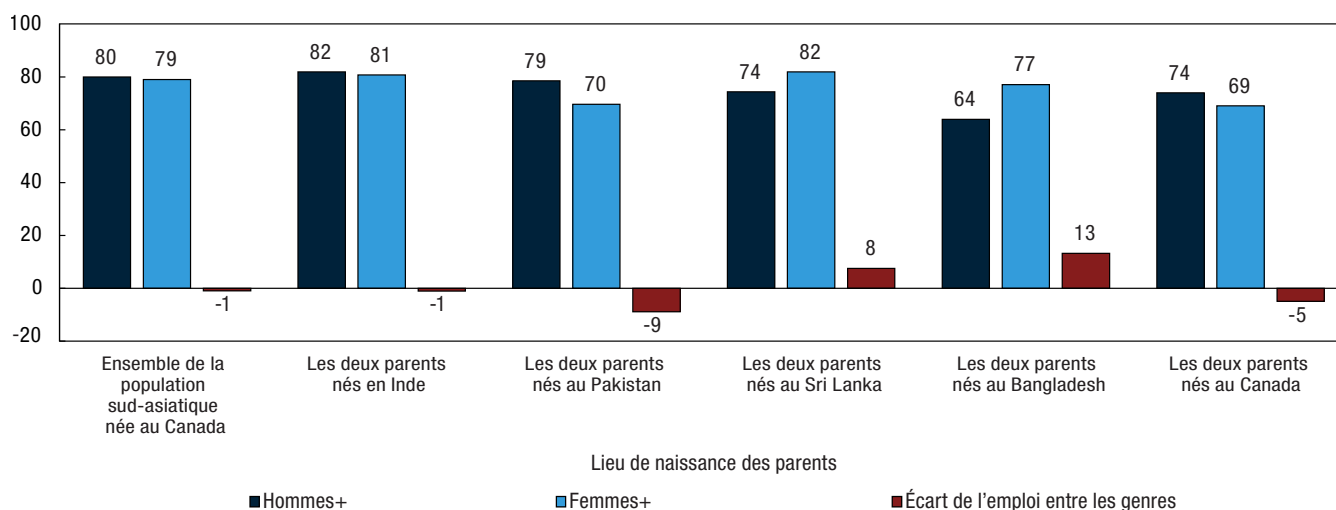
Parmi les personnes sud-asiatiques nées au Canada qui étaient âgées de 25 à 54 ans en 2021, les taux d'emploi étaient presque égaux pour les hommes (80 %) et les femmes (79 %), et ils comprenaient des variations modérées entre les groupes selon le lieu de naissance des parents (graphique 17). En particulier, les hommes sud-asiatiques de deuxième génération dont les parents sont nés au Bangladesh affichaient le taux d'emploi le plus faible dans ce groupe d'âge (64 %), tandis que les hommes dont les parents sont nés en Inde et les femmes dont les parents sont nés au Sri Lanka présentaient les taux d'emploi les plus élevés chez les 25 à 54 ans (82 %).

Les écarts entre les genres au chapitre du taux d'emploi étaient plus manifestes chez les personnes sud-asiatiques de deuxième génération dont les parents sont nés au Pakistan, affichant une différence de 9 points de pourcentage (79 % pour les hommes, 70 % pour les femmes). Fait intéressant, on observait un écart inversé entre les genres chez les personnes dont les parents sont nés au Bangladesh et au Sri Lanka, où les femmes avaient des taux d'emploi plus élevés (77 % et 82 %, respectivement), par rapport aux hommes (64 % et 74 %, respectivement).

Des données plus récentes de l'Enquête sur la population active (EPA) indiquent que pour les trois mois se terminant en juin 2025, le taux d'emploi des personnes sud-asiatiques de 25 à 54 ans était de 82 %, ce qui se rapproche au taux de 83 % observé pour l'ensemble de la population de ce groupe d'âge. Les hommes sud-asiatiques (89 %) étaient plus susceptibles d'être occupés que les femmes sud-asiatiques (75 %), ce qui a conduit à un écart entre les genres deux fois plus important que celui observé dans la population générale (87 % pour les hommes, 80 % pour les femmes) ([Statistique Canada, 2025d](#)).

Graphique 17**Taux d'emploi des personnes sud-asiatiques nées au Canada âgées de 25 à 54 ans, selon le genre et certains lieux de naissance des parents, Canada, 2021**

pourcentage



Note : La catégorie « Femmes+ » comprend les femmes, les filles ainsi que certaines personnes non binaires, et la catégorie « Hommes+ » comprend les hommes, les garçons ainsi que certaines personnes non binaires.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Taux de chômage**Les taux de chômage variaient chez les populations sud-asiatiques selon le lieu de naissance et le genre**

Dans le Recensement de 2021, le taux de chômage désigne le nombre de chômeurs, exprimé en pourcentage de la population active pendant la semaine de référence (du 2 au 8 mai 2021).

En 2021, le taux de chômage global de la population sud-asiatique au Canada âgée de 25 à 54 ans s'établissait à 9 %. Au sein de ce groupe, les femmes (12 %) affichaient un taux de chômage supérieur à celui des hommes (7 %). Les taux de chômage variaient considérablement parmi les populations sud-asiatiques, en particulier en fonction du genre et du lieu de naissance. Par exemple, les femmes de ce groupe d'âge nées au Pakistan (21 %), au Bangladesh (20 %), au Népal (17 %) et au Sri Lanka (15 %) présentaient des taux de chômage nettement plus élevés.

Parmi les hommes sud-asiatiques de 25 à 54 ans, ceux nés au Bangladesh (12 %) affichaient le taux de chômage le plus élevé en 2021, suivis de ceux nés au Népal (11 %) et au Sri Lanka (11 %), par rapport à l'ensemble des hommes sud-asiatiques (7 %).

Les taux de chômage chez les personnes sud-asiatiques nées au Canada qui étaient âgées de 25 à 54 ans variaient selon le lieu de naissance des parents. Les hommes dont les parents sont nés au Bangladesh affichaient le taux de chômage le plus élevé (19 %), alors que les femmes dont les parents sont nés au Pakistan présentaient le plus haut taux de chômage (13 %). Pour les autres groupes, les taux de chômage variaient de 7 % à 14 %, avec un taux global de 9 % pour les deux genres.

Les données plus récentes de l'EPA montrent que le taux de chômage des travailleurs sud-asiatiques âgés de 25 à 54 ans a augmenté, passant de 6,8 % en juin 2024 à 7,8 % en juin 2025. Parallèlement, le taux de chômage global pour l'ensemble de la population canadienne dans le même groupe d'âge est passé de 5,2 % à 5,7 % ([Statistique Canada, 2025d](#)).

Profession

Les professions des personnes sud-asiatiques variaient selon leur lieu de naissance

La profession renvoie au type de travail effectué dans le cadre d'un emploi, englobant les tâches entreprises pour remplir ses fonctions. Dans le présent portrait, les données sur la profession comprennent les personnes de 25 à 54 ans qui ont travaillé à un emploi salarié ou à leur compte à tout moment au cours de la période de janvier 2020 à mai 2021²³. L'examen des données professionnelles des populations sud-asiatiques au Canada met en lumière leurs rôles sur le marché du travail ainsi que leur intégration économique et leurs contributions professionnelles.

Le paysage professionnel des personnes sud-asiatiques au Canada a évolué au fil du temps et varie selon le lieu de naissance. Les immigrants sud-asiatiques qui sont arrivés au début du XX^e siècle travaillaient principalement dans l'industrie du bois d'œuvre, comme ouvriers et propriétaires de scieries. De 1960 à 1985, les possibilités de carrière se sont élargies pour inclure les métiers spécialisés et les emplois professionnels, les femmes sud-asiatiques participant de plus en plus à un large éventail d'industries et de secteurs au cours de cette période (Buchignani, 2023).

Bien que le recensement recueille des renseignements sur plus de 500 professions, la présente analyse est axée sur les professions qui sont soit plus courantes chez les personnes sud-asiatiques, par rapport à la population générale, soit plus fréquentes parmi les populations sud-asiatiques. En 2021, les personnes sud-asiatiques de 25 à 54 ans étaient aussi susceptibles que l'ensemble de la population canadienne d'exercer une profession dans le secteur de la santé ou dans le secteur de la gestion des affaires et de la finance. Cependant, comme le montrent les graphiques 18 à 22, elles étaient plus susceptibles d'occuper un emploi de professionnel en informatique, de vendeur, caissier, travailleur de soutien des aliments, représentant au service à la clientèle, ou de conducteur de camions ou d'autobus, chauffeur de taxi ou chauffeur-livreur.

Les données figurant dans la présente section concernent précisément les personnes de 25 à 54 ans, et les professions analysées sont fondées sur la Classification nationale des professions (CNP) de 2021.

Professions dans le secteur de la santé

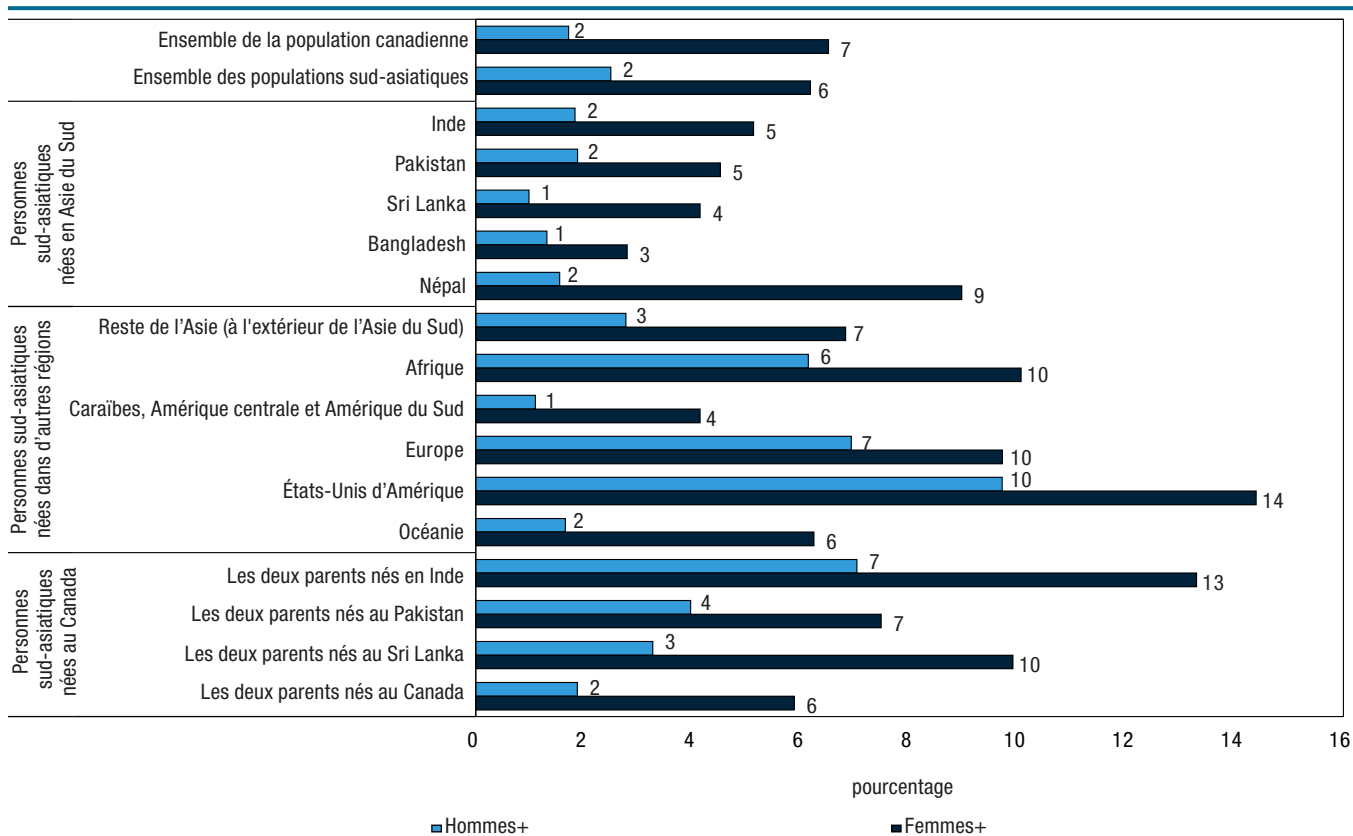
Travailler en tant que professionnels de la santé était trois fois plus fréquent chez les femmes sud-asiatiques (6 %) que chez les hommes (2 %), une tendance également observée au sein de l'ensemble de la population canadienne (7 % pour les femmes et 2 % pour les hommes) (graphique 18). Les différences fondées sur le lieu de naissance étaient manifestes. Les femmes sud-asiatiques nées au Népal (9 %) étaient plus susceptibles que d'autres populations sud-asiatiques nées en Asie du Sud d'exercer de telles professions, travaillant principalement comme infirmières autorisées et infirmières psychiatriques autorisées. De plus, environ 11 % travaillaient comme aides-infirmières, aides-soignantes et préposées aux bénéficiaires (CNP 33102), tandis que pour la plupart des autres populations sud-asiatiques, cette proportion était de 6 % ou moins. Les femmes sud-asiatiques nées au Canada dont les deux parents sont nés en Inde étaient encore plus susceptibles d'être des professionnelles de la santé (13 %), principalement des médecins, des vétérinaires ou des infirmières autorisées et des infirmières psychiatriques autorisées. Environ 10 % des femmes sud-asiatiques nées en Europe ou en Afrique et 14 % des femmes sud-asiatiques nées aux États-Unis d'Amérique étaient également des professionnelles de la santé.

Bien que ces professions soient moins courantes chez les hommes, 10 % des hommes sud-asiatiques nés aux États-Unis d'Amérique, ainsi qu'environ 6 % de ceux nés en Afrique, en Europe et au Canada dont les deux parents sont nés en Inde, occupaient de tels emplois — ce qui représente un taux comparable à celui des femmes dans l'ensemble de la population.

23. Les données sur la profession renvoient généralement à l'emploi occupé par la personne pendant la semaine du 2 au 8 mai 2021. Toutefois, si la personne n'a pas travaillé au cours de cette semaine, mais qu'elle a travaillé à un moment donné depuis le 1^{er} janvier 2020, les renseignements se rapportent à l'emploi occupé le plus longtemps pendant cette période. Les personnes ayant deux emplois ou plus devaient fournir des renseignements sur l'emploi auquel elles ont consacré le plus d'heures.

Graphique 18

Proportion des populations sud-asiatiques âgées de 25 à 54 ans occupant un emploi de professionnel de la santé, selon certains lieux de naissance et lieux de naissance des parents, Canada, 2021



Notes : La catégorie « Femmes+ » comprend les femmes, les filles ainsi que certaines personnes non binaires, et la catégorie « Hommes+ » comprend les hommes, les garçons ainsi que certaines personnes non binaires. Les professionnels de la santé ont été définis à l'aide du code 31 de la Classification nationale des professions de 2021. Le présent graphique comprend les personnes qui étaient occupées au cours de l'année de recensement (2021) ou de l'année précédente (2020).

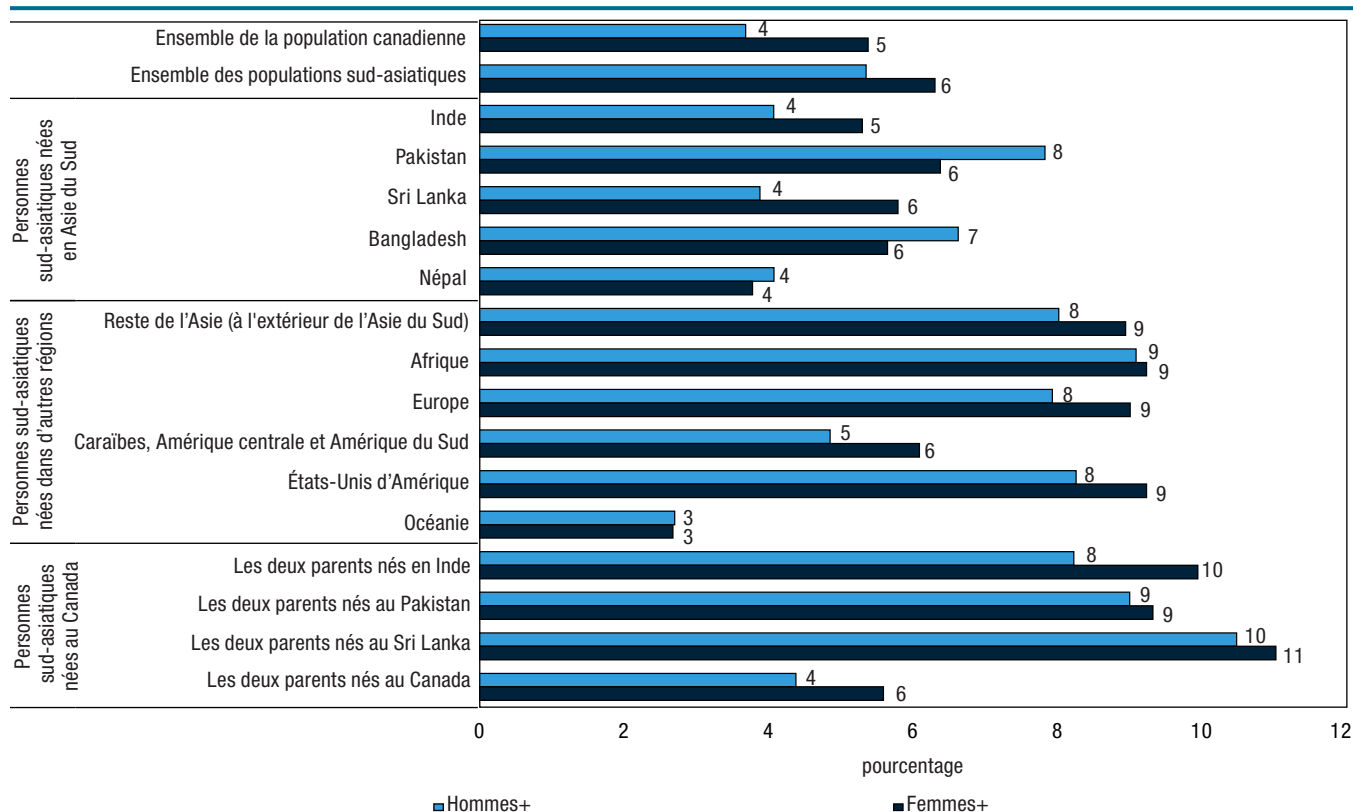
Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Professions dans le secteur de la gestion des affaires et de la finance

En 2021, 6 % des personnes sud-asiatiques de 25 à 54 ans occupaient un emploi de professionnel dans le secteur de la gestion des affaires et de la finance, ce qui est comparable à l'ensemble de la population canadienne de ce groupe d'âge (5 %) (graphique 19). Elles avaient principalement un emploi de vérificateur, comptable et professionnel de l'investissement. Cependant, chez les personnes sud-asiatiques nées en Afrique, en Europe ou aux États-Unis d'Amérique, cette proportion s'établissait à environ 9 %, ce groupe exerçant un mélange de professions en gestion des affaires et en finance (principalement en tant que professionnels des ressources humaines et des services aux entreprises). Par ailleurs, les personnes sud-asiatiques de deuxième génération étaient plus susceptibles que l'ensemble de la population sud-asiatique d'occuper un emploi de professionnel dans le secteur de la gestion des affaires et de la finance, en particulier celles nées de parents d'origine sri-lankaise (11 % pour les femmes, 10 % pour les hommes) et les personnes sud-asiatiques de deuxième génération dont les parents sont nés en Inde (10 % pour les femmes, 8 % pour les hommes). Ces groupes occupaient des professions similaires à celles des personnes sud-asiatiques de première génération qui sont nées à l'extérieur de l'Asie du Sud.

Graphique 19

Proportion des populations sud-asiatiques âgées de 25 à 54 ans occupant un emploi de professionnel en gestion des affaires et en finance, selon certains lieux de naissance et lieux de naissance des parents, Canada, 2021



Notes : La catégorie « Femmes+ » comprend les femmes, les filles ainsi que certaines personnes non binaires, et la catégorie « Hommes+ » comprend les hommes, les garçons ainsi que certaines personnes non binaires. Les professionnels en gestion des affaires et en finance ont été définis à l'aide du code 11 de la Classification nationale des professions de 2021. Le présent graphique comprend les personnes qui étaient occupées au cours de l'année de recensement (2021) ou de l'année précédente (2020).

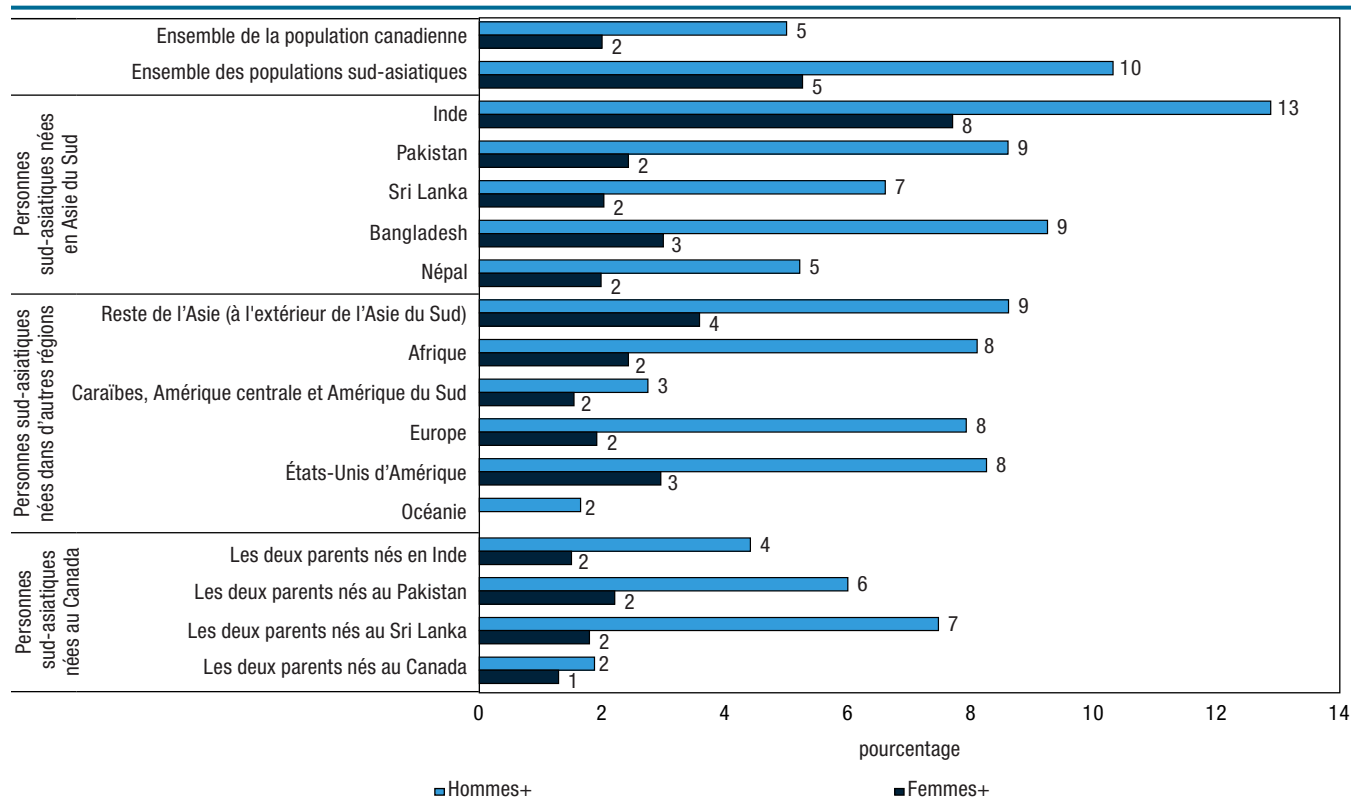
Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Professions en informatique

Les professions en informatique étaient plus courantes chez les personnes sud-asiatiques de 25 à 54 ans (10 % pour les hommes, 5 % pour les femmes) que dans l'ensemble de la population canadienne de ce groupe d'âge (5 % pour les hommes, 2 % pour les femmes) (graphique 20). Les personnes sud-asiatiques nées en Inde se sont démarquées à ce chapitre, 13 % des hommes et 8 % des femmes travaillant comme professionnels en informatique. Ces professions étaient moins fréquentes chez les personnes sud-asiatiques nées au Canada, tout comme dans l'ensemble de la population. Les professions en informatique comprenaient notamment des spécialistes en informatique, des ingénieurs et concepteurs en logiciel ainsi que des développeurs et des programmeurs de logiciels.

Graphique 20

Proportion des populations sud-asiatiques âgées de 25 à 54 ans occupant un emploi de professionnel en informatique, selon certains lieux de naissance et lieux de naissance des parents, Canada, 2021



Notes : La catégorie « Femmes+ » comprend les femmes, les filles ainsi que certaines personnes non binaires, et la catégorie « Hommes+ » comprend les hommes, les garçons ainsi que certaines personnes non binaires. Les professionnels de l'informatique ont été définis à l'aide des codes 2122 et 2123 de la Classification nationale des professions de 2021. Le présent graphique comprend les personnes qui étaient occupées au cours de l'année de recensement (2021) ou de l'année précédente (2020).

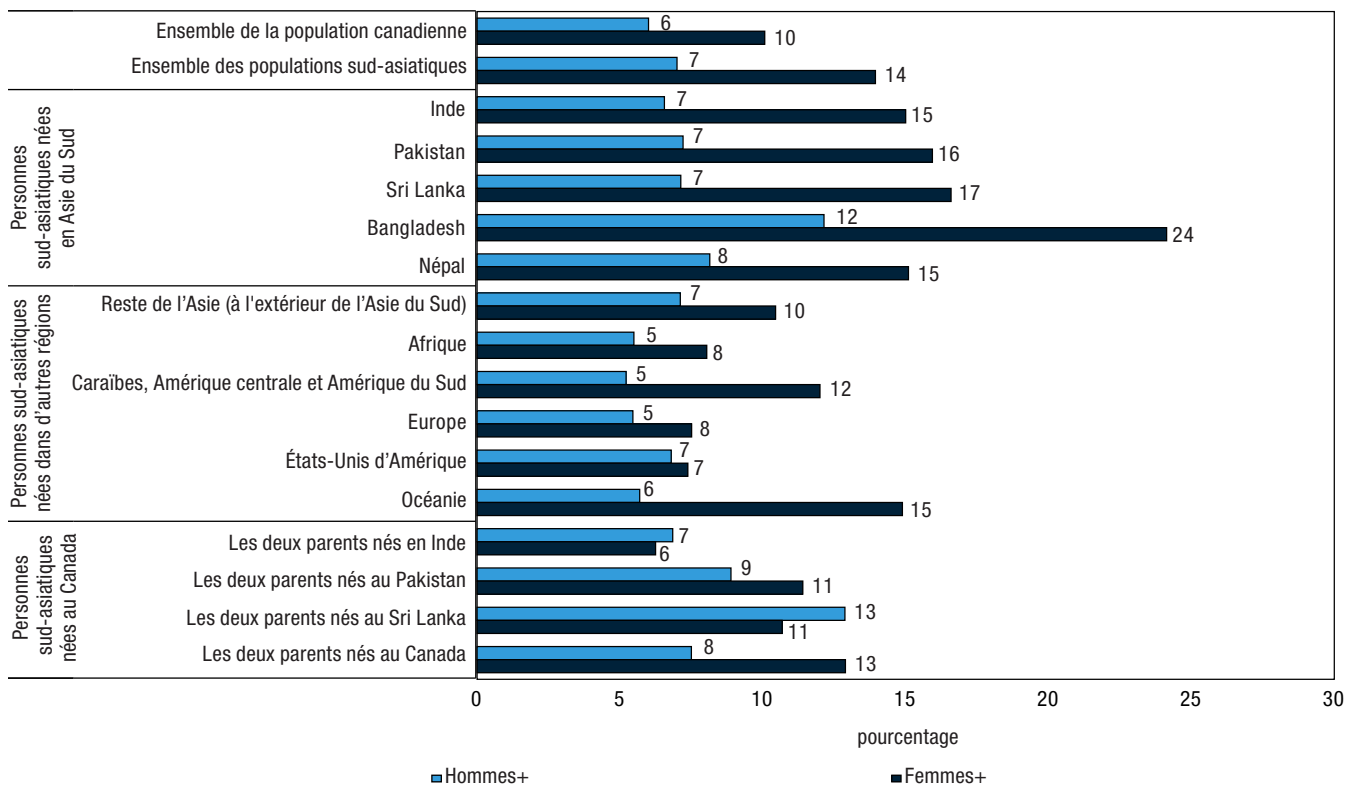
Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Vendeurs, caissiers, travailleurs de soutien des aliments et représentants au service à la clientèle

Les femmes sud-asiatiques (14 %) étaient deux fois plus susceptibles que les hommes (7 %) de travailler comme vendeuses, caissières, travailleuses de soutien des aliments ou représentantes au service à la clientèle (graphique 21). Cet écart était plus prononcé que celui observé dans l'ensemble de la population canadienne (10 % pour les femmes, 6 % pour les hommes). La proportion de femmes sud-asiatiques travaillant dans ces professions variait parmi les groupes en fonction de leur lieu de naissance, allant de 15 % chez celles nées en Inde à 24 % chez celles nées au Bangladesh. Parmi les hommes sud-asiatiques, on observait la proportion la plus élevée chez ceux nés au Bangladesh (12 %).

Graphique 21

Proportion des populations sud-asiatiques âgées de 25 à 54 ans occupant un emploi de vendeur, caissier, travailleur de soutien des aliments ou représentant au service à la clientèle, selon certains lieux de naissance et lieux de naissance des parents, Canada, 2021



Notes : La catégorie « Femmes+ » comprend les femmes, les filles ainsi que certaines personnes non binaires, et la catégorie « Hommes+ » comprend les hommes, les garçons ainsi que certaines personnes non binaires. Les vendeurs, les caissiers, le personnel de soutien des aliments et les représentants au service à la clientèle ont été définis à l'aide des codes 6410, 6440, 6510 et 6520 de la Classification nationale des professions de 2021. Le présent graphique comprend les personnes qui étaient occupées au cours de l'année de recensement (2021) et de l'année précédente (2020).

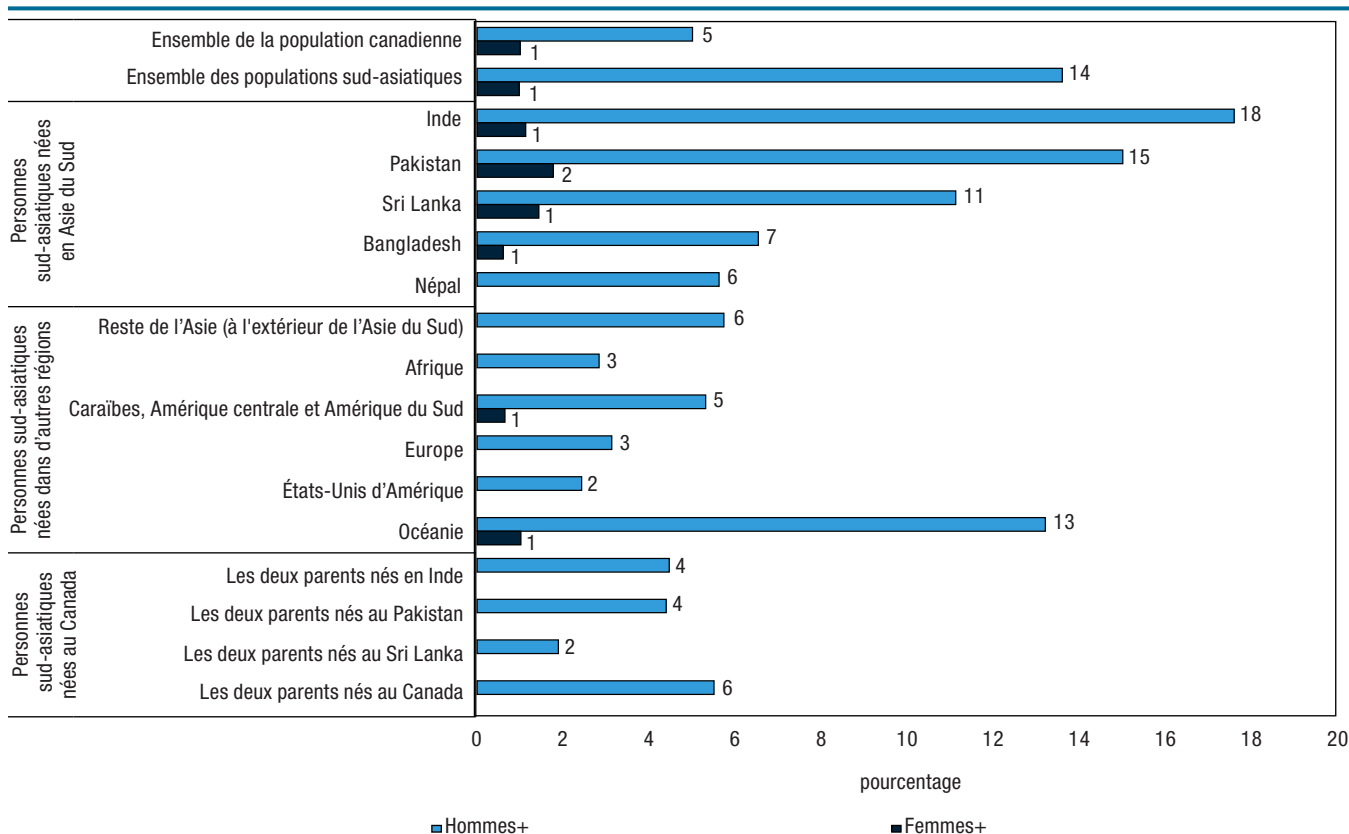
Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Conducteurs de camions ou d'autobus, chauffeurs de taxi et chauffeurs-livreurs

Une proportion considérable d'hommes sud-asiatiques de 25 à 54 ans (14 %) travaillaient comme conducteurs de camions ou d'autobus, chauffeurs de taxi et chauffeurs-livreurs, comparativement à 5 % des hommes dans l'ensemble de la population canadienne (graphique 22). Ces professions étaient plus courantes chez les personnes nées en Inde (18 %), au Pakistan (15 %) et en Océanie (13 %). Pour la plupart des groupes nés à l'extérieur du Canada et ailleurs qu'en Asie du Sud, cette proportion s'établissait à 6 % ou moins. De même, parmi les personnes sud-asiatiques nées au Canada, 6 % ou moins occupaient de tels emplois.

Graphique 22

Proportion des populations sud-asiatiques âgées de 25 à 54 ans occupant un emploi de conducteur de camions ou d'autobus, chauffeur de taxi ou chauffeur-livreur, selon certains lieux de naissance et lieux de naissance des parents, Canada, 2021



Notes : La catégorie « Femmes+ » comprend les femmes, les filles ainsi que certaines personnes non binaires, et la catégorie « Hommes+ » comprend les hommes, les garçons ainsi que certaines personnes non binaires. Les professionnels de l'informatique ont été définis à l'aide des codes 2122 et 2123 de la Classification nationale des professions de 2021. Le présent graphique comprend les personnes qui étaient occupées au cours de l'année de recensement (2021) ou de l'année précédente (2020).

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Outre les professions mentionnées précédemment, d'autres se sont distinguées comme étant importantes au sein de certaines populations. Chez les femmes sud-asiatiques de 25 à 54 ans, environ 9 % de celles nées au Népal, 6 % de celles nées au Bangladesh, 5 % de celles nées au Pakistan et 2 % de l'ensemble de la population féminine sud-asiatique de ce groupe d'âge travaillaient comme éducatrices et aides-éducatrices de la petite enfance (CNP 42202). De plus, environ 10 % des femmes sud-asiatiques nées aux États-Unis d'Amérique occupaient des professions en services d'enseignement (CNP 412). Chez les femmes sud-asiatiques nées au Canada, la proportion s'établissait à 8 %, alors qu'elle était de 7 % chez celles nées en Europe et de 6 % chez celles nées en Afrique. À titre de comparaison, 4 % de l'ensemble de la population des femmes sud-asiatiques âgées de 25 à 54 ans exerçaient une profession en services d'enseignement.

Surqualification

Près du tiers des personnes sud-asiatiques au Canada détenaient des diplômes dépassant les exigences de leur emploi, en particulier celles nées au Bangladesh et au Népal

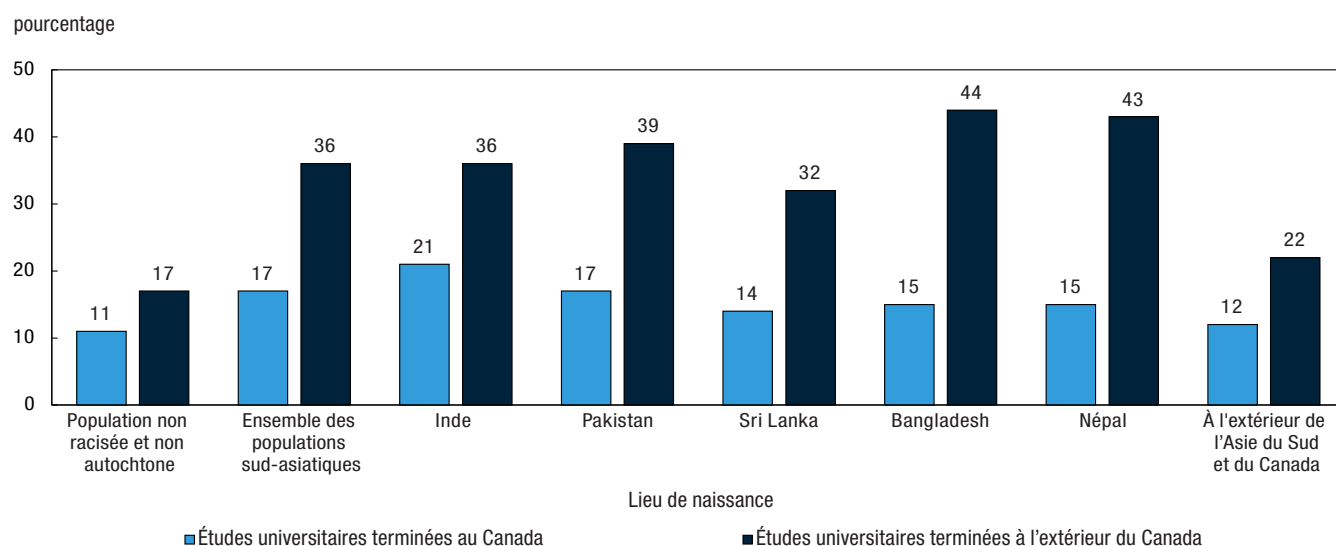
Selon la définition de la surqualification de Statistique Canada — selon laquelle les titulaires d'un diplôme universitaire (baccalauréat ou grade supérieur) occupent des emplois ne nécessitant pas plus qu'un diplôme d'études secondaires —, une proportion importante de personnes sud-asiatiques au Canada se sont révélées surqualifiées pour les emplois qu'elles occupaient.

D'après les données du Recensement de 2021, 29 % des personnes sud-asiatiques de 25 à 54 ans étaient surqualifiées pour leur emploi, par rapport à 12 % de la population non racisée et non autochtone. Autrement dit, ces personnes étaient plus de deux fois plus susceptibles d'être titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur, mais d'occuper des emplois n'exigeant qu'un diplôme d'études secondaires ou moins. Ce sous-emploi était plus apparent chez les résidents non permanents sud-asiatiques : environ 40 % de ceux titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur occupaient des emplois exigeant des titres scolaires inférieurs à leur niveau de scolarité.

Lorsqu'on examine les différences selon le lieu où les personnes ont obtenu leur diplôme, que ce soit au Canada ou à l'étranger (graphique 23), 44 % des personnes sud-asiatiques âgées de 25 à 54 ans nées au Bangladesh et titulaires d'un diplôme universitaire obtenu à l'extérieur du Canada occupaient des postes exigeant seulement un diplôme d'études secondaires ou moins. À titre de comparaison, cette proportion était de 15 % chez celles ayant obtenu leur diplôme au Canada. Des tendances similaires ont été observées chez les personnes nées au Népal (43 %), au Pakistan (39 %), en Inde (36 %) et au Sri Lanka (32 %) qui ont obtenu leur baccalauréat ou un grade supérieur à l'extérieur du Canada, car elles étaient plus susceptibles d'occuper des emplois exigeant un plus faible niveau de scolarité que les personnes ayant obtenu leur diplôme universitaire au Canada.

Graphique 23

Taux de surqualification des personnes sud-asiatiques âgées de 25 à 54 ans, selon le lieu des études et certains lieux de naissance, Canada, 2021



Note : Les personnes titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur qui, au cours de l'année de recensement (2021) ou de l'année précédente (2020), occupaient un poste exigeant habituellement un diplôme d'études secondaires ou une attestation d'équivalence ou moins sont considérées comme surqualifiées.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Revenu

Le revenu médian après impôt de la famille économique variait de 42 000 \$ à 61 000 \$ parmi les populations sud-asiatiques en fonction du lieu de naissance

Le concept de revenu après impôt rajusté de la famille économique est utilisé pour mesurer le revenu dans le cadre du présent portrait. Selon ce concept de revenu, le revenu d'une personne est mesuré comme étant le revenu après impôt de sa famille économique (personnes apparentées et vivant dans le même ménage), rajusté en fonction du nombre de personnes dans la famille économique. Le rajustement en fonction de la taille de la famille est attribuable aux économies d'échelle. Par exemple, deux personnes vivant ensemble auraient généralement des dépenses de logement inférieures à celles de deux personnes vivant séparément. Le rajustement en fonction de la taille de la famille est effectué en divisant le revenu après impôt de la famille économique par la racine carrée du nombre de personnes dans la famille économique. Ce rajustement permet d'analyser le revenu de façon comparable entre des groupes de population ayant des tailles de famille différentes.

En 2020, le revenu après impôt médian rajusté de la famille pour l'ensemble de la population sud-asiatique²⁴ était d'environ 51 000 \$, comparativement à 54 000 \$ pour la population non racisée et non autochtone. Cependant, le revenu médian variait parmi les populations sud-asiatiques selon le lieu de naissance. Les personnes nées en Europe et en Afrique gagnaient un revenu médian après impôt plus élevé, soit 61 000 \$ pour les deux groupes. En revanche, les personnes nées en Asie du Sud avaient un revenu médian plus faible, allant de 42 000 \$ pour celles nées au Bangladesh à 50 000 \$ pour celles nées en Inde et au Sri Lanka (graphique 24).

Chez les personnes sud-asiatiques nées au Canada, le revenu médian était de 54 000 \$, ce qui est aussi élevé que celui de la population non racisée et non autochtone. Cependant, leurs niveaux de revenu différaient selon le lieu de naissance des parents. Les personnes dont les deux parents sont nés au Canada (troisième génération ou plus) avaient le revenu médian le plus élevé (65 000 \$), suivies des personnes dont les parents sont nés en Inde (56 000 \$). Ces variations de revenu étaient plus prononcées encore chez les personnes dont les parents sont nés au Bangladesh (41 000 \$) et chez celles dont les parents sont nés au Sri Lanka (49 000 \$).

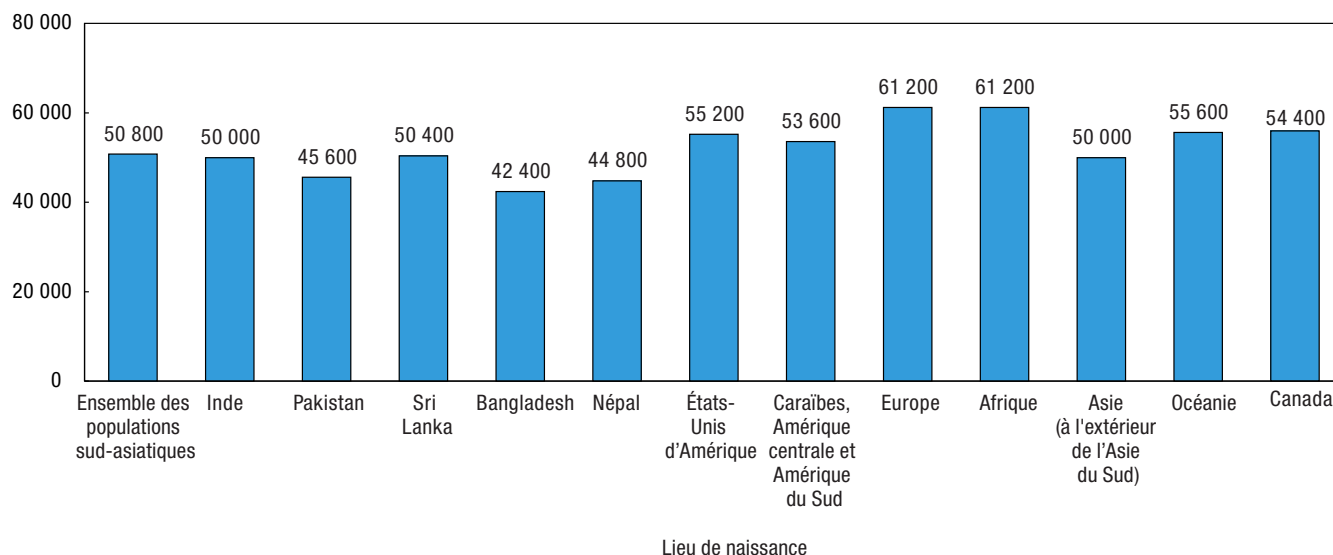
Le fait de connaître le nombre de personnes qui gagnent un revenu dans une famille offre des renseignements supplémentaires sur la situation en matière de revenu. Chez les 25 à 54 ans, les personnes sud-asiatiques (78 %) étaient plus susceptibles de vivre dans des familles comptant deux soutiens ou plus, comparativement à l'ensemble de la population (69 %). Cette proportion variait parmi les populations sud-asiatiques selon le lieu de naissance : 82 % pour le Népal, 81 % pour l'Inde, 78 % pour le Canada, 74 % pour le Sri Lanka, 73 % pour l'Europe, 69 % pour le Bangladesh, 69 % pour le Pakistan, 59 % pour l'Afrique, et 55 % pour les Caraïbes ainsi que l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud.

Selon des données plus récentes, l'Enquête canadienne sur le revenu (ECR) montre que le revenu annuel médian (en dollars constants de 2023) des personnes sud-asiatiques âgées de 15 ans et plus a diminué, passant de 39 000 \$ en 2020 à 36 000 \$ en 2023. De même, le revenu total médian de la population non racisée et non autochtone a diminué, passant de 47 800 \$ en 2020 à 47 100 \$ en 2023, entraînant un élargissement de l'écart de revenu entre les deux groupes — de 18 % en 2020 à 24 % en 2023 ([Statistique Canada, 2025c](#)).

24. Dans la présente section, la famille désigne la famille économique. Le terme « famille économique » désigne un groupe de deux personnes ou plus qui vivent dans le même logement et qui sont apparentées par le sang, le mariage, l'union libre, l'adoption ou une relation de famille d'accueil. Par définition, toutes les personnes qui sont membres d'une famille de recensement sont également membres d'une famille économique. Le concept de la famille économique est plus large. Par exemple, deux familles de recensement apparentées et vivant ensemble sont considérées comme une famille économique, des frères et sœurs habitant ensemble qui ne font pas partie d'une famille de recensement sont considérés comme une famille économique, et les nièces ou les neveux habitant avec leur tante ou leur oncle sont également considérés comme une famille économique. Les données sur la famille économique dans cette section ne renvoient pas à une famille économique sud-asiatique. Les données sont plutôt déclarées au niveau de la personne.

Graphique 24**Revenu familial médian après impôt des populations sud-asiatiques, rajusté en fonction de la taille de la famille, selon certains lieux de naissance, Canada, 2020**

revenu médian en dollars



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Pauvreté (situation de faible revenu)**Chez les 25 à 54 ans, les personnes sud-asiatiques nées en Asie du Sud étaient plus susceptibles de vivre dans la pauvreté que celles nées à l'extérieur de l'Asie du Sud**

Le taux de pauvreté est la proportion ou le pourcentage d'unités dont le revenu est inférieur à un seuil de pauvreté précis, fondé sur la ligne de faible revenu (LFR). La situation de faible revenu d'une personne est déterminée en comparant le revenu de sa famille économique avec la LFR appropriée, en s'appuyant sur la mesure fondée sur un panier de consommation (MPC)²⁵. Selon la MPC, une famille vit dans la pauvreté si, compte tenu de sa taille et de sa région de résidence, elle ne dispose pas d'un revenu suffisant pour acheter un ensemble de biens et de services correspondant à un niveau de vie de base modeste ([Statistique Canada, 2022b](#)). Autrement dit, les « personnes à faible revenu » (celles vivant dans la pauvreté) désignent les personnes appartenant à des familles à faible revenu, y compris celles vivant seules et ayant un revenu inférieur à la LFR ([Statistique Canada, 2016](#)). Dans le cadre du Recensement de 2021, la période de référence pour les données sur la pauvreté était l'année civile 2020.

Selon les données du Recensement de 2021, 10 % des personnes sud-asiatiques de 25 à 54 ans étaient en situation de pauvreté, y compris celles issues de familles à faible revenu ou vivant seules. Ce taux était plus élevé que celui de la population non racisée et non autochtone du même groupe d'âge (6 %) (graphique 25).

Les différences dans les taux de pauvreté étaient manifestes lorsqu'on tenait compte du lieu de naissance des populations sud-asiatiques. Dans l'ensemble, les personnes sud-asiatiques de 25 à 54 ans nées en Asie du Sud affichaient un taux de pauvreté plus élevé (11 %) que celui des personnes nées au Canada (4 %) ou à l'extérieur du Canada et ailleurs qu'en Asie du Sud (8 %).

Plus précisément, les personnes sud-asiatiques de 25 à 54 ans nées au Bangladesh (13 %) et au Bhoutan (13 %) présentaient des taux de pauvreté plus élevés, suivies de celles nées au Pakistan (12 %), par rapport à d'autres populations sud-asiatiques. De plus, le taux de pauvreté était relativement plus élevé chez les personnes nées en Asie (à l'extérieur de l'Asie du Sud) (10 %), par rapport à celles nées en Afrique (6 %), en Europe (6 %) et en Océanie (5 %).

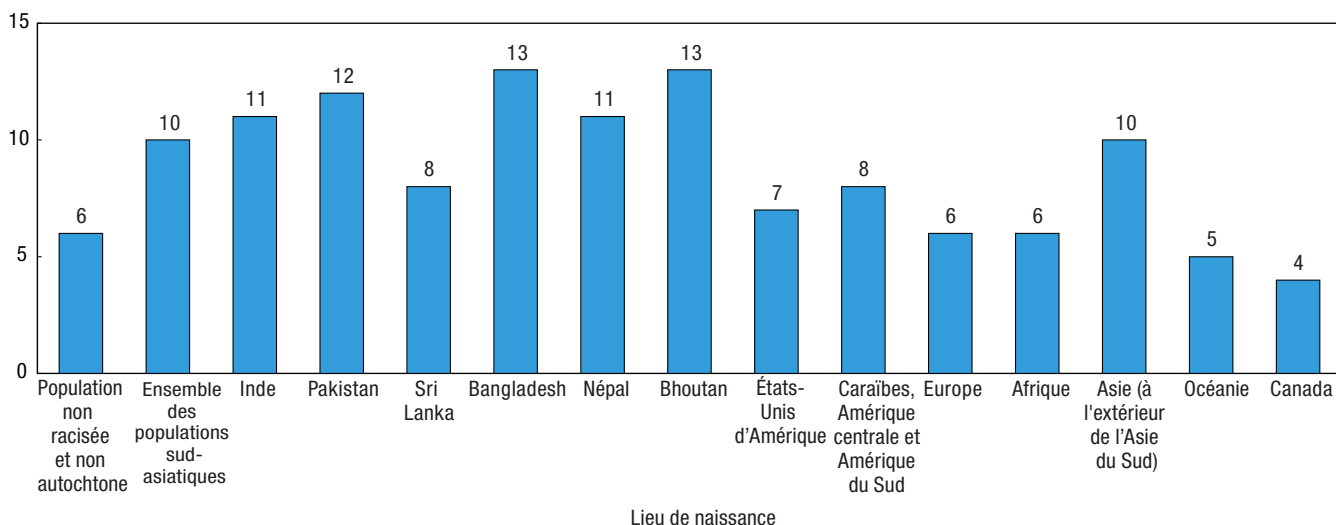
25. Statistique Canada, 2021a.

Selon les données plus récentes de l'ECR de 2022, les populations sud-asiatiques affichaient un taux de pauvreté qui s'établissait à 11,5 % en 2022, par rapport à 7,0 % en 2021. Dans l'ensemble, le taux de pauvreté national s'établissait à 9,9 % en 2022, en hausse par rapport à 7,4 % en 2021 ([Statistique Canada, 2024a](#)).

Graphique 25

Taux de pauvreté des personnes sud-asiatiques âgées de 25 à 54 ans, en fonction du revenu de la famille économique de 2020, selon certains lieux de naissance, Canada, 2021

pourcentage



Note : Le taux de pauvreté correspond au pourcentage de personnes qui vivent en situation de pauvreté selon la mesure fondée sur un panier de consommation de l'année de base de 2018.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Pleins feux sur les jeunes sud-asiatiques de 15 à 24 ans au Canada

En 2021, il y avait 411 455 jeunes sud-asiatiques de 15 à 24 ans au Canada. Les jeunes sud-asiatiques représentaient 16 % de l'ensemble de la population sud-asiatique au Canada et près de 10 % de tous les jeunes Canadiens, dont le nombre s'élevait à 4 181 060 en 2021.

Parmi les jeunes sud-asiatiques au Canada, la proportion de jeunes hommes (55 %) était plus élevée que celle des jeunes femmes (45 %). La différence dans la composition selon le genre semble être liée aux tendances migratoires. Environ 30 % des jeunes sud-asiatiques étaient des résidents non permanents en 2021, dont la plupart étaient probablement des étudiants étrangers, et certains détenaient également un permis de travail. Parmi ces résidents non permanents, 61 % étaient des hommes et 39 % étaient des femmes.

Plus de la moitié des jeunes sud-asiatiques (58 % ou 237 155 personnes) sont nés à l'extérieur du Canada, la majorité d'entre eux étant nés en Inde (163 180 personnes), au Pakistan (28 890), au Bangladesh (9 420), au Sri Lanka (6 535) et au Népal (3 360). Les 42 % restants sont nés au Canada, dont plus de 93 % appartenaient à la deuxième génération.

En 2020, près des deux tiers (64 %) des jeunes sud-asiatiques avaient un certain revenu d'emploi, ce qui est légèrement inférieur à l'ensemble de la population des jeunes au Canada (68 %). Parmi eux, plus de 62 % (164 740 personnes) ont travaillé à temps partiel ou pour une partie de l'année, comparativement à 67 % de l'ensemble de la population âgée de 15 à 24 ans²⁶. En 2020, les jeunes sud-asiatiques gagnaient un revenu médian de 10 700 \$ en travaillant à temps partiel et de 32 000 \$ en travaillant à temps plein. À titre de comparaison, l'ensemble de la population des jeunes avait un revenu médian légèrement inférieur pour le travail à temps partiel (9 500 \$), mais un revenu médian légèrement supérieur pour le travail à temps plein (33 200 \$). Selon la mesure officielle de la pauvreté au Canada, soit la mesure fondée sur un panier de consommation, le taux de pauvreté chez les jeunes sud-asiatiques s'établissait à 21 %, comparativement à 12 % pour l'ensemble de la population des jeunes au Canada ([Statistique Canada, 2024c](#)).

Selon les données de l'Enquête sur la population active, le taux d'emploi chez les personnes sud-asiatiques de 15 à 24 ans était de 56 % en juin 2025, avec un écart entre les genres de 6 points de pourcentage (58 % chez les hommes et 52 % chez les femmes).

Encadré sur les personnes sud-asiatiques multiraciales

Les personnes qui étaient à la fois sud-asiatiques et membres d'un autre groupe racisé ont été exclues des sections démographiques et socioéconomiques du présent portrait, car la population totale déclarant être d'origine sud-asiatique en plus d'appartenir à un autre groupe racisé ne peut pas être identifiée de façon comparable d'un cycle de recensement à l'autre. De plus, cette approche est conforme à la méthodologie utilisée dans le reste de la série de portraits.

Néanmoins, cet encadré fournit des renseignements sur les personnes sud-asiatiques qui appartenaient à un autre groupe racisé, à savoir les personnes sud-asiatiques multiraciales. Dans cette section, les statistiques concernant les personnes qui, par exemple, ont déclaré être sud-asiatiques et noires, comprennent des personnes appartenant à d'autres groupes.

En 2021, environ 83 300 personnes au Canada ont déclaré être d'origine sud-asiatique en plus d'appartenir à au moins un autre groupe racisé lors du recensement. Ce groupe était diversifié et comprenait des personnes issues d'horizons très variés. Il s'agissait principalement de jeunes adultes, dont l'âge médian était de 25 ans.

Lorsqu'on tient compte des chevauchements de trois groupes racisés ou plus, 32 % des personnes sud-asiatiques multiraciales au Canada ont déclaré être noires. De plus, 19 % ont déclaré être d'origine chinoise, 14 % être d'origine asiatique du Sud-Est, 12 % être d'origine philippine, 12 % être d'origine asiatique occidentale, 11 % être d'origine latino-américaine, 9 % être d'origine arabe, 3 % être d'origine coréenne et 3 % être d'origine japonaise. De plus, 14 % ont déclaré être d'origine sud-asiatique en plus de fournir une réponse écrite indiquant un autre groupe racisé, sans s'identifier à un autre groupe racisé. Les réponses écrites pour cette population étaient principalement liées aux Caraïbes, à l'Amérique centrale et à l'Amérique du Sud (p. ex. Antillais, Caribéen ou Guyanais) ou à l'Océanie (p. ex. Fidjien).

Dans l'ensemble, 57 % des personnes sud-asiatiques multiraciales sont nées au Canada (y compris celles ayant fourni des réponses écrites). La proportion de 43 % restante était née à l'extérieur du Canada : 10 % en Asie du Sud et 33 % ailleurs qu'en Asie du Sud — principalement dans les Caraïbes, en Amérique du Sud et en Amérique centrale (13 %), dans le reste de l'Asie (11 %) ou en Afrique (5 %).

Les lieux de naissance des parents des personnes sud-asiatiques multiraciales variaient grandement. Environ le quart d'entre elles avaient soit leurs deux parents nés dans les Caraïbes, en Amérique centrale et en Amérique du Sud (19 %), soit un parent né au Canada et l'autre dans les Caraïbes, en Amérique centrale et en Amérique du Sud (6 %). Cela était également le cas pour 46 % des personnes sud-asiatiques multiraciales qui ont déclaré être sud-asiatiques avec seulement une réponse écrite, 42 % de celles ayant déclaré être noires et d'origine sud-asiatique, 45 % de celles ayant déclaré être d'origine sud-asiatique et latino-américaine, et 26 % de celles ayant déclaré être d'origine sud-asiatique et chinoise. Les principaux pays de naissance étaient le Guyana, Trinité-et-Tobago et la Jamaïque.

Parmi les personnes ayant déclaré être d'origine asiatique occidentale et sud-asiatique, environ 41 % avaient un parent ou les deux parents nés en Asie de l'Ouest et centrale ou au Moyen-Orient (principalement en Afghanistan et en Iran). Chez les personnes sud-asiatiques ayant également déclaré être d'origine asiatique du Sud-Est, 44 % avaient un parent ou les deux parents nés en Asie du Sud-Est (principalement au Vietnam et aux Philippines). Par ailleurs, les deux tiers (64 %) des personnes sud-asiatiques ayant également déclaré être d'origine philippine avaient un parent ou les deux parents nés en Asie du Sud-Est (principalement aux Philippines). Les lieux de naissance des parents des personnes sud-asiatiques multiraciales étaient plus variés chez celles qui ont indiqué être d'origine sud-asiatique et arabe, d'origine sud-asiatique et coréenne ou d'origine sud-asiatique et japonaise, bien qu'elles représentent des proportions plus petites de l'ensemble de la population sud-asiatique multiraciale.

26. L'emploi à temps plein désigne le fait de travailler 30 heures ou plus par semaine. L'emploi à temps partiel désigne le fait de travailler moins de 30 heures par semaine.

Conclusion

Les populations sud-asiatiques au Canada sont diversifiées, multidimensionnelles et façonnées par une histoire d'immigration riche et variée qui s'est déroulée pendant de nombreuses années. Le présent portrait s'appuie principalement sur les données du Recensement de 2021 et fournit une analyse approfondie des différents groupes au sein de la population sud-asiatique en général, ces groupes étant classés selon leur lieu de naissance ou le lieu de naissance de leurs parents, afin d'offrir une perspective nuancée de leurs caractéristiques démographiques et de leurs résultats socioéconomiques.

Les populations sud-asiatiques au Canada peuvent être divisées en trois grands groupes. La majorité des personnes sud-asiatiques — environ 6 sur 10 — sont nées en Asie du Sud. Les personnes sud-asiatiques originaires de régions à l'extérieur de l'Asie du Sud et du Canada constituent un groupe plus restreint (environ 1 personne sur 10), tandis que celles nées au Canada représentent une part considérable (environ 3 personnes sur 10).

Parmi les personnes sud-asiatiques nées en Asie du Sud, le plus grand groupe était constitué de celles nées en Inde, suivies de celles nées au Pakistan, au Sri Lanka et au Bangladesh. Un plus petit nombre de personnes sont nées au Népal, au Bhoutan et aux Maldives. Leur immigration au Canada a majoritairement eu lieu après l'an 2000, bien que pour celles nées au Sri Lanka, elle se soit surtout produite dans les années 1990 ou avant. La plupart des personnes sud-asiatiques nées en Asie du Sud ont immigré dans le cadre de programmes économiques, tandis que les personnes sud-asiatiques originaires du Sri Lanka et du Bhoutan étaient plus susceptibles d'avoir immigré en tant que réfugiés (depuis 1980). Les origines ethniques ou culturelles les plus fréquemment déclarées étaient liées au lieu de naissance, par exemple l'origine indienne, pakistanaise, sri-lankaise, bangladaise ou népalaise. Ces personnes ont déclaré diverses appartenances religieuses, certains groupes ayant immigré au Canada alors qu'elles faisaient partie de la minorité religieuse dans leur pays d'origine. Elles présentaient une diversité linguistique, déclarant plusieurs langues maternelles. Même si le niveau de scolarité était généralement élevé en ce qui concerne les proportions de personnes titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur en 2021, il était plus faible chez les personnes nées au Sri Lanka et au Bhoutan. Malgré ces taux de scolarité relativement élevés, les personnes sud-asiatiques nées en Asie du Sud ont rencontré certaines difficultés, comme le chômage, la surqualification et la pauvreté, selon les données du Recensement de 2021 examinées dans le présent portrait.

Les immigrants sud-asiatiques nés à l'extérieur de l'Asie du Sud formaient également une population distincte. Ils sont nés dans diverses régions, telles que l'Afrique (principalement en Tanzanie, au Kenya et en Ouganda), l'Océanie (principalement aux Fidji), l'Europe (principalement au Royaume-Uni), les Caraïbes, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud (comme le Guyana et Trinité-et-Tobago), et les États-Unis d'Amérique. Leurs origines ethniques ou culturelles étaient également diversifiées. Certaines personnes ont déclaré des origines ethniques ou culturelles autres que de l'Asie du Sud, comme « guyanaise » ou « fidjienne », et elles étaient plus susceptibles de déclarer des origines ethniques multiples. Elles étaient également plus susceptibles de déclarer l'anglais comme langue maternelle (seule ou en combinaison avec d'autres langues), par rapport aux personnes sud-asiatiques nées en Asie du Sud. Les populations sud-asiatiques nées à l'extérieur du Canada et ailleurs qu'en Asie du Sud étaient principalement plus âgées, en particulier celles originaires d'Afrique, d'Océanie, des Caraïbes, de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud. Leurs vagues d'immigration ont atteint leur apogée avant les années 2000, immigrant en grande partie au Canada par l'entremise de programmes économiques ou de programmes de parrainage familial. Leur niveau de scolarité est assez comparable à celui des personnes sud-asiatiques nées en Asie du Sud, mais elles avaient tendance à avoir de meilleurs résultats sur le marché du travail (en matière de profession, de taux d'emploi plus élevés et de taux de chômage plus faibles), ainsi que des écarts entre les genres relativement plus faibles.

Les personnes sud-asiatiques nées au Canada représentaient près de 3 personnes sur 10 au sein de l'ensemble de la population sud-asiatique, les plus grands groupes ayant deux parents nés en Asie du Sud, principalement en Inde, au Pakistan, au Sri Lanka et au Bangladesh. Les personnes sud-asiatiques nées au Canada étaient plus susceptibles de déclarer plusieurs langues maternelles et origines ethniques ainsi que des appartenances religieuses variées, comparativement aux personnes sud-asiatiques nées à l'extérieur du Canada. Les personnes appartenant à la troisième génération ou plus (dont les deux parents sont nés au Canada) étaient également plus susceptibles de déclarer n'avoir aucune religion ou d'avoir une perspective séculière. Plus de la moitié des personnes sud-asiatiques nées au Canada étaient titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur, les femmes étant plus susceptibles que les hommes d'avoir obtenu un diplôme universitaire. Les hommes et les femmes

sud-asiatiques nés au Canada affichaient des taux d'emploi similaires. Leur revenu médian (revenu après impôt rajusté de la famille économique) était comparable à celui de la population non racisée et non autochtone, tandis que leur taux de pauvreté était légèrement inférieur à celui de la population non racisée et non autochtone.

Parmi les trois groupes abordés dans le présent portrait, les différences au chapitre de la taille de la population, de l'âge, de la structure du ménage, de l'appartenance religieuse, du niveau de scolarité et des caractéristiques du marché du travail soulignent la diversité au sein de la population sud-asiatique. Plutôt qu'un groupe monolithique, cette population représente une mosaïque de cultures et d'origines, s'étendant sur plusieurs continents. Le fait de reconnaître ces différences permet d'avoir une meilleure compréhension des expériences uniques des personnes sud-asiatiques au Canada.

D'autres recherches sur les populations sud-asiatiques sont nécessaires pour tirer parti des résultats du présent portrait et pour mieux comprendre les difficultés et les expériences de cette population. Parmi les exemples, mentionnons la situation des personnes sud-asiatiques plus âgées, l'inclusion sociale et la discrimination déclarées par les personnes sud-asiatiques ainsi que les expériences des personnes sud-asiatiques multiraciales. De plus, il existe peu de données sur les personnes sud-asiatiques qui sont arrivées au Canada pour travailler ou étudier et qui ont par la suite obtenu la citoyenneté ou qui ont quitté le pays de façon permanente. L'examen de ces données pourrait donner un aperçu des difficultés liées à l'établissement et à l'intégration ainsi que des facteurs influant sur les décisions. Les conditions d'emploi parmi les populations sud-asiatiques variaient, pouvant être influencées par l'accès à la formation linguistique et à l'amélioration des compétences, en particulier chez les femmes immigrantes. Une analyse plus approfondie permettrait d'examiner l'incidence du genre sur les soins fournis et la dynamique des revenus au sein des ménages dans diverses structures de ménage observées chez différentes populations sud-asiatiques et selon le lieu de naissance. En outre, l'analyse pourrait s'intéresser à la situation sur le marché du travail des jeunes sud-asiatiques qui ont peut-être retardé leur entrée dans la population active en raison du prolongement de leurs études.

Sources de données

La présente analyse a été réalisée principalement à l'aide des données du Recensement de la population de 2021. Les données des années antérieures du questionnaire détaillé du Recensement de la population (de 1996 à 2016) et de l'Enquête nationale sur les ménages de 2011 ont également été utilisées. Les données sur les groupes de population et d'autres variables sociodémographiques sont recueillies au moyen du questionnaire détaillé du recensement et portent sur les personnes dans les ménages privés dans les logements privés occupés.

En 2021 et en 2016, un échantillon de 25 % des ménages canadiens a reçu le questionnaire détaillé du recensement. En 2011, 33 % des répondants ont participé à l'Enquête nationale auprès des ménages, à participation volontaire. En 2006 et en 2001, 20 % ont reçu le questionnaire détaillé du recensement.

Le questionnaire détaillé du recensement porte sur la population vivant dans les ménages privés (c'est-à-dire qu'il exclut les personnes vivant dans des logements collectifs, comme les établissements de soins infirmiers, les maisons de chambres, les bases militaires ou les prisons). La population cible du présent portrait lors de l'utilisation des données du recensement était la population des ménages privés dans les logements privés occupés, ce qui signifie que le portrait excluait également les personnes qui vivaient à l'extérieur du Canada dans le cadre d'affectations gouvernementales, militaires ou diplomatiques.

Le questionnaire détaillé du recensement comprend les citoyens canadiens (de naissance ou par naturalisation), les résidents permanents et les résidents non permanents ainsi que les membres de leur famille qui vivent avec eux au Canada. Les résidents non permanents sont les personnes qui détiennent un permis de travail ou d'études, ou qui demandent le statut de réfugié (les demandeurs d'asile, les personnes protégées et les groupes apparentés).

Les résidents étrangers, comme les représentants de gouvernements étrangers affectés à une ambassade, à un haut-commissariat ou à une autre mission diplomatique au Canada, et les résidents d'un autre pays qui sont en visite temporaire au Canada ne sont pas dénombrés dans le cadre du recensement.

Une autre source de données utilisée dans le présent portrait est l'Enquête sur la population active (EPA), qui est réalisée chaque mois. Sa semaine de référence pour les renseignements sur l'emploi et le chômage est généralement la semaine qui correspond au 15^e jour du mois. Elle porte sur un échantillon de personnes âgées de 15 ans et plus dont le lieu habituel de résidence est au Canada. Sont exclues les personnes vivant dans les réserves, les membres à temps plein des Forces armées régulières et les personnes vivant dans les établissements (y compris les personnes détenues dans les pénitenciers et les patients des hôpitaux et des établissements de soins infirmiers) ([Statistique Canada, 2025b](#)).

L'Enquête canadienne sur le revenu (ECR) a également été utilisée comme source de données supplémentaire. L'ECR est une enquête transversale conçue pour fournir un portrait détaillé du revenu des Canadiens et Canadiennes, des sources de revenus et des caractéristiques financières des ménages, y compris celles des populations racisées. Réalisée annuellement de janvier à juin suivant l'année de référence, elle porte sur les personnes âgées de 15 ans et plus dont le lieu habituel de résidence est au Canada. L'ECR permet d'évaluer les disparités économiques entre les groupes démographiques en intégrant les données de l'EPA et des dossiers fiscaux, y compris les feuillets d'impôt, en commençant par l'année de référence 2021 ([Statistique Canada, 2025a](#)).

Concepts et définitions

Les définitions de tous les concepts figurant dans le présent portrait se trouvent dans le *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021* – Index complet de A à Z ([Statistique Canada, 2021a](#)).

Âge à l'immigration : Ce concept désigne l'âge de l'immigrant lorsqu'il a obtenu pour la première fois son statut d'immigrant reçu ou de résident permanent.

Catégorie d'admission de l'immigrant : Ce concept désigne le nom du programme ou du groupe de programmes d'immigration sous lequel un immigrant a obtenu pour la première fois le droit de vivre au Canada en permanence par les autorités de l'immigration. Dans le Recensement de la population de 2021, les données sur la catégorie d'admission sont disponibles pour les immigrants qui ont été admis au Canada du 1^{er} janvier 1980 au 11 mai 2021. Les données sur la catégorie d'admission proviennent des dossiers administratifs d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (Statistique Canada, 2021a).

Les trois grandes catégories de cette variable sont les immigrants économiques, les immigrants parrainés par la famille et les réfugiés.

La catégorie « Immigrants économiques » comprend les immigrants qui ont été sélectionnés pour leur capacité à contribuer à l'économie canadienne en raison de leur capacité à répondre aux besoins en matière de main-d'œuvre, à posséder et gérer ou à mettre sur pied une entreprise, à investir une somme importante, à créer leur propre emploi ou à répondre à des besoins provinciaux ou territoriaux précis en matière de main-d'œuvre.

La catégorie « Immigrants parrainés par la famille » comprend les immigrants qui ont été parrainés par un citoyen canadien ou un résident permanent et qui ont reçu le statut de résident permanent en raison d'un lien comme conjoint, partenaire, parent, grand-parent, enfant ou autre lien de parenté avec ce parrain. Les termes « catégorie de la famille » et « réunification familiale » sont parfois utilisés dans le cadre du présent portrait pour désigner cette catégorie.

La catégorie « Réfugiés » comprend les immigrants qui ont reçu le statut de résident permanent en raison d'une crainte fondée de retourner dans leur pays d'origine. Cela comprend les personnes qui craignaient avec raison d'être persécutées pour des motifs liés à leur race, leur religion, leur nationalité, leur appartenance à un groupe social particulier ou leurs opinions politiques (réfugiés au sens de la Convention de Genève), ainsi que les personnes qui ont subi des conséquences graves et personnelles en raison d'une guerre civile, d'un conflit armé ou d'une violation massive des droits de la personne. Certains réfugiés étaient au Canada lorsqu'ils ont demandé l'asile pour eux-mêmes et pour les membres de leur famille (soit avec eux au Canada ou à l'étranger). D'autres étaient à l'étranger et ont été recommandés aux fins de réinstallation au Canada par l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, un autre organisme de recommandation désigné ou des répondants du secteur privé. Les réfugiés comprennent les réfugiés réinstallés et les personnes protégées qui ont obtenu le statut de résident permanent.

Expérience avant admission : L'expérience avant admission réfère à la catégorie sous laquelle un immigrant a été autorisé à entrer au Canada à des fins de résidence temporaire avant d'être admis comme immigrant reçu ou résident permanent. Dans le Recensement de la population de 2021, les données sur l'expérience avant admission sont disponibles pour les immigrants qui ont été admis au Canada du 1er janvier 1980 au 11 mai 2021. Le présent portrait utilise la catégorie « Permis d'études » en fonction de cette variable. Cette catégorie comprend les immigrants qui avaient un permis d'études avant d'être admis en tant qu'immigrant reçu ou résident permanent. Un permis d'études est un document émis par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada qui autorise une personne à étudier dans un établissement d'enseignement au Canada pour la durée du programme d'études.

Genre : Le genre réfère à l'identité personnelle et sociale d'un individu en tant qu'homme, femme ou personne non binaire (une personne qui n'est pas exclusivement homme ni femme). Dans le présent portrait, le concept de genre a été utilisé dans la mesure du possible (2021), tandis que le « sexe à la naissance » a été utilisé lorsque ces renseignements n'étaient pas disponibles. Les personnes non binaires sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le symbole « + ». La catégorie « Hommes+ » comprend les hommes, les garçons et certaines personnes non binaires, et la catégorie « Femmes+ » comprend les femmes, les filles et certaines personnes non binaires.

Jeunes : Ce terme désigne les personnes âgées de 15 à 24 ans.

Langue maternelle : La langue maternelle est la première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise par la personne au moment où les données sont recueillies. Si la personne ne comprend plus la première langue apprise, la langue maternelle est la deuxième langue apprise. Dans le cas d'une personne qui a appris plus d'une langue en même temps dans la petite enfance, la langue maternelle est la langue parlée le plus souvent à la maison par cette personne avant de commencer l'école. Une personne a plus d'une langue maternelle seulement si elle a appris ces langues en même temps et les comprend toujours. Dans le cas d'un enfant n'ayant pas encore appris à parler, la langue maternelle est la langue parlée le plus souvent à cet enfant à la maison. Un enfant qui n'a pas encore appris à parler a plus d'une langue maternelle seulement si ces langues lui sont parlées aussi souvent, afin qu'il les apprenne en même temps.

Lieu de naissance : Ce concept désigne le nom de l'emplacement géographique où la personne est née. L'emplacement géographique est défini selon les limites géographiques en vigueur au moment de la collecte de données, et non pas les limites géographiques au moment de la naissance. Le lieu géographique désigne le nom du pays où la personne est née, selon la Classification type des pays et des zones d'intérêt 2019 (Statistique Canada, 2020b).

Lieu de naissance des parents : Ce concept désigne le nom de l'emplacement géographique où le père, la mère ou le parent de la personne est né. L'emplacement géographique est défini selon les limites géographiques en vigueur au moment de la collecte de données, et non pas les limites géographiques au moment de la naissance. Dans le Recensement de la population de 2021, l'emplacement géographique correspond au nom du pays ou de la zone d'intérêt où le père, la mère ou le parent de la personne est né.

Niveau de scolarité : Ce terme désigne le plus haut niveau de scolarité qu'une personne a obtenu. Dans le cadre du recensement, le « plus haut certificat, diplôme ou grade » est la classification utilisée pour mesurer le concept plus général du niveau de scolarité. La variable est dérivée à partir des questions sur les titres scolaires, dans lesquelles on demandait aux répondants de déclarer tous les certificats, diplômes et grades. Cette variable est déclarée pour les personnes âgées de 15 ans et plus vivant dans des ménages privés.

Origine ethnique ou culturelle : Ce concept désigne les origines ethniques ou culturelles des ancêtres d'une personne. Les ancêtres peuvent avoir des origines autochtones, des origines qui réfèrent à différents pays ou d'autres origines qui peuvent ne pas référer à un pays.

Pauvreté (situation de faible revenu) : Le taux de pauvreté est la proportion ou le pourcentage d'unités dont le revenu est inférieur à un seuil de pauvreté précis, fondé sur la ligne de faible revenu (LFR). La situation de faible revenu d'une personne est déterminée en comparant le revenu de sa famille économique avec la LFR appropriée, en s'appuyant sur la mesure fondée sur un panier de consommation (MPC) (Statistique Canada, 2021a). Selon la MPC, une famille vit dans la pauvreté si, compte tenu de sa taille et de sa région de résidence, elle n'a pas un

revenu suffisant pour acheter un ensemble de biens et de services correspondant à un niveau de vie de base modeste (Statistique Canada, 2022b). Autrement dit, les « personnes à faible revenu » (celles vivant dans la pauvreté) désignent les personnes qui appartiennent à des familles à faible revenu, y compris celles vivant seules et ayant un revenu inférieur à la LFR (Statistique Canada, 2016). Lors du Recensement de 2021, la période de référence pour les données sur la pauvreté était l'année civile 2020.

La LFR représente les coûts estimés d'un panier précis de biens et services essentiels — comme la nourriture, les vêtements, les chaussures, le transport, le logement et d'autres nécessités — pour une famille de référence composée de deux adultes et deux enfants. Ces seuils varient selon les régions et sont rajustés en fonction des variations de prix. Pour tenir compte des différentes tailles de famille, un facteur d'équivalence — égal à la racine carrée de la taille de la famille économique — est appliqué. De plus, pour les ménages propriétaires d'un logement sans hypothèque, le revenu disponible est rajusté pour refléter des économies types par rapport aux locataires ou aux propriétaires avec hypothèque. La MPC est mise à jour annuellement pour tenir compte des changements de prix et établit des seuils fondés sur les coûts pour différentes régions géographiques. Dans le cadre du Recensement de 2021, la période de référence pour les données sur la pauvreté est l'année civile 2020.

Période d'immigration : Ce concept désigne la période pendant laquelle l'immigrant a obtenu son statut d'immigrant reçu ou de résident permanent pour la première fois.

Personnes nées au Canada : Dans le présent portrait, ce terme désigne les personnes nées au Canada, indépendamment de leur statut d'immigrant. Certains non-immigrants sont nés à l'extérieur du Canada (par exemple les enfants de citoyens canadiens qui vivaient à l'étranger ou qui voyageaient lorsque leur enfant est né), et un petit nombre d'immigrants sont nés au Canada (par exemple les enfants des membres du personnel diplomatique étranger).

Populations racisées : Le concept de population racisée est mesuré à l'aide de la variable « minorité visible » dans le recensement. Ces renseignements ont été recueillis par Statistique Canada depuis le Recensement de la population de 1996 afin de mettre en œuvre la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. Le terme « minorité visible » désigne l'appartenance d'une personne à l'un des groupes de minorités visibles aux termes de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. La Loi définit les minorités visibles comme « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Les catégories de la variable des minorités visibles qui constituent des populations racisées sont les suivantes : « Sud-Asiatique », « Chinois », « Noir », « Philippin », « Latino-Américain », « Arabe », « Asiatique du Sud-Est », « Asiatique occidentale », « Coréen », « Japonais », « Minorités visibles multiples » et « Minorité visible, non incluse ailleurs ». La population non racisée et non autochtone dans le présent portrait est mesurée avec la catégorie « Pas une minorité visible » de la même variable. Dans cette analyse, les populations racisées excluent les répondants autochtones. Pour obtenir plus de renseignements sur la dérivation des populations racisées, veuillez consulter le *Guide de référence sur les minorités visibles et le groupe de population, Recensement de la population, 2021* (Statistique Canada, 2022d).

Profession : La profession, fondée sur la Classification nationale des professions (CNP) de 2021, version 1.0, désigne le genre de travail exécuté dans le cadre d'un emploi, un emploi étant l'ensemble des tâches effectuées par un travailleur donné dans le cadre de ses fonctions. Une profession est un ensemble d'emplois qui sont suffisamment similaires en ce qui a trait au travail réalisé. Les professions suivantes ont été définies à l'aide des codes de la CNP : professionnels/professionnelles en informatique (CNP 2122 et 2123); personnel professionnel en gestion des affaires et en finance (CNP 11); personnel professionnel des soins de santé (CNP 31); conducteurs/conductrices de camions et d'autobus, chauffeurs/chauffeuses de taxi et chauffeurs-livreurs/chauffeuses-livreuses (CNP 73300, 73301, 75200 et 75201); vendeurs/vendeuses, caissiers/caissières, personnel de soutien des aliments et représentants/représentantes au service à la clientèle (CNP 6410, 6440, 6510 et 6520).

Religion : La religion renvoie à l'association ou à l'appartenance autodéclarée d'une personne à une confession, un groupe, un organisme, ou à un autre système de croyances ou communauté religieuse. La religion ne se limite pas à l'appartenance officielle à une organisation ou à un groupe religieux. Dans le cas des bébés ou des enfants, la religion réfère à la confession ou le groupe religieux précis dans lequel ils sont élevés, le cas échéant. Les personnes qui n'ont pas d'association ou d'appartenance à un groupe religieux peuvent se déclarer athées, agnostiques ou humanistes, ou peuvent fournir une autre réponse pertinente. Le recensement permet de recueillir des renseignements sur l'appartenance religieuse tous les 10 ans, peu importe si les répondants pratiquent cette religion ou non.

Revenu après impôt rajusté de la famille économique pour toutes les personnes : Le revenu après impôt rajusté désigne le revenu après impôt de la famille économique, rajusté en fonction des économies d'échelle. Le concept de revenu après impôt rajusté de la famille économique est utilisé pour mesurer le revenu dans le cadre de la présente série de portraits. Dans ce concept de revenu, le revenu d'une personne est mesuré comme étant le revenu après impôt de sa famille économique (les personnes apparentées et vivant dans le même ménage), rajusté en fonction du nombre de personnes dans la famille économique. Le rajustement en fonction de la taille de la famille est attribuable aux économies d'échelle : par exemple, deux personnes vivant ensemble auraient généralement des dépenses moins élevées pour des choses comme le logement que deux personnes vivant séparément. Le rajustement en fonction de la taille de la famille est effectué en divisant le revenu après impôt de la famille économique par la racine carrée du nombre de personnes dans la famille économique. Ce rajustement permet d'analyser le revenu de façon comparable entre des groupes de population ayant des tailles de famille différentes.

Statut de génération : Le statut de génération d'une personne désigne si la personne ou les parents de la personne sont nés au Canada ou non. Il identifie les personnes comme étant de première génération, de deuxième génération ou de troisième génération ou plus. Le terme « première génération » comprend les personnes nées à l'extérieur du Canada. Le terme « deuxième génération » comprend les personnes nées au Canada dont au moins un parent est né à l'extérieur du Canada. Le terme « troisième génération ou plus » comprend les personnes nées au Canada dont tous les parents sont nés au Canada.

Statut d'immigrant : Le statut d'immigrant indique si la personne est un non-immigrant, un immigrant ou un résident non permanent.

Un immigrant désigne une personne qui est, ou qui a déjà été, un immigrant reçu ou un résident permanent. Dans le Recensement de la population de 2021, le terme « immigrant » comprend les immigrants qui ont été admis au Canada le 11 mai 2021 ou avant.

Un résident non permanent désigne une personne d'un autre pays dont le lieu habituel de résidence est le Canada et qui est titulaire d'un permis de travail ou d'études ou qui a demandé le statut de réfugié (demandeur d'asile, personne protégée et groupe apparenté). Les membres de la famille vivant avec un titulaire de permis de travail ou d'études sont également compris, sauf si ces membres de la famille sont déjà citoyens canadiens, immigrants reçus ou résidents permanents.

Surqualification : Cela comprend les personnes titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur qui, au cours de l'année du recensement (2021) ou de l'année précédente (2020), occupaient un poste exigeant généralement un diplôme d'études secondaires ou une attestation d'équivalence ou moins (niveaux de formation, d'éducation, d'expérience et de responsabilités 4 et 5).

Taille du ménage : La taille du ménage représente le nombre de personnes dans un ménage privé.

Taux d'emploi : Le taux d'emploi pour un groupe donné (âge, genre, état matrimonial, région géographique, etc.) correspond au nombre de personnes occupées dans ce groupe au cours d'une semaine de référence donnée, exprimé en pourcentage de la population totale de ce groupe. Pour le Recensement de 2021, la semaine de référence était du 2 mai au 8 mai. Le concept d'emploi est applicable à la population âgée de 15 ans et plus. La population occupée comprend les personnes qui avaient un travail rémunéré en tant qu'employés ou travailleurs autonomes, qui faisaient un travail non rémunéré contribuant directement à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un cabinet de professionnels appartenant à un membre apparenté du même ménage et exploité par lui, ou qui avaient un emploi, mais n'étaient pas au travail à cause d'une maladie ou d'une incapacité, pour obligations personnelles ou familiales, pour des vacances ou à la suite d'un conflit de travail.

Taux de chômage : Le taux de chômage pour un groupe donné (âge, genre, état matrimonial, région géographique, etc.) correspond au nombre de personnes dans ce groupe qui étaient en chômage au cours d'une semaine de référence donnée, exprimé en pourcentage de la population active au sein de ce groupe. Pour le Recensement de 2021, la semaine de référence était du 2 mai au 8 mai. Le concept de chômage est applicable à la population âgée de 15 ans et plus. La population en chômage comprend les personnes qui, au cours de la semaine de référence, n'avaient pas de travail, mais en avaient cherché un au cours des quatre dernières semaines se terminant avec

la période de référence et étaient disponibles pour travailler; avaient été mises à pied temporairement à cause de la conjoncture économique et étaient disponibles pour travailler; ou étaient sans travail, devaient commencer un nouvel emploi dans les quatre semaines suivant la période de référence et étaient disponibles pour travailler. La population active désigne les personnes qui étaient soit occupées, soit en chômage.

Type de demandeur : Le type de demandeur désigne si l'immigrant était identifié comme demandeur principal, conjoint ou personne à charge sur sa demande de résidence permanente. Un « demandeur principal » comprend les immigrants qui étaient identifiés comme demandeur principal sur leur demande de résidence permanente, tandis qu'un « demandeur secondaire » comprend les immigrants qui étaient identifiés comme conjoint marié, partenaire en union libre, partenaire conjugal ou personne à charge du demandeur principal sur leur demande de résidence permanente.

Type de ménage : Le type de ménage permet de différencier les ménages selon qu'ils sont des ménages comptant une famille de recensement ou des ménages sans famille de recensement. Les ménages comptant une famille de recensement comprennent les ménages constitués d'au moins une famille de recensement. Les ménages sans famille de recensement se composent soit d'une personne vivant seule, soit d'un groupe de deux personnes ou plus qui vivent ensemble, mais qui ne constituent pas une famille de recensement. Les ménages comptant une famille de recensement peuvent être différenciés selon la présence de personnes additionnelles (c'est-à-dire des personnes ne faisant pas partie d'une famille de recensement).

Les ménages multigénérationnels comprennent tous les ménages comptant au moins une personne qui est à la fois le grand-parent d'une personne dans le ménage et le parent d'une autre personne dans le même ménage. Ils comprennent également tous les ménages comptant au moins une personne qui est à la fois l'enfant d'une personne dans le ménage et le petit-enfant d'une autre personne dans le même ménage. Lors des recensements précédents (2011 et 2016), les ménages multigénérationnels étaient définis uniquement en utilisant le premier de ces deux critères.

Références

- Buchignani, N. (2023, 11 septembre). *Canadiens de l'Asie du Sud*. L'Encyclopédie canadienne. Historica Canada. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/canadiens-de-lasie-du-sud>
- Cook, D. et Mawani, R. (2017, 3 février). *South Asian Canadian historic places: Historical context thematic framework*. Gouvernement de la Colombie-Britannique. https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/british-columbians-our-governments/our-history/historic-places/documents/heritage/sachp_context_study-final.pdf
- Gouvernement du Canada. (2016, 18 mai). *Des excuses officielles dans la Chambre des communes pour l'incident du Komagata Maru*. Premier ministre du Canada. <https://www.pm.gc.ca/fr/nouvelles/discours/2016/05/18/des-excuses-officielles-la-chambre-des-communes-lincident-du-komagata>
- Gouvernement du Canada. (2024, 01 octobre). *Changer les systèmes pour transformer des vies : la stratégie canadienne de lutte contre le racisme 2024-2028*. Patrimoine canadien. <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/lutte-racisme-discrimination/strategie-canadienne-lutte-racisme.html>
- Gouvernement du Canada. (2025, 1^{er} mai). *Événements marquants de l'histoire des communautés asiatiques au Canada*. Patrimoine canadien. <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/campagnes/mois-patrimoine-asiatique/evenements-importants.html>
- Hackett, C., Stonawski, M., Tong, Y., Kramer, S., Shi, A. F. et Zanetti, N. (2025, 9 juin). *Religious composition by country, 2010-2020*. Pew Research Center. <https://www.pewresearch.org/religion/feature/religious-composition-by-country-2010-2020>
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. (2016). *Portrait of people of East Indian ethnic origin in Canada* [rapport interne non publié].
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. (2025, 9 mai). *Entrée express : Critères du Système de classement global (SCG)*. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/immigrer-canada/entree-express/verifier-note/criteries-scg.html>
- Institut d'études sud-asiatiques, Université de la vallée du Fraser. (s.d.). *History of South Asians in Canada: Timeline*. South Asian Canadian Heritage. <https://www.southasiancanadianheritage.ca/history-of-south-asians-in-canada/>
- Karpinski, M., Arsenault, A., Schimmele, C. et Stick, M. (2024, 19 décembre). *Âge à l'arrivée et réseaux sociaux des immigrants au Canada*. Rapports économiques et sociaux, produit n° 36-28-0001 au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2024012/article/00002-fra.htm>
- Rajan, S. I. (Éd.). (2024). *India migration report 2024: Indians in Canada*. Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781003499787>
- Sawe, B. E. (2018, 16 août). *Religious composition of South Asian countries*. WorldAtlas. <https://www.worldatlas.com/articles/religious-composition-of-the-countries-of-south-asia.html>
- Statistique Canada. (1873). *Recensement du Canada, 1871 : Volume I*. https://publications.gc.ca/collections/collection_2016/statcan/CS98-1871-1.pdf
- Statistique Canada. (1924). *Sixième Recensement du Canada, 1921 : Volume I — Population, nombre, sexe et répartition, origines raciales, religions*, produit n° CS98-1921-1 au catalogue. https://publications.gc.ca/collections/collection_2017/statcan/CS98-1921-1-1924.pdf
- Statistique Canada. (1963). *Recensement du Canada, 1961 : Population, lieu de naissance, vol. I, partie 2*, produit n° 92-547 au catalogue. https://publications.gc.ca/collections/collection_2017/statcan/CS92-547-1961.pdf
- Statistique Canada. (2016, 8 juillet). *Les lignes de faible revenu : leur signification et leur calcul*. Série de documents de recherche – Revenu, produit n° 75F0002M — N° 002 au catalogue. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75f0002m/75f0002m2016002-fra.htm>
- Statistique Canada. (2020a, 15 juillet). *Questionnaires du Recensement de 2021*. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/questionnaire/index-fra.cfm>
- Statistique Canada. (2020b, 20 octobre). *Pays et zones d'intérêt pour les statistiques sociales* - CTPZI 2019. https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD_f.pl?Function=getVD&TVD=1252103

- Statistique Canada. (2021a, 17 novembre). *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/dict/az/index-fra.cfm>
- Statistique Canada. (2021b, 8 décembre). *Plan d'action sur les données désagrégées : Pourquoi est-ce important pour vous* [infographie]. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-627-m/11-627-m2021092-fra.htm>
- Statistique Canada. (2022a, 8 septembre). *Le Canada en 2041 : une population plus nombreuse, plus cosmopolite et comportant plus de différences d'une région à l'autre*. *Le Quotidien*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220908/dq220908a-fra.htm>
- Statistique Canada. (2022b, 9 novembre). *Tendances désagrégées en matière de pauvreté tirées du Recensement de la population de 2021*. Recensement en bref, produit n° 98-200-X au catalogue. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/as-sa/98-200-X/2021009/98-200-x2021009-fra.cfm>
- Statistique Canada. (2022c, 13 juillet). *Guide de référence sur les familles, les ménages et l'état matrimonial, Recensement de la population, 2021*, produit n° 98-500-X2021002 au catalogue. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/98-500/002/98-500-x2021002-fra.cfm>
- Statistique Canada. (2022d, 26 octobre). *Guide de référence sur les minorités visibles et le groupe de population, Recensement de la population, 2021*, produit n° 98-500-X2021006 au catalogue. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/98-500/006/98-500-x2021006-fra.cfm>
- Statistique Canada. (2024a, 26 avril). *Enquête canadienne sur le revenu, 2022*. *Le Quotidien*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/240426/dq240426a-fra.htm>
- Statistique Canada. (2024b, 29 mai). *L'immigration sud-asiatique au Canada* [infographie], produit n° 11-627-M2024028 au catalogue. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-627-m/11-627-m2024028-fra.htm>
- Statistique Canada. (2024c). *Profil d'intérêt spécial, Recensement de la population de 2021 : Minorités visibles, Sud-Asiatique, âge : 15 à 24 ans, Statut des générations : Total – Statut des générations*. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/sip/details/page.cfm?Lang=F&Poild=9&Tld=0&FocusId=3&Ageld=5&GenerationStatusId=1&Dguid=2021A000011124>
- Statistique Canada. (2025a). *Enquête canadienne sur le revenu (ECR)* [enregistrement d'enquête 5200]. <https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV.pl?Function=getSurvey&SDDS=5200>
- Statistique Canada. (2025b, 15 juillet). *Enquête sur la population active (EPA)*. <https://www.statcan.gc.ca/fr/enquete/menages/3701>
- Statistique Canada. (2025c, 1^{er} mai). *Tableau 11-10-0091-01 : Revenu du marché, total et après impôt moyen et médian des particuliers selon certaines caractéristiques démographiques* [tableau de données]. https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1110009101&request_locale=fr
- Statistique Canada. (2025d, 11 juillet). *Tableau 14-10-0373-01 : Caractéristiques de la population active selon le groupe de minorités visibles, moyennes mobiles de trois mois, données mensuelles non désaisonnalisées* [tableau de données]. https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/cv.action?pid=1410037301&request_locale=fr
- Tran, K., Kaddatz, J. et Allard, P. (2005, automne). *Les Sud-Asiatiques au Canada : l'unité par la diversité. Tendances sociales canadiennes*, produit n° 11-008 au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/en/pub/11-008-x/2005002/article/8455-fra.pdf>